

إستدعاء
الجلسة العامة العادية لسنة 2013
للشركة التونسية لإعادة التأمين
" الإعادة التونسية " ش خ إ

شركة خفية الاسم : رأس مالها 75.000.000 دينار
مقرها الاجتماعي: 12، نهج اليابان مونبليزير ص ب 29 - 1073 تونس

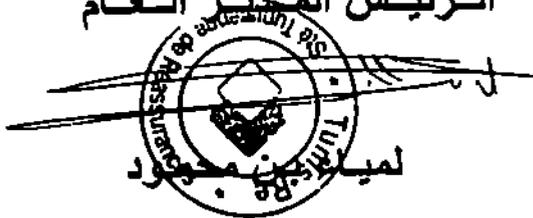
ان مساهمي الشركة التونسية لإعادة التأمين "الإعادة التونسية" شركة حفية الاسم رأس مالها 75 000.000 مليون دينار، مقرها الاجتماعي 12 نهج اليابان مونبليزير ص ب 29 - 1073 تونس، مدعوون الى اجتماع الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الثلاثاء 10 جوان 2014 على الساعة العاشرة صباحا بنزل الشيراتون. تونس و ذلك للتداول في حدود الأعمال التالي

1. تلاوة تقرير مجلس الادارة عن تصرف السنة المحاسبية 2013 والمصادقة عليه.
2. تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات المتعلقين بالسنة المحاسبية 2013
3. المصادقة على القوائم المالية للسنة المحاسبية 2013. و الاتفاقيات المنصوص عليها بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات و المشار اليهم في الفصول 200 وما يليه من مجلة الشركات التجارية
4. ابراء نمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم لسنة 2013.
5. تخصيص أرباح سنة 2013.
6. تحديد منحة الحضور لاعضاء مجلس الإدارة و أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق لسنة 2013.
7. تجديد مهمة مراقب الحسابات للسنوات 2014 - 2015 - 2016

ملاحظة : يسمح بالحضور في الجلسة العامة العادية :

- لكل مساهم يملك شخصا 10 أسهم على الأقل
- لكل مساهم يمثل مجموعة من المساهمين المالكين جماعة لـ 10 أسهم على الأقل.
- كل وثائق الجلسة العامة العادية على نمة المساهمين بالمقر الاجتماعي للشركة.

عن مجلس الإدارة
الرئيس المدير العام



الشركة التونسية لإعادة التأمين

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
« TUNIS-RE » S.A
EXERCICE 2013**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 75 000.000 DE DINARS
SIEGE SOCIAL - 12 RUE DU JAPON MONTPLAISIR - 1002 TUNIS
RC B 1115971996**

--/--

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu à 10H00 le Mardi 10 Juin 2014, à l'Hôtel Sheraton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- 1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013
- 2- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2013
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2013 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales
- 4- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2013
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2013
- 6- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2013
- 7- Nomination du commissaire aux comptes de Tunis Re pour les exercices 2014, 2015 et 2016

NB : Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité

Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux

Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**


Lamia BEN MAHMOUD

Société Tunisienne de Réassurance

Annexe 3

SCHEMA DU DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNEE 2013

Chapitre premier Renseignements concernant l'assemblée

1 1 Election des membres du conseil d'administration

1 1 1 Membres du conseil, candidats et durée des mandats

Tableau des candidats à un poste de membre du conseil d'administration	
Membres	Nombres
Etat Tunisien	1
STAR « Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance »	2
COMAR « Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et Réassurance »	1
Groupe CTAMA/MGA	1
Assurance SALIM	1
STB « Société Tunisienne de Banque »	1
BNA « Banque Nationale Agricole » *	2
SIMPAR « Société Immobilière & de Participation »	1
GAT « Groupe d'Assurance de Tunisie »	1
Petits porteurs	1
TOTAL	12

*La BNA accorde l'un de ces deux sièges pour l'ETAT

Les membres actuels du conseil d'administration dont le mandat se poursuivra après l'assemblée

Nom	Date d'expiration	Dernier poste important dans la société	Fonction actuelle	Société
Mme Lamia BEN MAHMOUD	AGO relatif a l'exercice 2015	Président Directeur General	Président Directeur General	ETAT
M Belgacem BOUCHIBA	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur général au comité général des assurances	ETAT
M Ilassaad ZARROUK	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Président Directeur General	STAR

Nom	Date d'expiration	Dernier poste important dans la société	Fonction actuelle	Société
M Faycal EL GHARBI	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur Central	STAR
M Hakim BEN YEDDER	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur General Adjoint	COMAR
M Mansour NASRI	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur General	Groupe CTAMA/MGA
M Sami BANAOUES	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur Central	ASSURANCE SALIM
M Abdallah BEN MASSAOUD	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur Central	STB
M Borhane BOUALLEGUE	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur Central	BNA
M Najib AYADI	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur	SIMPAR
Mme Meriem EZZINE	AGO relatif a l'exercice 2015	-	Directeur	GAT
M Mohsen KACEM	AGO relatif a l'exercice 2014	-	-	Petits porteurs

1 1 2 Renseignements supplémentaires sur les candidats

Nom	Durée du mandat
Mme Lamia BEN MAHMOUD	2013-2015
M Belgacem BOUCHIBA	2013-2015
M Lassaad ZARROUK	2013-2015
M Faycal EL GHARBI	2013-2015
M Hakim BEN YEDDER	2013-2015
M Mansour NASRI	2013-2015
M Sami BANAOUES	2013-2015
M Abdallah BEN MASSAOUD	2013-2015
M Borhane BOUALLEGUE	2013-2015
M Najib AYADI	2013-2015
Mme Meriem EZZINE	2013-2015
M Mohsen KACEM	2012-2014

1 1 3 Participations au 31 Décembre 2013

Nom	Nombre de titres	Pourcentage du capital
Etat Tunisien	782 222	5,21%
STAR	2 175 248	14,50%
COMAR	1 533 632	10,22%
Groupe CTAMA/MGA	643 499	4,29%
ASSURANCE SALIM	539 979	3,60%
STB	601 360	4,01%
BNA	2 437 030	16,25%
SIMPAR	473 351	3,16%
GAT	295 393	1,97%
PETITS PORTEURS	2 209 253	14,73%

Chapitre 2 Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital

2 1 Nombre de titres comportant droit de vote, le cas échéant par catégorie :

Le capital de Tunis Re s'élève à 75 000 000 Dinars Tunisien composé de 15 000 000 actions ordinaire (à droit de vote simple)

2 2 Répartition du capital au 31 Décembre 2013

Non de l'actionnaire	Nombre d'action	Pourcentage du capital
BNA	2 437 030	16 25%
STAR	2 175 248	14 50%
COMAR	1 533 632	10,22%



Tunis Re
...your risk is our business

Projet de Rapport d'Activité



Conseil d'Administration

Avril 2014

SOMMAIRE

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

I- La Gestion Technique

II-La Gestion Générale

LES ACTIONS COMMERCIALES

EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE

LA STRUCTURE DU CAPITAL

LA GOUVERNANCE ET LA GESTION INTERNE

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET ANALYSE DES ECARTS.

LES EXTRAITS STATUTAIRES

LES ETATS FINANCIERS

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

LE PROJET DES RESOLUTIONS DE L'A.G.O

**L'ENVIRONNEMENT
ECONOMIQUE &
FINANCIER**

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER :

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La conjoncture économique internationale, a été marquée, selon les derniers indicateurs avancés par l'OCDE, par une poursuite de la reprise, graduellement, dans les pays avancés contre une altérité du rythme de la croissance dans les économies des pays émergents. Dans ce contexte, les principales banques centrales ont maintenu leurs politiques monétaires accommodantes afin de soutenir la reprise de l'économie mondiale, alors que les marchés financiers internationaux ont été affectés par les tensions géopolitiques observées récemment.

CONJONCTURE NATIONALE

L'année 2013 en Tunisie a été marquée essentiellement par :

- Ralentissement du rythme de la croissance économique au cours du troisième trimestre de 2013.
- Baisse du taux de chômage global au cours de la même période contre une hausse de celui des diplômés de l'enseignement supérieur.
- Amélioration de l'activité dans les services, notamment le tourisme et le transport aérien.
- Accélération de la hausse des prix à la consommation au cours des dix premiers mois de 2013.
- Poursuite de l'accentuation du resserrement de la trésorerie des banques au cours du troisième trimestre de l'année 2013.
- Poursuite de la tendance baissière de la bourse conjuguée à la faiblesse des émissions par Appel Public à l'Epargne (APE) et du volume des transactions.
- Déficit de la balance générale des paiements suite au maintien du déficit courant à un niveau élevé.

Activité Economique

Sur le plan national et selon le Conseil d'Administration de la BCT, après examen des dernières évolutions de l'activité économique et des indicateurs monétaires et financiers récents, on constate une reprise graduelle de l'activité économique au cours des deux premiers mois de l'année, mais dont le rythme reste, toutefois, en deçà des attentes. Ce qui a abouti à une révision à la baisse du taux de croissance économique attendu pour l'année 2014, ramené de 3,5% à 2,8%.

Le Conseil estime que la situation économique reflétée par ces chiffres, et compte tenu des résultats modestes enregistrés au cours de l'année dernière, demeure loin du niveau requis, à même de

répondre aux aspirations du pays en matière de développement, de créations d'emplois et de maîtrise des équilibres financiers globaux

Secteur extérieur, Poursuite de l'aggravation du déficit courant au cours des deux premiers mois de l'année actuelle pour s'établir à 1,5% du PIB contre 1,2% au cours de la même période de 2013, en relation avec la hausse du déficit commercial suite au ralentissement des exportations, contrastant avec l'accélération des importations. L'aggravation du déficit commercial est attribuée principalement à la balance énergétique et à celle des produits alimentaires

S'agissant de l'inflation L'indice général des prix à la consommation a enregistré au mois de février 2014 un ralentissement de son rythme d'augmentation, atteignant 5,5%, en glissement annuel contre 5,8% le mois passé. Cette tendance est imputable particulièrement à la décélération du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires et, à un degré moindre, des produits manufacturiers

Pour ce qui est des dernières évolutions monétaires, le Conseil a noté un accroissement des besoins de liquidité des banques au mois de mars courant, amenant la Banque Centrale à intervenir davantage sur le marché monétaire à hauteur d'environ 4703 MTD, en moyenne quotidienne, contre 4616 MTD au terme du mois précédent, ce qui a engendré une hausse du taux d'intérêt moyen sur ce marché pour s'établir à 4,72%, au cours de la même période, contre 4,68% au mois de février

Secteur bancaire L'activité du secteur bancaire, a enregistré une hausse du rythme d'évolution de l'encours des dépôts au cours des deux premiers mois de 2014 (2,2% contre 0,4% un an plus tôt) qui a concerné principalement les comptes à terme, alors que les concours à l'économie ont évolué, au cours de la même période, à un rythme lent par rapport à celui enregistré au cours des deux premiers mois de l'année 2013 (0,8% contre 1%), ce qui illustre la faiblesse de l'effort d'investissement

Lors de l'analyse des tendances récentes du marché des changes, le Conseil d'Administration de la Banque Centrale, a relevé la poursuite de l'évolution haussière de la valeur du dinar, depuis le début de l'année 2014, vis-à-vis des principales devises étrangères

A la lumière de l'ensemble de ces évolutions, le Conseil a mis l'accent sur le fait que les perspectives de l'économie nationale, à court terme, requièrent d'œuvrer à l'atténuation des pressions exercées sur les équilibres financiers internes et externes, appelant à consolider tous les efforts afin de promouvoir le climat des affaires, de réunir les conditions propices à la relance de l'activité d'investissement et à accélérer la cadence des réformes structurelles adéquates en vue de jeter les bases d'une économie solide et équilibrée, et a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale

L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE EN 2013 :

L'industrie de l'assurance en 2013 a été marquée par la baisse du nombre des catastrophes naturelles et du montant des dommages économiques

Les dommages économiques totaux occasionnés par les catastrophes naturelles et techniques ont atteint environ 140 Md\$ en 2013, ce qui représente une baisse par rapport aux 196 Md\$ de 2012 et un niveau nettement inférieur à la moyenne corrigée de l'inflation de 190 milliards USD pour les 10 années précédentes selon « Sigma »

L'Asie a été la plus durement frappée par des cyclones dans le Pacifique à l'origine de la majorité des dommages. Les événements météorologiques en Amérique du Nord et en Europe ont été responsables de la majeure partie des dommages économiques restants

308 événements catastrophiques ont été dénombrés en 2013, dont 150 catastrophes naturelles et 158 catastrophes techniques. Près de 26 000 personnes ont perdu la vie ou sont portées disparues à la suite de ces événements

Le typhon Haiyan, l'un des typhons les plus puissants jamais mesuré dans le monde, s'est abattu sur les Philippines en novembre. Il a tué 7 500 personnes environ et a fait plus de 4 millions de sans-abri

C'est la plus importante catastrophe humanitaire de 2013

Le deuxième événement le plus meurtrier a été l'inondation au mois de juin en Inde, ayant provoqué la mort d'environ 6 000 personnes supplémentaires

Les dommages assurés se sont élevés à environ 45 Md\$, soit une baisse par rapport aux 81 Md\$ de 2012 et un bilan bien inférieur à la moyenne corrigée de l'inflation de 61 Md\$ pour les 10 années précédentes, grâce notamment à une saison cyclonique clémente aux Etats Unis

Sur la totalité, les catastrophes naturelles ont coûté 37 Md\$ aux assureurs et les catastrophes techniques ont engendré des sinistres pour un montant additionnel d'environ 8 Md\$

Les plus grosses pertes étaient dues aux inondations de grande ampleur en Europe et au Canada, aux dégâts record dus à la grêle et aux multiples tempêtes hivernales en Europe, aux tempêtes convectives et aux tornades aux Etats-Unis, et à Haiyan aux Philippines

LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2013 :

Au niveau du secteur des assurances en Tunisie et avec une reprise progressive de l'activité économique en 2013, le chiffre d'affaires global réalisé a atteint **1394,8 MDT**, en progression de 8,3% par rapport à la même période de l'année dernière, notant l'évolution remarquable de la branche vie de 8,6%. En effet, malgré une conjoncture socio-économique encore fragile, le secteur des assurances en Tunisie s'est bien maintenu.

Le cumul des indemnisations a atteint 778,6 MDT en hausse de 7,6% par rapport au 31/12/2012 dont 51% relative à la branche Automobile ;

LES EVENEMENTS IMPORTANTS :

les sinistres importants enregistrés par le secteur des assurances en 2013 ont touché essentiellement

la **branche incendie** il s'agit :

- ✓ « Ste. DECO », évalué à ce jour à 100% à 2,515 MDT
- ✓ « Ste. Transformation de coton », évalué à 100% à 0,764 MDT ;
- ✓ « Ste ; Tetra Hygiene », évalué à 100% à 0,639 MDT ;
- ✓ « Ste. I.T.TEX », évalué à 100% à 2,400 MDT ;
- ✓ « Fabrique d'Orthopédique », évalué à 100% à 2,440 MDT ;
- ✓ « Ste. UNITEX », évalué à 100% à 2,410 MDT ;
- ✓ « STEG Sousse », évalué à 100% à 10 MDT ;

La branche Aviation

- ✓ Sinistre Tunis Air, évalué à 100% à 13,422 MDT;

INDICATEURS MARCHE TUNISIEN AU 31.12.2013

En MDT

	2011	2012	Evolution	2013	Evolution
Chiffre d'affaires	1 178,6	1 287,7	9,3%	1 394,8	8,3%
Auto	537,6	587,1	9,2%	627,9	6,9%
Vie	176,9	200,4	13,3%	217,7	8,6%
Autres	464,10	500,20	7,8%	549,20	9,8%
Indemnisations	709,8	723,9	2,0%	778,6	7,6%
Auto	359,5	375,5	4,5%	396	5,5%
Vie	42,6	51,1	20,0%	57,8	13,1%
Autre	307,7	297,3	-3,4%	324,8	9,2%
Nbre de contrats souscrits	1 966 253	2 065 833	5,1%	2 143 361	3,8%
Auto	1171730	1276603	9,0%	1336546	4,70%
Vie	339952	349754	2,9%	414965	18,64%
Autre	454571	439476	-3,32%	391850	-10,84%
Nbre de sinistres déclarés	973 328	1 075 657	10,5%	1 179 967	9,7%
Auto	210651	220911	4,9%	231299	4,70%
Autre	762677	854746	12,1%	948668	11%
Placements	2 887,6	3 118,1	8%	3 420,3	9,7%

L'ACTIVITE

DE

LA SOCIETE EN 2013

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE En 2013

Malgré une reprise lente de l'activité économique en 2013 et un environnement national et régional fortement concurrentiel, Tunis Ré a réussi à :

- ❑ Réaliser **une évolution** de son chiffre d'affaires de **11,5%** ;
- ❑ **Réduire** sa charge sinistre de **26%** par rapport à 2012
- ❑ **Accélérer** le rythme de **ses indemnisations**, enregistrant par conséquent une baisse des provisions techniques au titre des sinistres à payer de 10%.
- ❑ **Améliorer** son résultat technique acceptation de **90%**, qui a atteint 29,499 MDT contre 15,532 MDT en 2012;
- ❑ **Stabiliser** son résultat technique net de rétrocession à 8,150 MDT.
- ❑ Solder l'exercice 2013 par **un résultat global excédentaire** de 7,674 MDT contre 6,192 MDT en 2012, **soit en amélioration de 24%**.

Malgré l'amélioration du résultat global de l'exercice, il ya lieu de remarquer que ce résultat a été impacté par la constatation d'une provision pour risque et charge supplémentaire de 2,5 MDT, au vue des résultats préliminaires des travaux de vérification fiscale approfondie au titre de la période de 2009-2012, dont la société fait l'objet depuis juillet 2013.

Cette provision est constituée essentiellement suite à l'imposition par voie de retenue à la source au taux de 17,64% des primes cédées durant 2009 à 2012, aux réassureurs étrangers résidents dans les pays n'ayant pas conclu avec la Tunisie une convention de non double imposition.

Sachant que la loi des finances pour la gestion 2014, a finalement consacré le principe de l'exonération de ces primes mais sans effet rétroactif, ce qui soumet les transferts effectués avant 2014 à cette retenue. Par conséquent, et compte non tenue de cette provision, le résultat de 2013 aurait été de 10,174 MDT.

Le tableau ci-après récapitule les principaux indicateurs de performances de la société durant les cinq dernières années :

LES CHIFFRES CLES					
	En Milliers de D.T				
	2009	2010	2011**	2012	2013
Structure Financière					
Capital social	35 000	45 000	45 000	75 000	75 000
Capitaux Propres *	53 746	69 734	68 578	131 480	133 690
Résultat Net	5 041	4 758	2 661	6 192	7 674
Gestion Technique					
Chiffre d'Affaires	60 777	73 721	70 520	77 029	85 878
Rétention	30 222	35 822	34 799	39 490	42 900
Les Provisions Techniques	116 171	153 211	168 066	171 513	164 959
Ratio Combiné Net	98%	98%	108%	98%	95,5%
Activité Financière					
Les Placements	132 969	153 483	174 253	235 151	241 099
Taux de Couverture	114%	100%	104%	137%	146%
Rémunération des Capitaux	7,5%	7,5%	6,5%	7%	7%
Bilan Social					
Effectif	80	80	80	82	80
Taux d'Encadrement	92%	92%	86%	90%	90%
Chiffre d'Affaires / Effectif	760	922	882	939	1 073

* Avant affectation du résultat.

** L'année 2011, est exceptionnellement impactée par les dégâts des émeutes et des mouvements populaires qu'a connus le pays en 2011.

Une partie des dégâts de 2011 a également impactée l'exercice 2010, suite au rattachement de la souscription des risques touchés, à l'année 2010 (Géant).

I - LA GESTION TECHNIQUE

LE CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires accepté de l'année 2013 s'est élevé, toute activité confondue, à 85,878 MDT contre 77,029 MDT en 2012, enregistrant une évolution importante de 11,5%. Le chiffre d'affaires de 2013 représente un taux de réalisation de 103% par rapport aux objectifs fixés dans le plan de développement.

A noter que le chiffre d'affaires de 2013 contient 2,948 MDT propre à l'activité Retakaful contre un chiffre d'affaires de 1,447 MDT en 2012, soit une **évolution de 104%**.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE D'ACCEPTATION :

CHIFFRES D'AFFAIRES	2009		2010			2011		2012			2013				
	Chiffres d'Affaires	ST	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 10/09	Chiffres d'Affaires	Evol 11/10	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 12/11	PREV	Chiffres d'Affaires	ST	Ecart	Evol 13/12
ACCEPTATION CONVENTIONNELLE	36,887	61%	42,850	58%	16%	44,540	4%	47,280	61%	6%	52,925	54,829	64%	3,6%	16%
ACCEPTATION FACULTATIVE	23,890	39%	30,870	42%	29%	25,980	-16%	29,749	39%	15%	30,823	31,049	36%	0,7%	4%
TOTAL ACCEPTATION	60,777	100%	73,720	100%	21%	70,520	-4%	77,029	100%	9%	83,748	85,878	100%	2,5%	11,5%

L'évolution du chiffre d'affaires de Tunis Re durant les cinq dernières années a été notable, passant de 60,777 MDT en 2009, à 77 MDT en 2012 et à 85,8 MDT en 2013 soit une évolution moyenne de 9,4%.

Par nature d'acceptation, les acceptations conventionnelles présentent une part de 64% contre 61% une année auparavant et facultatives présentent 36% du total chiffre d'affaires contre et 39% en 2012, ce qui dénote d'une structure plus stable du portefeuille.

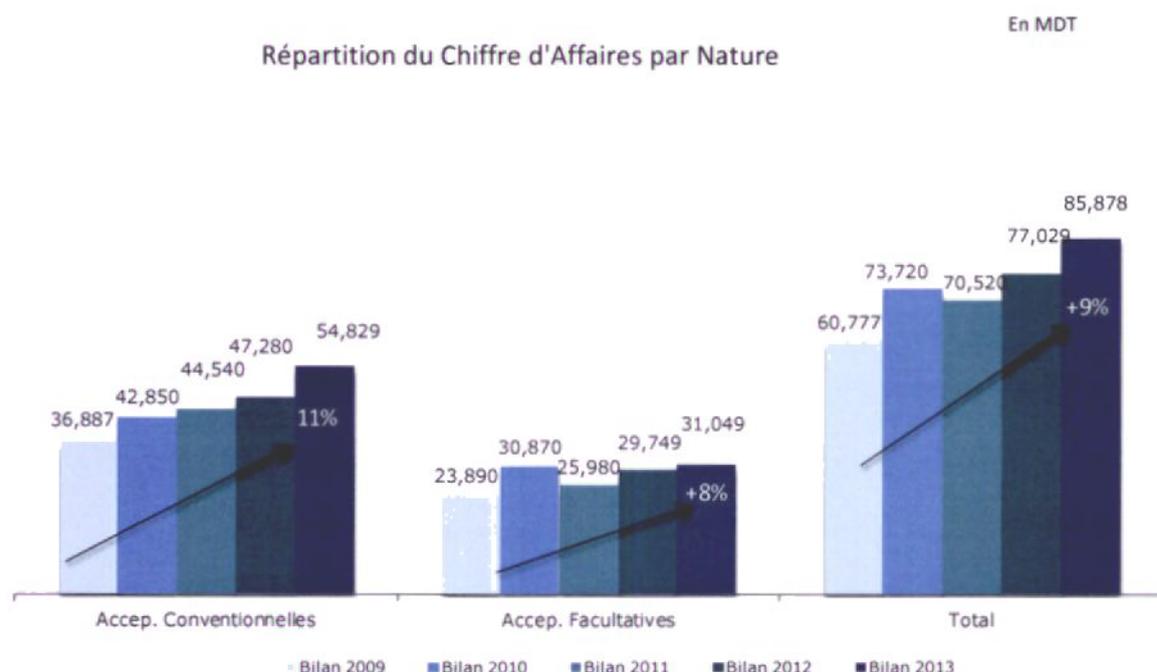
Le chiffre d'affaires des acceptations conventionnelles est passé de 36,887 MDT en 2009 à 54,829 MDT en 2013 enregistrant ainsi une amélioration moyenne de 11%, suite à un effort commercial axé particulièrement sur des zones cibles.

La répartition des acceptations conventionnelles par zone, Tunisie 27,677 MDT et Etranger 27,152 MDT s'établit respectivement à 50,4% et 49,6% contre une structure budgétisée de 49,7% et 50,3%.

Le chiffre d'affaires des acceptations facultatives est passé de 23,890 MDT en 2009 à 29,7 MDT en 2012 et 31,049 MDT en 2013 enregistrant ainsi une progression moyenne de 8%. Cette hausse est le résultat de l'effort déployé pour développer le portefeuille facultatif par le biais d'une souscription sélective, prudente et diversifiée.

La répartition du chiffre d'affaires facultatif par zone est influencée par la structure des acceptations tunisiennes représentant 87% du chiffre d'affaires global facultatifs contre 95% en 2011, ce qui dénote une pénétration progressive sur les affaires étrangères et davantage de diversification du portefeuille facultatif de Tunis Re.

Concernant l'activité Retakaful, lancée au cours de l'année 2011, une nette évolution du chiffre d'affaires 2013 de 104% pour atteindre 2,948 MDT composé de 85% en acceptations conventionnelles.



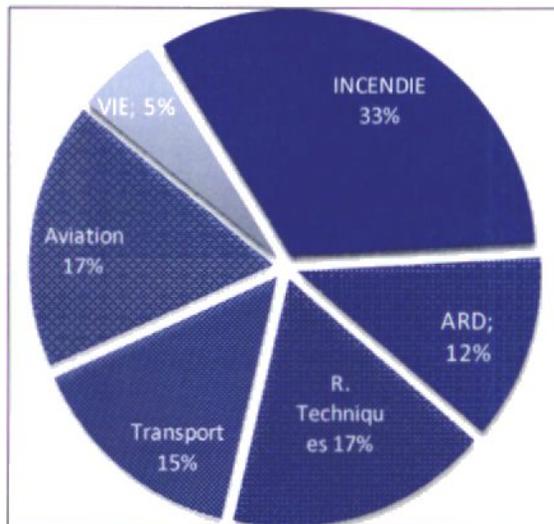
REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE

EN MDT

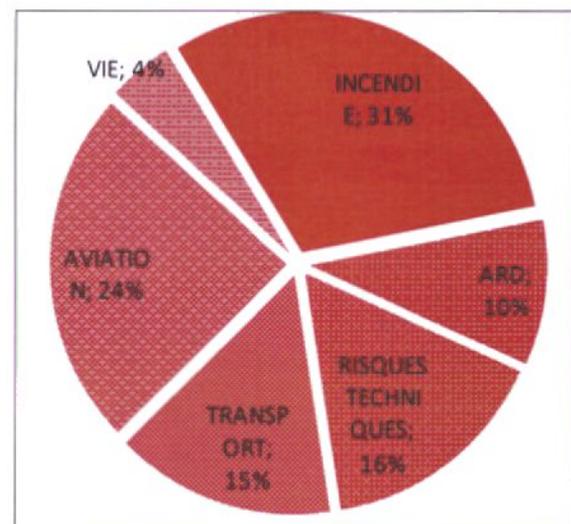
CHIFFRES D'AFFAIRES PAR BRANCHE	2009		2010			2011		2012			2013				
	Chiffres d'Affaires	ST	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 10/09	Chiffres d'Affaires	Evol 11/10	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 12/11	PREV	Chiffres d'Affaire	ST	Ecart	Evol 13/12
INCENDIE	14,445	24%	17,372	24%	20%	19,979	15%	23,750	31%	19%	27,444	28,311	33%	3%	19%
ARD	8,057	13%	8,340	11%	4%	8,707	4%	7,535	10%	-13%	10,422	10,429	12%	0%	38%
ENGINEERING	7,096	12%	8,987	12%	27%	7,512	-16%	8,234	11%	10%	10,253	10,647	12%	4%	29%
R C DECENNALE	5,160	8%	4,826	7%	-6%	4,837	0%	3,947	5%	-18%	4,522	4,321	5%	-4%	9%
TRSP. CORPS	2,650	4%	3,015	4%	14%	2,736	-9%	3,509	5%	28%	3,323	3,173	4%	-5%	-10%
TRSP. FAC	5,609	9%	6,279	9%	12%	6,644	6%	6,615	9%	0%	7,050	7,667	9%	9%	16%
ENERGIE	1,589	3%	1,332	2%	-16%	1,683	26%	1,470	2%	-13%	1,863	1,736	2%	-7%	18%
AVIATION	14,752	24%	20,097	27%	36%	15,466	-23%	18,571	24%	20%	15,110	14,979	17%	-1%	-19%
VIE	1,419	2%	3,472	5%	145%	2,956	-15%	3,399	4%	15%	3,761	4,617	5%	23%	36%
TOTAL	60,777	100%	73,721	100%	21%	70,520	-4%	77,029	100%	9%	83,748	85,878	100%	3%	11,5%

La répartition du chiffre d'affaires par branche indique une prépondérance des branches Incendie, et Aviation dans la structure du chiffre d'affaires global, marquant respectivement, des parts de 33% et 17% contre 31% et 24% une année auparavant.

Chiffre d'Affaires par Branche 2013



Chiffre d'Affaires par Branche 2012



Le chiffre d'affaires relatif à la branche incendie représente 33% du chiffre d'affaires global acceptation et il émane principalement des acceptations conventionnelles à raison de 74% du chiffre d'affaires global Incendie contre 26% en facultative.

La branche Accident risque divers a marqué une hausse de 38% passant d'un chiffre d'affaires de 7,5 MDT à 10,4 MDT, cette hausse est la produit du développement des catégories Accident (+52%) et Auto (+44%) réalisant ainsi les objectifs fixés pour 2013.

Le niveau du chiffre d'affaires aviation dans le portefeuille s'explique quant à lui, par la position de Tunis Re en sa qualité de gestionnaire du Pool d'assurance aviation englobant l'ensemble des lignes aériennes tunisiennes. Cette branche a enregistré une baisse du chiffre d'affaires de 19% par rapport à l'année dernière. En effet les primes de 2012 ont été caractérisées par une hausse exceptionnelle, expliquée d'une part, par une ristourne de primes effectuée en 2011 et d'autre part, par une prime additionnelle sur le marché Libyen. Par ailleurs il ya eu en 2013 une révision des tarifs à la baisse au niveau international.

La branche Vie a réalisé une nette progression de 36%, reprenant ainsi son rythme de croissance habituel après une chute exceptionnelle due aux événements de 2011.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE :

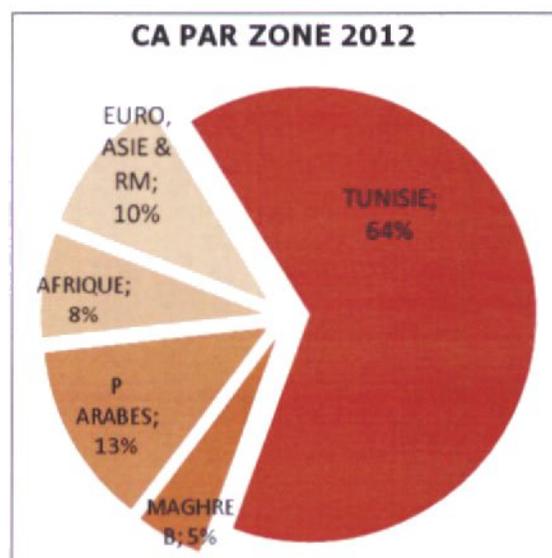
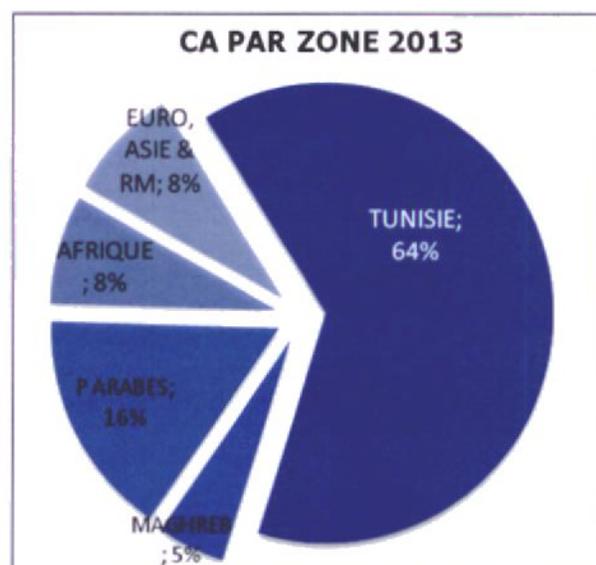
En MDT

CHIFFRES D'AFFAIRES PAR BRANCHE	2009		2010			2011			2012			2013				
	Chiffres d'Affaires	ST	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 10/09	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 11/10	Chiffres d'Affaires	ST	Evol 12/11	PREV	Chiffres d'Affaires	ST	Ecart	Evol 13/12
INCENDIE	14,445	24%	17,372	24%	20%	19,979	28%	15%	23,750	31%	19%	27,444	28,311	33%	3%	19%
ARD	8,057	13%	8,340	11%	4%	8,707	12%	4%	7,535	10%	-13%	10,422	10,429	12%	0%	38%
ENGINEERING	7,096	12%	8,987	12%	27%	7,512	11%	-16%	8,234	11%	10%	10,253	10,647	12%	4%	29%
R C DECENNALE	5,160	8%	4,826	7%	-6%	4,837	7%	0%	3,947	5%	-18%	4,522	4,321	5%	-4%	9%
TRSP. CORPS	2,650	4%	3,015	4%	14%	2,736	4%	-9%	3,509	5%	28%	3,323	3,173	4%	-5%	-10%
TRSP. FAC	5,609	9%	6,279	9%	12%	6,644	9%	6%	6,615	9%	0%	7,050	7,667	9%	9%	16%
ENERGIE	1,589	3%	1,332	2%	-16%	1,683	2%	26%	1,470	2%	-13%	1,863	1,736	2%	-7%	18%
AVIATION	14,752	24%	20,097	27%	36%	15,466	22%	-23%	18,571	24%	20%	15,110	14,979	17%	-1%	-19%
VIE	1,419	2%	3,472	5%	145%	2,956	4%	-15%	3,399	4%	15%	3,761	4,617	5%	23%	36%
TOTAL	60,777	100%	73,721	100%	21%	70,520	100%	-4%	77,029	100%	9%	83,748	85,878	100%	3%	11,5%

Avec une part de 64%, le marché tunisien occupe la première place dans la structure du portefeuille au 31/12/2013. Il enregistre ainsi une progression moyenne de 8%, En 2013 ce chiffre d'affaires a évolué de 10% pour atteindre 54,7 MDT contre 49,6 MDT en 2012 et 41,4MDT en 2009. Cette hausse émane du développement de nos acceptations conventionnelles tunisiennes de 20% sur les branches dommages.

Par rapport à l'exercice précédent, des évolutions importantes sont réalisées en 2013 dans les zones des P. Arabes (+36%). En effet sur les cinq dernières années cette zone a vu son chiffre d'affaires progressé en moyenne de 25%, dénotant de l'effort commercial. Pour le Maghreb l'évolution est de 12%, conséquences directs de la reprise des activités économiques dans ces régions. S'agissant du marché Africain il a progressé de +13% suite à l'effort commercial et l'orientation stratégique de Tunis Re pour son développement futur en Afrique pour se confirmer davantage dans son rôle de réassureur régionale.

Le marché asiatique a vu son chiffre d'affaires régresser en 2013 de 13%, suite à la stratégie de retrait progressif des affaires de rétrocession sur cette zone.



LA CHARGE SINISTRE :

La charge sinistre, constituée des sinistres réglés et de la variation de la provision pour sinistres à payer au niveau des acceptations, a atteint 34,307 MDT en 2013 contre 46,584 MDT en 2012 enregistrant ainsi une forte baisse globale de 26%.

Dans cette charge sinistre est comprise une charge de 1,278 MDT relative à l'activité **Retakaful**.

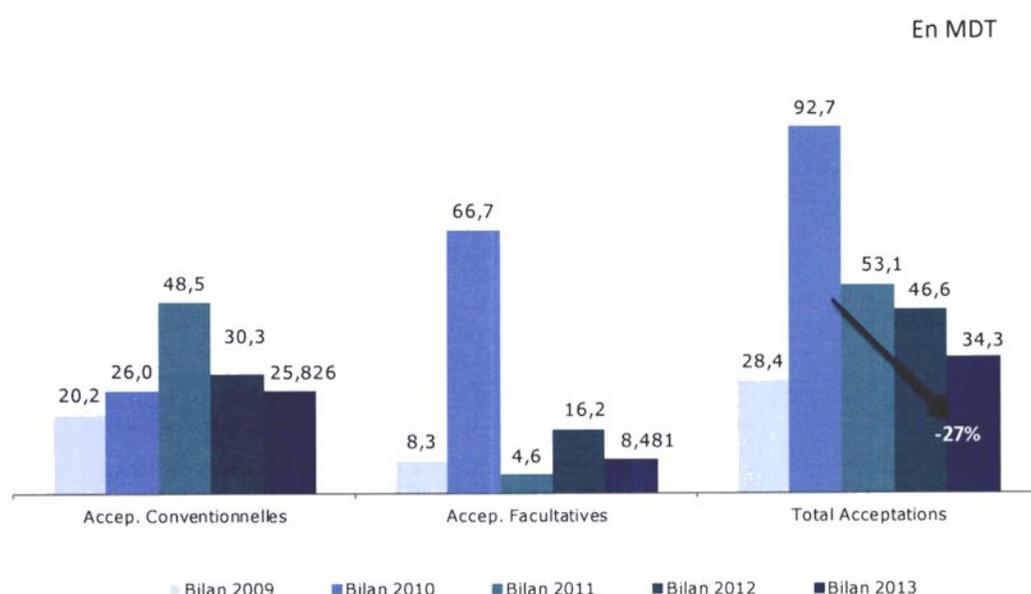
CHARGE SINISTRE PAR TYPE D'ACCEPTATION

CHARGE SINISTRE	2009			2010				2011			2012				2013					
	C.SIN	ST	S/P	C.SIN	ST	S/P	Evol 10/09	C.SIN	S/P	Evol 11/10	C.SIN	ST	S/P	Evol 12/11	Prév	C.SIN	ST	S/P	ECART	Evol 13/12
ACCEP. CONVENTIONNELLE	20,157	71%	61%	26,012	28%	68%	29%	48,489	112%	86%	30,334	65%	64%	-37%	23,813	25,826	75%	51%	8%	-15%
ACCEP. FACULTATIVE	8,287	29%	37%	66,687	72%	264%	705%	4,562	16%	-93%	16,250	35%	54%	256%	9,402	8,481	25%	27%	-10%	-48%
TOTAL ACCEPTATION	28,444	100%	51%	92,699	100%	146%	226%	53,051	74%	-43%	46,584	100%	60%	-12%	33,215	34,307	100%	42%	3%	-26%

L'année 2013 a été caractérisée par un retour à une sinistralité normale après trois années de sinistralité exceptionnelle. Le ratio S/P passe de 146% en 2010 à **42%** en 2013.

La charge sinistre relative aux acceptations conventionnelles s'est améliorée de 15% par rapport à 2012, enregistrant un ratio S/P de 51% contre 64% en 2012 et 112% en 2011. En facultatif la charge sinistre est retournée à son niveau habituel pour atteindre 8,481 MDT contre 16,250 MDT en 2012, un S/P de 27% contre 54% en 2012.

Toutefois les acceptations conventionnelles étrangères ont été touchées par une fréquence de la sinistralité assez élevée au niveau de la sous catégorie Accident, ainsi que par l'aggravation de certains sinistres sur le marché asiatique et sur la Libye (T.Facultés).



Sur les cinq dernière années, la charge sinistre globale s'est amélioré de 27%, cette amélioration est visible au niveau des acceptations facultatives. L'aggravation exceptionnelle constatée en 2010 due à la combinaison de deux facteurs : Le sinistre aviation de Mauritania Airway's, associé au sinistre de Géant relatif aux événements de 2011, lequel est souscrit en 2010, sa charge est par consequent rattaché à cet exercice.

REPARTITION DE LA CHARGE SINISTRE PAR ZONE :

ZONE	2009			2010			2011			2012					2013					
	CSIN	ST	S/P	CSIN	ST	S/P	CSIN	S/P	Evol 11/10	CSIN	ST	S/P	ECARTS	Evol 12/11	PREV	CSIN	ST	S/P	ECART	Evol 13/12
TUNISIE	17,115	60%	46%	78,578	85%	190%	38,252	81%	-51%	29,133	63%	59%	112%	-24%	17,595	15,853	46%	30%	-10%	-46%
MAGHREB	2,923	10%	70%	4,085	4%	86%	3,000	74%	-27%	1,674	4%	46%	-11%	-44%	1,614	3,734	11%	97%	131%	123%
PARABES	4,580	16%	72%	5,489	6%	72%	7,440	86%	36%	6,930	15%	67%	16%	-7%	7,649	5,782	17%	49%	-24%	-17%
AFRIQUE	1,580	6%	51%	2,101	2%	50%	0,775	16%	-63%	2,842	6%	48%	100%	267%	2,870	2,705	8%	41%	-6%	-5%
EUROPE, ASIE ET R. M.	2,246	8%	54%	2,446	3%	46%	3,584	49%	47%	6,005	13%	68%	45%	68%	3,486	6,233	18%	88%	79%	4%
Tot Etranger	11,329	40%	64%	14,121	15%	65%	14,799	60%	5%	17,451	37%	61%	30%	18%	15,62	18,454	54%	63%	18%	6%
TOTAL	28,444	100%	51%	92,699	100%	146%	53,051	74%	-43%	46,584	100%	60%	72%	-12%	33,215	34,307	100%	42%	3%	-26%

Le marché Tunisien a dégagé un ratio S/P global (facultatif et conventionnel) de 30% contre 59% en 2012 et 81% en 2011 soit une amélioration de la charge sinistre de 46%, en effet le marché tunisien n'a pas subi une sinistralité importante en 2013. Par rapport aux prévisions le taux de réalisation est de 90%.

Le marché Etranger, dégage un S/P de 63% contre 61% en 2012 et 65% en 2010. En effet le marché libyen accuse des aggravations sur certains sinistres en 2013.

REPARTITION DE LA CHARGE SINISTRE PAR BRANCHE :

BRANCHES	2009			2010				2011			2012				2013					
	CH.SIN	ST	S/P	CH.SIN	ST	S/P	Evol 10/09	CH.SIN	S/P	Evol 11/10	CH.SIN	ST	S/P	Evol 12/11	PREV	CH.SIN	ST	S/P	ECART	Evol 13/12
INCENDIE	11,530	41%	83%	28,336	31%	175%	146%	46,267	239%	63%	17,946	39%	75%	-61%	15,056	14,120	30%	54%	-6%	-21%
ARD	6,169	22%	78%	3,276	4%	39%	-47%	2,383	27%	-27%	4,316	9%	55%	81%	4,290	5,313	11%	53%	24%	23%
ENGINEERING	2,717	10%	42%	3,301	4%	42%	21%	3,246	39%	-2%	4,882	10%	58%	50%	4,578	5,166	11%	53%	13%	6%
R C DECENNALE	0,300	1%	13%	0,028	0%	1%	-91%	0,020	1%	-27%	0,684	1%	20%	3249%	0,133	0,084	0%	2%	-37%	-88%
TRSP. CORPS	-0,481	-2%	-18%	0,706	1%	25%	-247%	2,814	95%	299%	3,674	8%	112%	31%	0,559	0,555	1%	17%	-1%	-85%
TRSP. FAC	0,779	3%	14%	2,431	3%	39%	212%	2,189	32%	-10%	1,660	4%	25%	-24%	2,276	2,843	6%	38%	25%	71%
ENERGIE	1,518	5%	91%	0,973	1%	66%	-36%	0,309	17%	-68%	0,650	1%	43%	110%	1,037	-0,116	0%	-7%	-111%	-118%
AVIATION	5,174	18%	38%	51,671	56%	338%	899%	-5,345	-30%	-110%	11,288	24%	59%	311%	3,866	4,120	9%	25%	7%	-63%
VIE	0,737	3%	57%	1,976	2%	75%	168%	1,167	37%	-41%	1,484	3%	46%	27%	1,420	2,221	5%	53%	56%	50%
TOTAL	28,443	100%	51%	92,699	100%	146%	226%	53,051	74%	-43%	46,584	100%	75%	-12%	33,215	34,307	100%	42%	3%	-26%

La charge sinistre 2013 de la branche **Incendie** marque une baisse de 21% et un ratio S/P de 54% contre 75% en 2012 et 239% en 2011. Cette amélioration est cernée sur le marché tunisien suite au retour à l'ordinaire après les événements des grèves et émeutes de 2011.

Au niveau de la branche **ARD**, une charge sinistre en hausse de 23%, expliquée, par une aggravation de la sous-catégorie Accident.

Les catégories **T.Corps** et **Energie** ont marqué des améliorations significatives avec des baisses respectives de 85% et 118%

La branche **Transport facultés** a enregistré au niveau de la charge sinistre 2013 une aggravation sur des sinistres relatifs au marché libyen (0,813MDT), sur la souscription 2011.

Au niveau de la branche **Aviation**, on enregistre une charge sinistre en baisse de 63%, expliquée par l'absence de sinistre important en 2013, à l'exception de celui de **Tunis Air** survenu au mois de Février.

LES PROVISIONS TECHNIQUES :

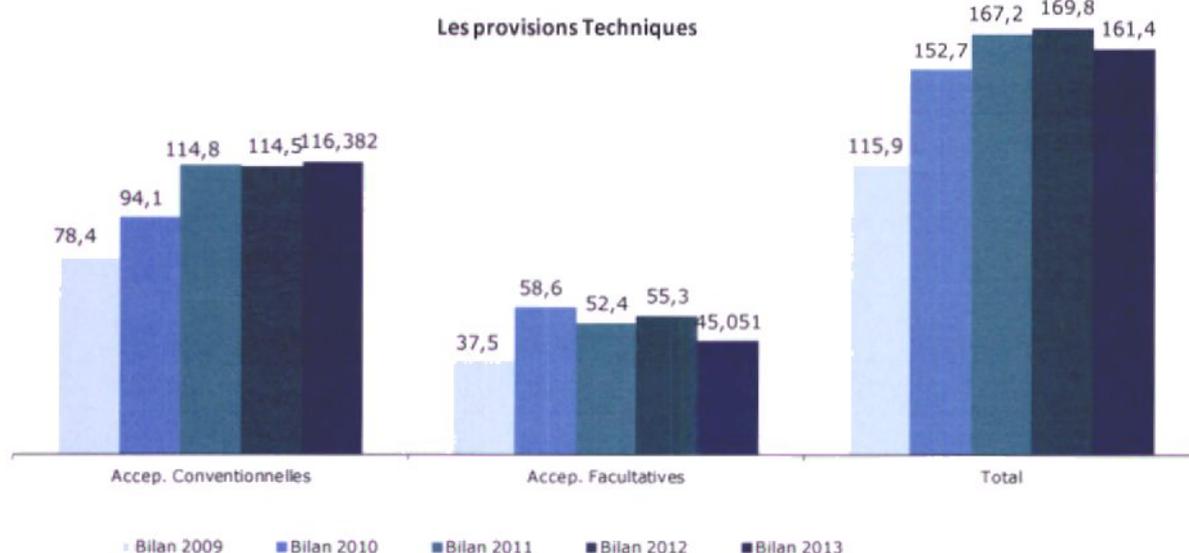
Les provisions techniques constituées, des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer, ont atteint 161,433 MDT en 2013 contre 169,810 MDT l'exercice précédent, la baisse de 4,9% est la conséquence d'une cadence des règlements de sinistre plus accentuée.

PROVISIONS TECHNIQUES PAR TYPE D'ACCEPTATION :

PROVISIONS TECHNIQUES	En MDT														
	2009		2010		Evol 10/09	2011		Evol 11/10	2012		Evol 12/11	2013			Evol 13/12
	PROVISIONS	ST	PROVISIONS	ST		PROVISIONS	ST		PROVISIONS	ST		PREV	PROVISIONS	ECART	
ACCEP CONVENTIONNELLE	78,448	68%	94,141	62%	20%	114,810	69%	22%	114,505	67%	-0,3%	109,615	116,382	6%	1,6%
ACCEP FACULTATIVE	37,478	32%	58,607	38%	56%	52,353	31%	-11%	55,305	33%	6%	46,121	45,051	-2%	-19%
TOTAL ACCEPTATION	115,926	100%	152,748	100%	32%	167,163	100%	9%	169,810	100%	1,6%	155,736	161,433	4%	-4,9%

A la clôture de l'exercice 2013, une légère hausse des provisions techniques des acceptations conventionnelles de 1,6% suite à une petite hausse des provisions pour prime non acquises au niveau du marché Tunisien, localisée au niveau de la branche incendie.

Les provisions techniques des acceptations facultatives ont été en baisse de 19% expliquée par le règlement du sinistre Tunis air.



Les provisions techniques ont été renforcé durant ces cinq dernière années passant de 115,9 MDT en 2009 à 161,4 MDT en 2013 soit en évolution moyenne de 9,5%.

LE RESULTAT TECHNIQUE ACCEPTATIONS :

Le résultat technique des acceptations en 2013 est excédentaire de 29,499 MDT, marquant ainsi une évolution importante de 90% par rapport au résultat 2012.

Evolution du résultat par nature d'acceptation :

En MDT

RESULTAT ACCEPTATION	2009		2010			2011			2012			2013			
	RESULTAT	ST	RESULTAT	ST	Evol 10/09	RESULTAT	ST	Evol 11/10	RESULTAT	ST	Evol 12/11	PREV	RESULTAT	ECART	Evol 13/12
ACCEP CONVENTIONNELLE	2,929	19%	0,652	-2%	-78%	-19,064	-454%	-3024%	2,349	15%	112%	10,518	8,096	-23%	245%
ACCEP FACULTATIVE	12,251	81%	-43,796	102%	-457%	21,814	519%	150%	11,581	75%	-47%	19,009	19,584	3%	69%
TOTAL ACCEPTATION	15,180	100%	-43,144	100%	-384%	2,751	65%	106%	13,930	90%	406%	29,527	27,680	-6%	99%
Produits alloués						1,451	35%	100%	1,602	10%	10%	1,694	1,819	7%	14%
TOTAL ACCEPTATION	15,180	100%	-43,144	100%	-384%	4,202	100%	110%	15,532	100%	270%	31,221	29,499	-6%	90%

Le résultat des **acceptations conventionnelles** dégage un excédent de 8,096 MDT, soit +245%, cerné essentiellement au niveau du résultat de la branche Incendie contre un excédent de 2,349 en 2012 et un déficit de 19 MDT en 2011 caractérisé par les SRCC,

Concernant **les affaires facultatives**, le résultat des acceptations en 2013 affiche un bénéfice de 19,584 MDT en hausse de 69% par rapport à 2012.

LES PRIMES RETROCEDEES :

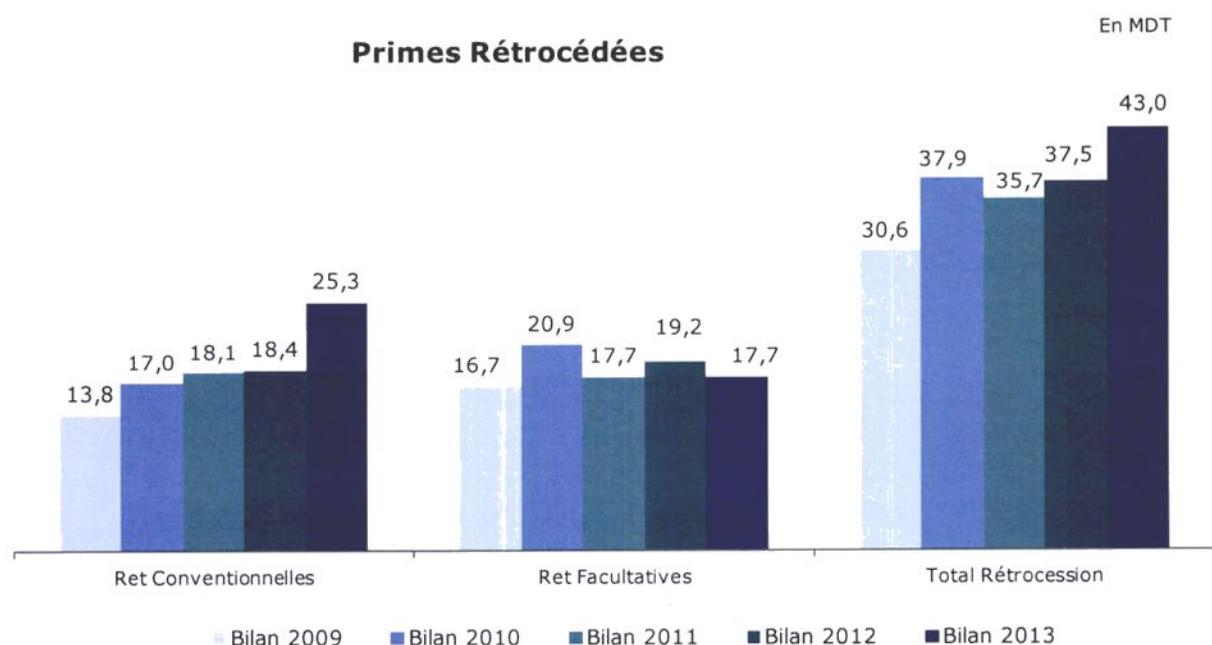
La prime rétrocedée pour 2013 marque une hausse de 14,5% par rapport au 31/12/2012 pour atteindre un montant de 42,979 MDT en suivant l'évolution des acceptations qui ont enregistré une augmentation de 11,5%. L'écart par rapport à l'objectif fixé étant de 3%.

Prime Rétro	2009		2010			2011			2012			2013				
	P.RET	TAUX RETR	P.RET	TAUX RETR	Evol 10/09	P.RET	TAUX RETRO	Evol 11/10	P.RET	TAUX RETRO	Evol 12/11	PREV	P.RET	TAUX RETR	ECART	Evol 13/12
RETRO CONVENTIONNELLE	13,843	38%	17,004	40%	23%	18,067	41%	6%	18,400	39%	2%	24,594	25,306	46%	3%	38%
RETRO FACULTATIVE	16,712	70%	20,894	68%	25%	17,654	68%	-16%	19,140	64%	8%	16,941	17,672	57%	4%	-8%
TOTAL RETROCESSION	30,555	50%	37,899	51%	24,0%	35,721	51%	-5,7%	37,540	49%	5,1%	41,535	42,979	50%	3%	14,5%

Avec la hausse du coût de la couverture dans le monde de la réassurance, la prime rétrocedée a enregistré, sur les cinq dernières années, une évolution moyenne de 9,4%.

Les acceptations facultatives présentent un taux de rétrocession important 82%, en raison du coût élevé de la couverture des affaires pools qui sont rétrocedées à 92%. Sans tenir compte des affaires Pools ce taux sera réduit à 25%.

Le **taux de Réention** s'est amélioré durant la période 2009-2013 passant de 35% en 2008 et antérieurs à une moyenne de 50% durant les cinq dernières années.



Rétrocession par branche

En MDT

PRIME RETRO PAR BRANCHE	2009		2010			2011			2012			2013				
	P.Réto	ST	P.Réto	ST	Evol 10/09	P.Réto	ST	Evol 11/10	P.Réto	ST	Evol 12/11	PREV	P.Réto	ST	Ecart	Evol 13/12
INCENDIE	5,764	19%	7,215	19%	25%	9,262	26%	28%	9,482	25%	2%	13,460	14,632	34%	9%	54%
ARD	0,843	3%	1,318	3%	56%	1,348	4%	2%	1,535	4%	14%	2,090	2,287	5%	9%	49%
ENGINEERING	2,609	9%	3,277	9%	26%	2,581	7%	-21%	3,045	8%	18%	4,255	4,630	11%	9%	52%
R C DECENNALE	4,485	15%	4,205	11%	-6%	4,448	12%	6%	3,501	9%	-21%	3,806	3,892	9%	2%	11%
TRSP. CORPS	1,380	5%	1,519	4%	10%	1,632	5%	7%	1,984	5%	22%	1,968	2,050	5%	4%	3%
TRSP. FAC	1,005	3%	1,146	3%	14%	0,954	3%	-17%	1,142	3%	20%	1,367	0,904	2%	-34%	-21%
ENERGIE	1,419	5%	0,714	2%	-50%	0,849	2%	19%	0,612	2%	-28%	0,991	1,032	2%	4%	69%
AVIATION	13,039	43%	18,489	49%	42%	14,637	41%	-21%	16,229	43%	11%	13,565	13,539	32%	0%	-17%
VIE	0,011	0%	0,015	0%	35%	0,010	0%	-33%	0,011	0%	10%	0,031	0,012	0%	-61%	9%
TOTAL	30,555	100%	37,899	100%	24%	35,721	100%	-5,7%	37,540	100%	5,1%	41,534	42,979	100%	3%	14,5%

L'analyse par branche dégage des hausses de la prime de rétrocession au niveau des branches Dommages et Energie, ayant subies une forte sinistralité durant le dernier quinquennat.

En effet, la branche Incendie accuse une hausse de 54%, suivi par les branches ARD 49%, Engineering 52%,

Par contre on note une diminution du C.A rétrocedés au niveau des branches T. facultés (-21%) et Aviation (-17%) conséquence directe de la baisse du CA au niveau de l'acceptation.

LA CHARGE SINISTRE RETROCESSION :

La charge sinistre de la rétrocession a atteint 13,437 MDT en 2013 contre 24,749 MDT en 2012, soit une baisse de 46%. Notons qu'au niveau de l'acceptation, la charge sinistre a baissé de 26%.

CHARGE SINISTRE PAR NATURE DE RETROCESSION :

CHARGE SINISTRE	2009		2010			2011			2012		2013			
	CH.SIN	ST	CH.SIN	ST	Evol 10/09	CH.SIN	ST	Evol 11/10	CH.SIN	ST	PREV	CH.SIN	ST	Evol 13/12
RETRO CONVENTIONNELLE	6,283	51%	21,937	30%	249%	35,159	113%	60%	12,496	50%	7,440	10,011	75%	-20%
RETRO FACULTATIVE	6,087	49%	51,305	70%	743%	-4,149	-13%	-108%	12,253	50%	3,304	3,426	25%	-72%
TOTAL RETROCESSION	12,370	100%	73,242	100%	492%	31,010	100%	-58%	24,749	100%	10,744	13,437	100%	-46%

Par type de rétrocession, la charge sinistre rétrocession conventionnelle a été marquée par une baisse de 20% par rapport à 2012. En effet 2013 n'a pas subi de sinistres importants faisant appel à la couverture en rétrocession. Pour la charge sinistre en rétrocession facultative, la variation est de -72% au 31/12/2013.

La part supportée par les rétrocessionnaires est estimée à 39% en 2013 contre 53% en 2012 et 79% en 2010.

LE RESULTAT TECHNIQUE RETROCESSION :

A la clôture de l'exercice 2013, le résultat technique de la rétrocession est excédentaire de 21,349 MDT contre un 7,539 MDT en 2012.

RESULTAT TECHNIQUE PAR NATURE DE RETROCESSION :

RESULTAT RETROCESSION	2009		2010			2011		2012		2013			
	RESULTAT	ST	RESULTAT	ST	Evol 10/09	RESULTAT	Evol 11/10	RESULTAT	ST	PREV	RESULTAT	ST	Evol 13/12
RETRO CONVENTIONNELLE	2,268	20%	-11,830	25%	-622%	-22,901	-94%	0,444	6%	8,900	6,563	31%	1378%
RETRO FACULTATIVE	8,885	80%	-35,983	75%	-505%	23,552	165%	7,095	94%	12,417	14,786	69%	108%
TOTAL RETROCESSION	11,153	100%	-47,813	100%	-529%	0,651	101%	7,539	100%	21,317	21,349	100%	183%

Le bénéfice de la rétrocession en 2013, résulte essentiellement de l'amélioration du résultat au niveau de la rétrocession conventionnelle atteignant un montant de 6,563 MDT contre 0,444 MDT en 2012, -22,9 MDT en 2011 et -47,8 MDT en 2010.

Le résultat de la rétrocession facultative a généré un excédent de 14,786DT en 2013, contre un résultat de 7,095 MDT en 2012.

Dans ce cadre, le résultat de la rétrocession a évolué au même rythme que celui des acceptations. Notons, que l'année 2013 est marquée d'une part, par la survenance de plusieurs sinistres non importants restant à notre charge, et par l'aggravation de certains sinistres survenus dans des zones non couvertes par le programme de la rétrocession d'autres parts.

LE RESULTAT TECHNIQUE NET DE RETROCESSION :

Le résultat après rétrocession de l'exercice 2013 a atteint 8,150 MDT contre 7,993 MDT en 2012, soit en amélioration de 2% par rapport à l'année précédente.

Le taux de réalisation est de 82% par rapport au résultat probable 2013.

	2009	2010	EVOL 10/09	2011	2012	EVOL 12/11	2013	EVOL 13/12
PRIME NETTE	30,222	35,822	19%	34,799	39,489	13%	42,900	9%
PRIME ACQUISE NETTE	27,855	33,445	20%	35,67	40,454	13%	41,186	2%
CH.SINISTRE NETTE	16,074	19,457	21%	22,04	21,835	-1%	20,870	-4%
CH.ACQUISITION NETTE	7,755	9,320	20%	11,53	12,228	6%	12,166	-1%
S/P NET	57,7%	58%	1%	61,8%	54%	-13%	51%	-6%
RESULTAT NET	4,026	4,668	16%	3,551	7,993	125%	8,150	2%
FRAIS D'ADMINISTRATION	3,287	3,855	17%	5,008	5,604	12%	6,302	12%
RESULTAT APRES F.ADM	0,739	0,813	10%	-1,457	2,390	-264%	1,848	-23%
RATIO COMBINET NET	97%	98%	0%	108%	98%	-9%	95,5%	-3%

La charge d'acquisition nette tient compte des produits alloués

Après imputation des frais d'administration liés à l'activité technique qui s'élèvent à 6,302 MDT en 2013, **le résultat technique est bénéficiaire de 1,848 MDT** contre un excédent de 2,390 MDT à la clôture de l'exercice 2012.

Le S/P NET présente un ratio **de 51%** en amélioration par rapport à un taux de 54% en 2012 ainsi que par rapport à un objectif de 53%.

Le ratio combiné Net de Rétrocession, a atteint en 2013 un taux de 95,5% en amélioration de 3% par rapport à 2012,

-- ANALYSE PAR BRANCHE --

L'activité Technique de Tunis Ré pour l'année 2013 présente les ratios suivants :

BRANCHE	2012						2013						EVOL	EVOL
	Réalizations						Réalizations							
	P. acquises nettes	Ch. d'acqu nettes	Ch. Sin nettes	frais d'admin	S/P	Ratio Combine	P. acquises nettes	Ch. d'acqu nettes	Ch. Sin nettes	frais d'admin	S/P Net	Ratio Comb Net	s/p	ratio comb
INCENDIE	14,785	4,592	9,631	1,590	65%	107%	13,072	4,217	7,514	2,094	57%	106%	-12%	-1%
ARD	6,296	1,325	3,421	0,491	54%	83%	7,927	1,255	4,323	0,667	55%	79%	0%	-5%
R. TECHNIQUES	5,901	1,970	3,341	0,916	57%	106%	6,016	1,462	3,283	1,160	55%	98%	-4%	-7%
TRANSPORT	7,999	2,909	3,392	0,775	42%	88%	8,341	3,326	3,100	0,813	37%	87%	-12%	-2%
AVIATION	2,278	0,088	0,566	1,666	25%	102%	1,627	0,080	0,429	1,323	26%	113%	6%	11%
VE	3,195	1,344	1,484	0,166	46%	94%	4,203	1,826	2,221	0,245	53%	102%	14%	9%
Total	40,454	12,228	21,835	5,604	54%	98%	41,186	12,166	20,870	6,302	51%	95,5%	-6%	-3%

Chiffres Total Branches

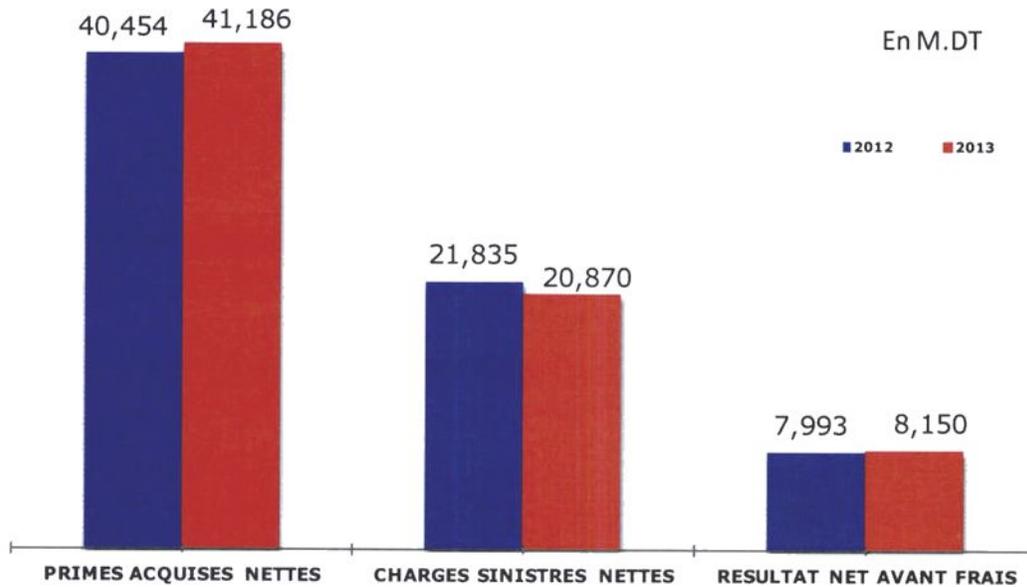
En MDT

	2012		2013	
	Réal	Δ 12/11	Réal	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	77,029	9%	85,878	11%
Primes Acquises	77,602	8%	82,530	6%
Primes Acquises Nettes de Rétrocession	40,454	13%	41,186	2%
Charges Sinistres	46,584	-12%	34,307	-26%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	21,835	-1%	20,870	-4%
S/P Nette	54%	-13%	51%	-6%
Résultat technique avant frais d'administration	7,993	125%	8,150	2%
Ratio Combiné net	98%	-9%	95,5%	-3%
Résultat technique après frais d'administration	2,390	264%	1,848	-23%
R/P Nette	6%	245%	4%	-24%

Le ratio S/P, pour 2013 s'est nettement amélioré pour atteindre 51%,

Le ratio combiné est de 95,5% en 2013 en amélioration de 3% par rapport à 2012,

Le résultat 2013 est bénéficiaire de 8,150 MDT contre 7,993 MDT en 2012 et 3,551 MDT en 2011 expliqué par un développement du chiffre d'affaires de 11,5% et une baisse de la sinistralité nette de 4%.



La Branche Incendie:

Le chiffre d'affaires de la branche Incendie a atteint 28,311 MDT en accroissement de 19% par rapport au 31/12/2012.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

Branche Incendie	2012		2013	
	Réal	Δ 12/11	Réal	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	23,750	19%	28,311	19%
Primes Acquises	23,930	24%	26,051	9%
Primes Acquises Nettes de Rétrocession	14,785	41%	13,072	-12%
Charges Sinistres	17,946	-61%	14,120	-21%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	9,631	-32%	7,514	-22%
S/P Nette	65%	-52%	57%	-12%
Résultat technique avant frais d'administration	1,113	116%	1,341	20%
Ratio Combiné net	107%	-41%	106%	-1%
Résultat technique Net	-0,477	94%	-0,753	-58%
R/P Nette	-3,2%	96%	-5,8%	-79%

La part de cette branche dans le chiffre d'affaires global est de 33% en 2013 contre une part de 31% en 2012, les primes acceptées se répartissent entre 19% en facultatif et 81% en conventionnel.

Au 31/12/2013, cette branche a enregistré une évolution de 9% au niveau des conventionnelles et une augmentation de 62% pour les facultatives.

En terme de charge sinistre nette, la branche incendie a enregistré une baisse de 22% pour atteindre 7,514 MDT par rapport à l'exercice 2012 constatée au niveau des acceptations conventionnelles (-34%).

Le ratio combiné de la branche Incendie est 106% à la clôture de l'exercice 2013 contre 107% en 2012.

La Branche Accident et Risques Divers:

La branche Accident et Risques Divers regroupe les catégories Accidents, Crédits, RC Automobile, Risques agricoles et Toutes branches, a enregistré une évolution du chiffre d'affaires de **38%**.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

Branche ARD	2012		2013	
	Réal	Δ 12/11	Réal	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	7,535	-13%	10,429	38%
Primes Acquisées	7,814	-11%	10,113	29%
Primes Acquisées Nettes de Rétrocession	6,296	-15%	7,927	26%
Charges Sinistres	4,316	81%	5,313	23%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	3,421	63%	4,323	26%
S/P Nette	54%	92%	55%	0%
Résultat technique avant frais d'administration	1,896	-57%	2,350	24%
Ratio Combiné net	83%	62%	79%	-5%
Résultat technique Net	1,405	-64%	1,682	20%
R/P Nette	22%	-58%	21%	-5%

La part de cette branche dans le chiffre d'affaires global se situe à 12%, répartie entre 84% pour les acceptations conventionnelles et 16% pour les facultatives.

En terme de sinistralité nette de la branche ARD, le ratio S/P est passé de 54% à 55% en 2013.

Le ratio combiné de la branche est de 79% contre 83% en 2012 soit une amélioration de 5%.

La Branche Risques Techniques:

Le chiffre d'affaires de la branche Risques Techniques regroupant les catégories engineering et RC Décennale, s'est élevé à 14,968 MDT en hausse de 23% par rapport à l'année 2012.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

<i>Branche R. Techniques</i>	2012		2013	
	Réal	Δ 12/11	Réal	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	12,181	-1%	14,968	23%
Primes Acquises	11,855	5%	13,436	13%
Primes Acquises Nettes de Rétrocession	5,901	-3%	6,016	2%
Charges Sinistres	5,566	70%	5,250	-6%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	3,341	60%	3,283	-2%
S/P Nette	57%	65%	55%	-4%
Résultat technique avant frais d'administration	1,093	-57%	1,271	16%
Ratio Combiné net	106%	31%	98%	-7%
Résultat technique Net	0,177	-90%	0,111	-37%
R/P Nette	3%	-89%	2%	-38%

Par sous catégorie on constate une hausse du chiffre d'affaires **Engineering** de 29%, et 9% pour la catégorie **RC Décennale** par rapport à l'exercice 2012.

La charge sinistre nette de la branche Risques Techniques s'est améliorée de 2% par rapport à 2012 avec un ratio de S/P de 55%. Le résultat technique avant Frais d'administration est bénéficière 1,271 MDT.

Le ratio combiné est de 98% en 2013 en amélioration de 7% par rapport à 2012.

La Branche Vie :

Le chiffre d'affaires en 2013 de la branche vie a atteint 4,617 MDT contre 3,399 MDT en 2012 enregistrant ainsi une hausse importante de 36%. La part de cette branche dans le chiffre d'affaires global est de 5,5%.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

<i>Branche Vie</i>	En MDT		
	2012 Réal	2013 Réal	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	3,399	4,617	36%
Primes Acquises	3,205	4,215	31%
Primes Acquises Nettes de Rétrocession	3,195	4,203	32%
Charges Sinistres	1,484	2,221	50%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	1,484	2,221	50%
S/P Nette	46%	53%	14%
Résultat technique avant frais d'administration	0,420	0,156	-63%
Ratio Combiné net	94%	102%	9%
Résultat technique Net	0,254	-0,088	-135%
R/P Nette	8%	-2%	-126%

Les acceptations en provenance de la Tunisie représentent 87% des primes acceptées, contre 13% pour les acceptations des marchés étrangers.

Etant donné que la branche vie est protégée par un traité catastrophe au niveau de la rétrocession, le taux de rétention de cette branche est de 99%.

La branche vie dégage en 2013 un excédent avant frais de 0,156 MDT contre 0,420 MDT en 2012 ; Le ratio combiné est de 102% à la clôture de l'exercice 2013 contre un ratio de 94% en 2012.

La Branche Transport:

La branche Transport regroupe les catégories Corps Maritimes, Transport Facultés et Energie.

Les primes acceptées ont atteint 12,575 MDT à la clôture de l'exercice 2013, soit une hausse de 8% par rapport à l'exercice précédent.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

Branches Transports	En MDT			
	2012		2013	
	Real	Δ 12/11	Real	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	11,594	5%	12,575	8%
Primes Acquisées	11,553	0%	12,378	7%
Primes Acquisées Nettes de Rétrocession	7,999	1%	8,341	4%
Charges Sinistres	5,984	13%	3,282	-45%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	3,392	11%	3,100	-9%
S/P Nette	42%	10%	37%	-12%
Résultat technique avant frais d'administration	1,822	-12%	1,914	5%
Ratio Combiné net	88%	5%	87%	-2%
Résultat technique Net	1,047	-24%	1,101	5%
R/P Nette	13%	-25%	13%	1%

La charge sinistre nette a connu une baisse de 9% passant de 3,392 MDT en 2012 à 3,100 MDT en 2013. Cette baisse est cernée au niveau de la sous catégorie transport Corps (-45%).

Le ratio combiné est de 87% à la clôture de l'exercice 2013 contre un ratio de 88% en 2012.

Le résultat technique dégage un excédent de 1,914 MDT en hausse de 5% par rapport à 2012.

La Branche Aviation:

La branche Aviation qui se positionne avec une part de 17% du total chiffre d'affaires en 2013 contre une part de 24% réalisée à la fin de l'exercice 2012. Enregistrant une baisse de 19%, cette baisse résulte d'une révision des tarifs au niveau international.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE

En MDT

Branche Aviation	2012		2013	
	Réal	Δ 12/11	Réal	Δ 13/12
Chiffre d'Affaires	18,571	20%	14,979	-19%
Primes Acquis	19,245	8%	16,337	-15%
Primes Acquis Nettes de Rétrocession	2,278	235%	1,627	-29%
Charges Sinistres	11,288	311%	4,120	-63%
Charges Sinistres Nettes de Rétrocession	0,566	226%	0,429	-24%
S/P Nette	25%	138%	26%	6%
Résultat technique avant frais d'administration	1,650	45%	1,118	-32%
Ratio Combiné net	102%	-29%	113%	11%
Résultat technique Net	-0,016	-95%	-0,205	-
R/P Nette	-1%	98%	-13%	-

Cette branche est fortement rétrogradée, la prime retenue est de 10% en 2013 contre 13% en 2012.

La charge sinistre brute de cette branche a enregistré une baisse importante de 63% par rapport à l'exercice 2012 ayant supporté la charge du sinistre Tunis Air (Février 2013), le ratio combiné net est de 113% contre 102% en 2012 suite à la chute de la prime cette année.

II - LA GESTION GENERALE

Les Placements :

Les placements de Tunis Re englobent les placements financiers, monétaires, immobiliers et des dépôts auprès des cédantes. Ils s'élevèrent en 2013 à 241,1 MDT contre 235,8 MDT en 2012, soit une évolution de 2%. Par rapport aux objectifs 2013, les placements ont marqué un dépassement de 2%.

Les données relatives aux placements seront présentées avant amortissement et provisions et ne comprennent pas les liquidités auprès des établissements bancaires et ce en adéquation avec la structure des états financiers.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS :

En MDT

	2012		Budget	2013			Evol
	Monatnts	ST		Monatnts	Ecart	ST	
Placements Immobiliers	9,125	4%	9,468	9,425	0%	4%	3%
Placement Financiers	69,215	29%	76,558	81,212	6%	34%	17%
Actions et Participations	35,905	15%	44,480	45,341	2%	19%	26%
Emprunts	33,310	14%	32,078	35,871	12%	15%	8%
Placements Monétaires	83,709	35%	81,465	78,008	-4%	32%	-7%
Placements en dépôts	64,446	27%	60,457	57,000	-6%	24%	-12%
Placements en devises	19,263	8%	21,008	21,008	0%	9%	9%
Dépôts auprès des cédantes	71,669	30%	67,579	69,398	3%	29%	-3%
Autres	0,712			0,794			
Placements Retakaful	1,433	1%	2,332	2,263	-3%	1%	58%
Total	235,864	100%	237,403	241,099	2%	100%	2%

- ✓ **Les placements immobiliers** représentent 4% du total placement en 2013, ils ont connu un accroissement de 3% pour atteindre 9,425 MDT.
- ✓ **Les placements financiers**, constitués des actions cotées, des participations, des titres d'OPCVM et des emprunts obligataires, totalisant au 31/12/2013 un montant de 81,212 MDT contre 69,215 MDT en 2012 soit une évolution de 17%.

L'amélioration des placements financiers touche aussi bien la sous catégorie des actions et participations que la sous catégorie des emprunts

- o Les actions et participations sont passées de 35,905 MDT en 2012 à 45,341 MDT en 2013 en hausse de 26% En effet, Tunis Re a participé à l'augmentation de capital de l'Africa Re, ainsi qu'à la création des deux compagnies tunisiennes d'assurance Takaful Elle a participé aussi aux différentes introductions en bourses réalisées en 2013 sur la place boursière de Tunis
- o Les emprunts ont enregistré une hausse de 8%, passant de 33,310 MDT à 35,871 MDT en 2013, suite à la souscription à des nouvelles émissions sur le marché obligataire

Le choix des placements sur le marché financier est motivé par la recherche d'une meilleure rentabilité du portefeuille global conjuguée à un niveau de risque acceptable, tout en assurant un niveau de liquidité confortable

- ✓ **Les placements monétaires** constitués des comptes à terme à court et long termes et des placements en devises Ces placements ont atteint au 31/12/2013 un montant de 78 MDT contre 83,709 MDT en 2012 soit en baisse de 7% Cette baisse est expliquée par la réaffectation d'une partie de cette catégorie vers les placements financiers

Les placements en devises ont progressé de 9%, passant de 19,263MDT en 2012 à 21 MDT à fin 2013 expliqué par la variation des taux de changes en USD et en Euro

En termes de structure, les placements monétaires représentent 32% de l'ensemble des placements contre 35% une année auparavant

- ✓ **Les dépôts auprès des cédantes** Les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques représentant 29% du total placement, ont atteint au 31/12/2013 un montant de 69,398 MDT enregistrant ainsi une baisse de 3% par rapport à 2012

- ✓ **Les Placements de l'activité Retakaful** Ces placements comprennent les avoirs en devises, les dépôts auprès des cédantes et le « seed capital » A fin 2013, ils totalisent 2,263 MDT en évolution de 58%, représentant 1% du total des placements et sont détaillés comme suit

Placement monétaire	1,000 MDT
Placements en devises	0,905 MDT
Dépôts en espèces auprès des cédantes	0,358 MDT

Les Produits des placements :

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser des produits financiers de 9,655 MDT en 2013 contre 7,376 MDT en 2012 soit une amélioration de 31%.

	2012			2013			En MDT
	Produit	ST	Budget	Produit	Ecart	ST	Evol
Placements Immobiliers	0,550	7%	0,859	0,837	-3%	9%	52%
Placement Financiers	2,352	32%	3,021	3,284	9%	34%	40%
Actions et Participations	0,849	12%	1,151	1,175	2%	12%	38%
Emprunts	1,503	20%	1,87	2,109	13%	22%	40%
Placements Monétaires	2,833	38%	3,827	3,649	-5%	38%	29%
Placements en dépôts	2,571	35%	3,636	3,456	-5%	36%	34%
Placements en devises	0,261	4%	0,191	0,193	1%	2%	-26%
Dépôts auprès des cédantes	1,601	22%	1,689	1,817	8%	19%	14%
Placements Retakaful	0,041	1%	0,071	0,067	-6%	1%	65%
Total	7,376	100%	9,467	9,655	2%	100%	31%

L'analyse par catégorie des produits des placements montre les évolutions suivantes :

- Les placements immobiliers ont dégagé un revenu en hausse de 52% pour atteindre 0,837 MDT, et ce grâce aux loyers collectés sur les placements immobiliers hors exploitation et au loyer théorique du nouveau siège social.
- Les placements financiers présentent une hausse de ses produits de 40% pour atteindre 3,284 MDT, suite à l'amélioration des taux d'intérêts d'une part et de la réalisation de plus values sur cession plus importantes d'autre part.
- Les placements Monétaires en dinars tunisien et en devises ont évolué de 2,571 MDT en 2012 à 3,456 MDT au 31/12/2013, soit 29%. Cette évolution s'explique par une meilleure négociabilité des taux rémunérateurs.
- Les produits dégagés par les dépôts auprès des cédantes ont évolué de 14%, passant en 2013 à 1,817 MDT.
- Les revenus des placements de l'activité Retakaful affiche une hausse de 65% pour atteindre 0,067 MDT.

LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux au titre de l'exercice 2013 ont atteint 6,699 MDT contre 6,017 MDT en 2012, soit une évolution de 11%.

La part des frais généraux affectée à l'activité technique au titre des frais d'administration se chiffre à 6,302 MDT contre 5,604 MDT. Rapporté au chiffre d'affaires, ces frais d'administration représentent 7,3%.

LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

L'ensemble des activités de Tunis Ré a dégagé au titre de l'exercice 2013 **un résultat bénéficiaire de 7 673 726 dinars** contre 6 191 725 dinars en 2012, **en hausse de 24%**, représentant **10,2%** du capital social.

Ce résultat a été fortement impacté par la provision pour risque supplémentaire de 2,5 MDT et qui a été constituée compte tenu des résultats préliminaires des travaux de vérification fiscale approfondie dont la société fait objet depuis mi-juillet 2013 et qui concerne essentiellement une imposition au titre de la retenue à la source au taux de 17,64% sur la période 2009-2012 des primes cédées au profit des réassureurs étrangers résidents dans les pays n'ayant pas conclu avec la Tunisie une convention de non double imposition.

Sachant que, la loi des finances pour la gestion 2014 a consacré le principe de la non imposition de ces primes, mais sans effet rétroactif, ce qui a soumis tous les transferts effectués avant 2014 à cette retenue à la source.

LE BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2013 Tunis Ré a un effectif de 80 employés dont 55% de sexe masculin et 45% de sexe féminin. Avec 32 ans d'activité, le personnel de Tunis Ré dispose d'une ancienneté moyenne de 18 ans.

L'effectif en 2013 se présente comme suit :

- Catégorie I 57
- Catégorie II 15
- Catégorie III 5
- Catégorie IV 2
- Catégorie V 1

80

Les frais du personnel au titre de 2013 ont atteint 3 238 654 dinars.

Dans le cadre du renforcement du taux d'encadrement du personnel de la société, Tunis Re a procédé courant 2013, au recrutement d'un ingénieur statisticien et d'un ingénieur informaticien, afin de dynamiser la structure de la société et la doter de nouvelles compétences.

Par ailleurs, soucieuse des besoins en qualification de son personnel, dans un environnement en perpétuelle mouvement, Tunis Re suit de près la performance de ses employés par le renforcement de la formation et par la participation dans les différentes manifestations nationales et internationales.

Dans ce cadre, un programme de formation diversifié auprès des institutions financières à l'étranger (Londres, Maroc, et Jordanie) a été dédié aux cadres de Tunis Re et ce, dans les domaines aussi bien techniques que financiers.

Tunis Re a aussi participé à plusieurs manifestations internationales à savoir le FANAF, le JOIF en Jordanie, l'OAA, le 19^{ème} Forum de la réassurance Africaine au Soudan, le GAIF au Maroc, les rendez vous de Monte Carlo et Baden-Baden.

LES ACTIONS COMMERCIALES

LES ACTIONS COMMERCIALES.

Les actions Commerciales pour l'année 2013 :

La campagne commerciale :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, TUNIS RE cherche à se développer principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes.

La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec la politique de souscription sélective et rigoureuse de la société qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Des actions commerciales ont été menées au cours de l'année 2013 pour préparer la campagne de renouvellement des mois d'Avril et de Juillet 2013 ainsi que de Janvier 2014.

Elles s'inscrivent dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation des nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de TUNIS RE sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaire.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.
- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités avec ses marchés.
- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.

Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, des visites commerciales à quelques marchés cibles avec la participation à quelques manifestations régionales ont été effectuées:

☐ Manifestations Régionales :

- 37^{ème} Assemblée Générale Annuelle de la **FANAF**, Yaoundé, Cameroun du 25 au 28 Février 2013
- **Multaqa Qatar**, Doha du 10 au 12 Mars 2013.
- Conférence et Assemblée Générale Annuelle de l'**OAA**, Le Caire du 26 au 29 Mai 2013

☐ Manifestation organisée en Tunisie:

- 19^{ème} **rendez-vous de Carthage** du 14 au Avril 2013
- **Forum de la Réassurance Africaine** du 6 au 8 Octobre 2013.

☐ Tournée Commerciales:

Des visites ont été effectuées compte tenu des échéances de renouvellement de chaque marchés au ;

- Maghreb (Lybie, Algérie, Mauritanie)
- Pays Arabes (Oman, Koweït, EAU, Bahreïn, Jordanie, Liban, Soudan).
- Afrique de l'Est et l'Ouest

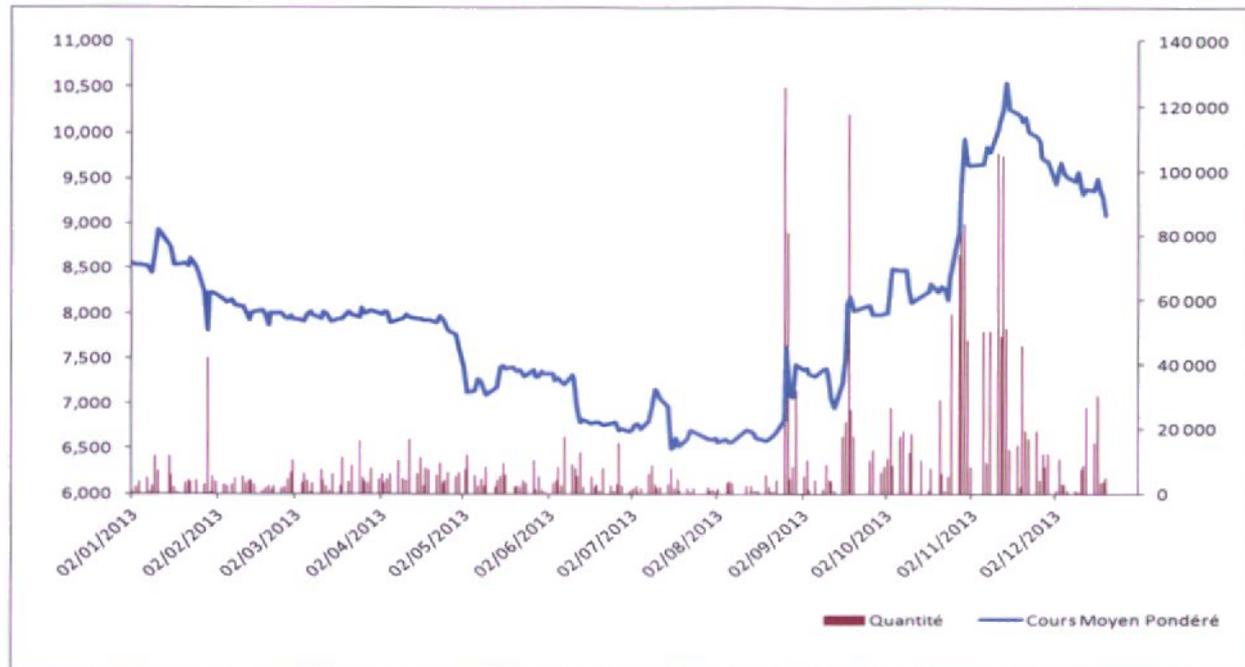
Un bureau de représentation a été ouvert en Afrique (Côte d'Ivoire) fin 2012. En 2013, grâce aux efforts considérables déployés par le chef de bureau d'Abidjan, plusieurs contacts et visites commerciales ont été entamés au niveau de la zone Ouest (Subsaharienne), dans le but de consolider nos parts sur le marché africain et de rechercher de nouveaux partenaires leurs offrants des couvertures pour leur risques ainsi que l'assistance techniques.

**EVOLUTION DE
L'ACTION DE
TUNIS RE**

EVOLUTION DE L'ACTION DE TUNIS RE EN 2013.

Au cours de l'année 2013, le titre Tunis Re est passé par une phase difficile, affecté par la conjoncture économique et financière nationale, et ce n'est qu'au courant du dernier trimestre 2013 que le cours du titre a repris une tendance haussière pour atteindre 10,500 dinars durant le mois de novembre 2013.

L'année 2013 a été clôturée avec un cours moyen de 9,625 dinars suite à un mouvement de prise de bénéfice engagé par les petits porteurs.



La régulation du titre Tunis Re :

Selon le titre 4 du règlement du CMF et dans le cadre de régulation du cours du titre Tunis Re, un contrat de régulation a été initié depuis le début de l'année 2011. Ce contrat a pour objet la réduction des fluctuations excessives du cours et est géré par l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Le contrat n'a été mouvementé durant 2013 que pendant le mois de janvier. Le nombre de titres achetés pendant cette période est de 1.465 actions pour un capital de 12.600,050 dinars, d'où un prix moyen de 8,600 dinars et aucun titre n'a été vendu. Ces transactions ont permis au titre à se stabiliser dans une fourchette comprise entre 8,500 dinars et 8,700 dinars.

Le solde du contrat de régulation du cours fait ressortir un solde de 44.756 actions acquies à un total de 489.894,810 dinars, soit un prix moyen de 10,944 dinars.

Le contrat de liquidité :

Le contrat de liquidité est entré en vigueur le 22 novembre 2013 et est composé d'une somme de 1,5 millions de dinars et de 165 000 titres Tunis Re. Ce contrat est mis en place par les principaux actionnaires de Tunis Re et il est géré par l'intermédiaire en bourse MAC SA dans le but d'assurer la liquidité des actions de Tunis Re et la régularité de leur cotation et ce conformément à la décision générale du CMF N°9, relative au modèle type de contrat.

**STRUCTURE
DU
CAPITAL**

STRUCTURE DE CAPITAL AU 31-12-2013

Catégorie	Nombre	Structure
Etat tunisien	782 226	5,21%
Sociétés d'Assurance & de Réassurance	6 332 985	42,22%
Institutions Bancaires	3 428 062	22,85%
Sociétés d'Investissement	1 196 980	7,98%
Personnes Morales	854 874	5,70%
Personnes Physiques	2 209 253	14,73%
Participations Etrangères	18 517	0,12%
TUNIS RE REGULATION	177 089	1,18%
ROMPUS	14	0,00%
TOTAL	15 000 000	100%

Le capital de Tunis Re est reparti en 15 000 000 d'actions, avec une part prépondérante pour les sociétés d'assurances et de réassurance (42,22%), suivi par les institutions bancaires 22,85%, L'Etat détient 5,21%

LA GOUVERNANCE

ET

LA GESTION INTERNE

GOVERNANCE ET GESTION INTERNE

LA GOUVERNANCE

Tunis Re s'est dotée par un système de gouvernance axé sur les structures suivantes

- Le Conseil d'Administration ,
- Le Comité Permanent d'Audit ,
- Le comité des Risques ,
- L'audit externe ,
- Les comités internes ,

1- Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de TUNIS RE détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société

Le Conseil d'Administration de TUNIS RE se réunit au moins quatre fois par an, il est composé de douze administrateurs, dont deux administrateurs représentant l'Etat tunisien, six représentent les entreprises d'assurances, trois administrateurs représentant les banques et leurs filiales et un représentant des petits porteurs

2- Comité Permanent d'Audit

Conformément aux dispositions de la loi sur la sécurité financière et afin de renforcer la lisibilité dans la conduite stratégique, le Conseil a mis en place depuis 2006 un Comité permanent d'audit Ce Comité se compose de trois membres émanant du conseil d'administration Par leur expérience et les fonctions qu'ils ont occupées au cours de leur carrière, tous les membres du Comité d'audit ont une compétence de haut niveau en matière financière et assurantielle

Le comité s'est doté d'un règlement intérieur faisant ressortir deux missions essentielles

- **Mission comptable** comprenant notamment l'analyse des documents financiers périodiques, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, l'examen du traitement comptable de toute opération significative, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes, le contrôle de tout document d'information comptable et financière avant qu'il ne soit rendu public,
- **Missions de contrôle Interne** il appartient au Comité d'audit de s'assurer de la mise en place du système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires

3 -Le comité des risques

En tant réassureur professionnel, Tunis Re a institué des procédures fortes en matière de gestion du risque Néanmoins, Une direction ERM a été créée, ayant les principales fonctions suivantes

- Identification des événements potentiels susceptibles d'affecter l'atteinte des objectifs de la société ,
- Mise en œuvre des procédés et méthodologies de gestion appropriée des risques en cohérence avec son appétence pour le risque ,
- Pilotage du processus de management des risques dans sa globalité

Le comité de risques examine la politique d'Enterprise Risk Management au sein de l'entité

Ce comité est composé du Président Directeur General de Tunis Re, de deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et du Directeur du Risk Management

Le Président Directeur General peut, en cas de besoin, convoquer toute personne dont la présence est susceptible d'apporter un éclairage à un sujet de débat

Le comité des risques est chargé de

- Suivre les activités de gestion des risques au sein de l'entité,
- Développer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques ,
- Examiner les rapports de gestion des risques
- Assurer le suivi et la revue du système mis en place

4- L'audit externe

Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful

Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe

5-Les comités internes

Le Président-Directeur général de Tunis Re est assisté, dans le cadre de sa mission de détermination et de mise en œuvre des orientations de l'activité de la société, par des comités internes dont essentiellement

- Le comité directeur
- Le comité technique
- Le comité de placement (émanant du Conseil)
- Le comité de recouvrement
- Le comité informatique
- Le comité de souscription

Le système de contrôle Interne au sein de Tunis Re tend à permettre le respect des exigences légales et réglementaires applicables en Tunisie au même titre que l'observation des règles prudentielles

La société s'emploie à mettre en place un système performant de contrôle interne à même de permettre

- le respect des normes, plans, procédures, lois et réglementations,
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et d'exploitation,
- la protection et la sauvegarde des actifs de l'entreprise

Pour ce faire, la société a mis en place divers manuels de nature à cerner les risques majeurs et à fixer les règles de conduite des utilisateurs dont

- le manuel des procédures et les fiches de fonctions,
- le manuel comptable,
- le manuel de souscription,
- le manuel d'audit

Dans le but d'asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à posteriori de nature à contenir les risques encourus par l'entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d'apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grandes agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l'agence AM Best. Malgré le contexte difficile du pays et de la région, l'AM Best a reconfirmé en juillet 2013 la note de la société de **B+ (bien) avec perspective stable**.

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifié conforme au standard financier **MSI 20000** au cours de l'année 2013. Certification qui lui est attribuée officiellement de l'Institut de la bourse de Paris (Maghreb Corporate) le 25 Octobre 2010 (Première société de réassurance Tunisienne certifiée).

**PERSPECTIVES
D'AVENIR**

ET

**ANALYSE DES
ECARTS**

Les Perspectives d'avenir et l'analyse des écarts :

L'évolution de l'activité de Tunis Re tout au long de la période 2013-2017, s'est basé sur l'actualisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs, définis au niveau du plan de développement (2012-2016), et compte tenu des réalisations des deux exercices 2012-2013, les perspectives de l'exercice 2014 aussi bien sur le plan local qu'international et suite à l'impact attendu sur la capacité de souscription dû au renforcement des fonds propres

Dans ce contexte, Tunis Re a ajusté ses prévisions pour la période 2013-2017 en

- Consolidant son intervention sur le marché domestique compte tenu du déroulement de la campagne de renouvellement de cette année ,
- Maintenant la vigilance sur certains marchés exposés et renforçant son intervention sur les zones cibles dont notamment le Maghreb spécialement le marché Libyen tout en ciblant de nouvelles affaires sur les marchés développés notamment en matière de la branche Rétaakaful et de la réassurance Vie ,
- Poursuivant ces efforts de renforcement de ses capitaux propres par la concrétisation de la prochaine augmentation du capital qui devrait passer de 75 MDT à 100 MDT en 2014 ,
- Renforçant son système de gestion de risque pour mieux optimiser son activité

La réalisation de ces objectifs se fera dans le cadre d'une politique de souscription sélective et efficace basée sur une gestion maîtrisée des risques ,

Ces objectifs prennent en considération les changements au niveau d'un environnement économique et financier tant sur le plan national que sur le plan international ou Tunis Re continuera à évoluer en harmonie avec sa capacité financière tout en observant de près l'évolution des marchés pour apporter les ajustements jugés nécessaires

Ces objectifs sont fixés compte tenu des possibilités et des potentialités de développement offertes par chaque marché et en fonction de l'évolution des résultats

I- Analyse des écarts enregistrés au niveau de l'activité Technique :

Chiffre d'affaires

	2013R	2014P	2015P	2016P	MDT 2017P
Ancien plan (2012-2016)	82,88	88,379	94,07	100,202	
Nouveau plan (2013-2017)	85,878	89,452	94,727	100,783	107,135
Ecart	3,6%	1%	1%	1%	

Commentaire

Le chiffre d'affaires réalisé en **2013** a atteint 85,878 MDT contre une prévision de 82,880 MDT estimée lors du plan 2012-2016, soit un écart positif de 3,6%, expliqué par l'ajustement à la hausse de nos prévisions suite à une reprise sensible de l'activité économique au niveau national et international avec l'entrée en portefeuille de nouveaux marchés essentiellement de la zone des Pays Arabes.

En 2014, on enregistre un écart positif de 1% par rapport au plan 2012-2016. En effet la prévision en hausse de la prime, provient particulièrement de la branche Incendie,

Le reste du Plan : l'objectif du chiffre d'affaires est fixé à 107,135MDT en 2017 marquant une évolution moyenne de 6% sur les cinq années du plan. Cette évolution se traduit par la croissance des primes acceptées des différents marchés cibles, les perspectives de consolidation des relations avec nos cédantes actuelles ainsi que la réalisation de nouvelles affaires.

Charges de sinistres

	2013R	2014P	2015P	2016P	MDT 2017P
Ancien plan (2012-2016)	23,216	25,304	26,782	28,833	
Nouveau plan (2013-2017)	34,307	31,439	31,16	32,991	35,17
Ecart	48%	24%	16%	14%	

Commentaire

La charge sinistre pour **2013** présente un écart de 48% par rapport à l'objectif défini lors du plan 2012-2016. Cet écart émane des aggravations survenues sur le marché étranger notamment sur l'Asie et le Maghreb (marchés Libyen et Indien).

Au cours de l'**exercice 2014**, la charge sinistre sera de 31,439 MDT par plus de prudence et l'écart sera de 24% par rapport à l'ancien plan. Pour le reste du plan la charge sinistre restera au même niveau dans l'hypothèse d'une sinistralité future courante.

Primes rétrocédées

	MDT				
	2013R	2014P	2015P	2016P	2017P
Ancien plan (2012-2016)	41,201	43,529	46,1	48,898	
Nouveau plan (2013-2017)	42,979	44,844	47,244	49,95	52,726
Ecart	4%	3%	2%	2%	

Commentaire

La prime rétrocédée en **2013**, présente un **écart de 4%** par rapport au plan 2012-2016, une hausse constatée au niveau de la rétrocession des affaires en provenance du marché locale suivant l'évolution du chiffre d'affaires en acceptations.

Le programme de rétrocession serait maintenu durant la période du plan 2013-2017. En effet, les primes rétrocédées pour le reste du plan présentent de faible écart variant de 2% à 3%.

Les primes rétrocédées en **2014** marqueront une évolution de 4,3% par rapport à 2013 en suivant l'augmentation du chiffre d'affaires brut en acceptation.

Pour le reste du plan une évolution moyenne des primes rétrocédées est de l'ordre de 5,2% contre 6,5% dans l'ancien plan pour atteindre 52,726 MDT.

Charge de sinistre Rétrocession

	MDT				
	2013R	2014P	2015P	2016P	2017P
Ancien plan (2012-2016)	4,100	5,039	5,431	7,152	
Nouveau plan (2013-2017)	13,437	9,192	7,693	10,04	9,356
Ecart	228%	82%	42%	40%	

Commentaire

La charge sinistre rétrocession en **2013** a marqué un écart important par rapport à l'ancien plan (2012-2016) qui ne tient pas compte de la survenance d'un sinistre aviation (Tunis Air) survenu en Février 2013, le plan révisé (2013-2017) prévoit donc une charge sinistre rétrocession de 10,7 MDT et l'écart devient 25%, cet écart provient des aggravations sur des acceptations conventionnelles.

A remarquer que cet évènement (sinistre Tunis Air) a généré une charge sinistre brute estimée à 10,6 MDT largement rétrocédée (95,9%).

Toutefois en **2014**, la charge sinistre relative à la rétrocession atteindrait 9,2 MDT présentant ainsi un écart de 82% entre les deux plans. Et en baisse de 32% par rapport à 2013.

Cependant la charge sinistre marquerait au terme du plan (avec l'hypothèse d'une sinistralité ordinaire) une évolution moyenne de -6% contre -8% dans l'ancien plan, pour atteindre 9,356 MDT en 2017.

	<u>Résultat net de rétrocession</u> (avant F. d'Administration)				MDT
	2013R	2014P	2015P	2016P	2017P
Ancien plan (2012-2016)	9,552	11,602	13,151	15,69	
Nouveau plan (2013-2017)	8,15	11,983	13,403	16,16	18,211
Écart	-15%	3%	2%	3%	

Commentaire

Le résultat après rétrocession de l'exercice **2013** (avant frais généraux) atteint 8,150 MDT contre 9,552 MDT dans l'ancien plan, faisant un écart de -15% par rapport aux objectifs établis pour 2013, Ceci résulte de l'écart positif au niveau de la charge sinistre brute en acceptation.

Le résultat après rétrocession de l'exercice **2014** est estimé à 11,983 MDT, marquant un écart de 3% par rapport au plan précédent;

Durant ce plan et avec la prise en considération de l'augmentation du capital en 2014, le maintien du programme de rétrocession et l'hypothèse d'absence d'évènements majeurs, le résultat évoluerait en moyenne de 23% pour atteindre 18,211 MDT en 2017.

	<u>Résultat net de l'exercice</u>				MDT
	2013R	2014P	2015P	2016P	2017P
Ancien plan (2012-2016)	10,95	15,334	19,728	24,196	
Nouveau plan (2013-2017)	7,674	15,422	19,686	24,014	28,262
Écart	-30%	1%	0%	-1%	

Commentaire

Le résultat de l'exercice **2013** est bénéficiaire de 7,674 MDT marquant un écart de -30% par rapport au plan, effet de la constatation de provisions pour risques et charges à raison de 2,5 MDT supplémentaire au titre de la vérification fiscale approfondie dont la société fait objet depuis Juillet 2013.

Compte non tenu de ces provisions, le résultat aurait été conforme à l'objectif soit **10,174 MDT**.

Le résultat de l'exercice **2014** sera bénéficiaire de 15,422 MDT marquant un léger écart de 1% par rapport à l'ancien plan, en effet le nouveau plan reste aussi prudent et prévoit un retour progressif de l'activité technique.

Au cours du plan 2013-2017, le résultat évoluerait en moyenne de 42% pour atteindre 28,262 MDT, tout en tenant compte de l'évolution des résultats techniques et autre que technique (notamment la hausse des produits financiers, effet de l'augmentation de capital).

II- Analyse de modifications opérées au niveau de l'activité Financière:

Placements

	2013R	2014P	2015P	2016P	MDT 2017P
Ancien plan (2012-2016)	232,723	293,787	312,395	331,079	
Nouveau plan (2013-2017)	241,099	293,835	306,101	319,161	333,367
Ecart	4%	0%	-2%	-4%	

Commentaire

Pour l'exercice 2013 le taux de réalisation des placements est de 104% par rapport aux prévisions énoncées dans le plan 2012-2016,

En ce qui concerne 2014 il n'y aurait pas d'écart, les prévisions seront les mêmes avec l'injection des fonds attendus suite à la concrétisation d'un partenariat stratégique avec une institution de renommée.

En restant en quête des nouvelles opportunités de placements et d'investissement, le reste du plan marquera une évolution moyenne de 9% contre 13% pour l'ancien plan.

Compte tenu de la conjoncture économique et financière difficile en 2012 et 2013 en Tunisie et la stagnation des offres de placements, il a été opportun de réviser les produits dans le plan 2013-2017 comme suit.

Produits financiers

	2013R	2014P	2015P	2016P	MDT 2017P
Ancien plan (2012-2016)	9,872	13,407	16,523	20,15	
Nouveau plan (2013-2017)	9,656	12,037	14,616	17,98	20,299
Ecart	-2%	-10%	-12%	-11%	

Commentaire

Les produits 2013 présentent un écart de -2%.

Par ailleurs, l'écart pour l'année 2014 sera de -10% compte tenu de la situation encore instable au niveau du marché financier et monétaire.

Le reste du plan marquerait une évolution moyenne de 20% contre 27% pour l'ancien plan. Les produits atteindront 20,3 MDT en 2017.

EXTRAITS

STATUTAIRES

EXTRAITS STATUTAIRES :

ARTICLE 22 - ADJONCTIONS REMPLACEMENTS .

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur

ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial

Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci après, déterminés par le Conseil d'Administration

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion

ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extra-ordinaires

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception

ARTICLE 48 - REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social
- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés

Sur le bénéfice distribuable il est prélevé

- une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel
- les dividendes à servir aux actions fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire

Le solde est affecté aux résultats reportés

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants
si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives
s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait

L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social

I- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafa, Mutuelle ville
1002 Tunis - Tunisie
Tél 00 216 71 282 730
Fax 00 216 71 289 827
E-mail gac.audit@gnet.tn



SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RÉ » RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES États financiers - exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de TUNIS RÉ

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2013

1- Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société Tunis Ré comprenant le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle en vigueur applicable aux compagnies de réassurance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la compagnie relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de Tunis Re arrêtés au 31 décembre 2013 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Tunis Re ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°2 "Provisions pour autres risques et charges"

Tunis Re a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi sur la vérification du report de l'impôt sur les sociétés provenant des exercices 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008 et en matière d'impôts, droits et taxes au titre des exercices 2009, 2010, 2011 et 2012. Les travaux sont en cours et Tunis Re a présenté ses réponses sur les premiers résultats de cette vérification

Sur la base de ses réponses, Tunis Re a provisionné au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013 un montant de 3 513 mille dinars pour faire face aux résultats éventuels de cette vérification

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2014

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International
Chihab GHANMI
Associé




II- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél 00 216 71 282 730
Fax 00 216 71 289 827
E-mail gac.audit@gnet.tn



SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE "TUNIS RÉ" RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2013

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RÉ », et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

A Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune opération conclue par la société « TUNIS RE » avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application de ces articles

B Remuneration des dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Reassurance « TUNIS RE » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit

1 La remuneration du President Directeur General est fixee suivant le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 22/12/2009 Cette remuneration englobe (sur une base de 12 mois)

a- Un salaire mensuel

- Salaire net mensuel de 6 000DT
- Cotisations sociales a la charge de l'employe 272,076 DT
- Une retenue sur impôt sur le revenu de 3 507,186 DT
- Charges sociales patronales de 547,470 DT

b Prime d'interressement au titre de l'annee 2012 et servie en 2013

- Prime d'interressement nette de 21 600 DT
- Une retenue sur impot sur le revenu de 10 149,302 DT

c- Les avantages en nature comportent

- 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction
La prise en charge des frais de telephone pour un montant de 140 DT par trimestre
soit 465,400 DT pour l'annee 2013

2 L'Assemblée Generale Ordinaire du 06/06/2013 a fixe les jetons de presence a un montant forfaitaire annuel brut de 6 000 Dinars par administrateur et par membre du comite permanent d'audit

Le montant brut comptabilise a ce titre s'eleve respectivement a 72 000 DT et 18 000DT

En dehors des conventions et operations precitees, ainsi que celles considerees courantes et realisees dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas revele l'existence d'autres conventions ou operations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Tunis, le 30 avril 2014

La Generale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI
Associe



**LES ETATS
FINANCIERS**

AU

31/12/2013

BILAN GLOBAL

EN DINARS

R	AES	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
			MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	NET
AC1	ACTIFS INCORPORELS	(I)	488 477 019	404 000 170	81 400 841	48 403 387
AC12	Logiciels	(I-1)	488 477 019	404 000 170	81 400 841	48 403 387
AC2	ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	2 149 307 018	1 401 961 377	747 346 441	727 906 426
AC21	Installations techniques & machines (Invest en informatique)	(II-1)	1 534 269 623	1 028 292 888	506 006 787	623 241 478
AC22	Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	615 037 395	373 668 489	241 368 906	104 734 960
AC3	PLACEMENTS	(III)	241 009 290 009	1 083 670 630	240 818 711 481	238 177 929 273
AC31	Terrains & constructions	(III-1)	9 424 621 488	789 384 388	8 635 487 100	8 849 270 786
AC311	Terrains & constructions d'exploitation	(III-1-1)	5 982 968 694	213 740 742	5 769 228 952	5 964 769 642
AC312	Terrains & constructions hors exploitation	(III-1-2)	3 441 652 794	575 643 646	2 866 009 148	2 884 501 144
AC32	Autres placements financiers	(III-2)	181 920 261 878	294 224 260	181 626 027 628	184 788 422 931
AC321	Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements	(III-2-1)	48 340 683 208	293 334 000	48 047 349 208	31 711 782 282
AC322	Obligations & autres titres à revenus fixes	(III-2-2)	83 671 258 000		83 671 258 000	97 788 768 000
AC323	Obligations & autres titres à revenus fixes non Takaful		82 671 258 000		82 671 258 000	97 788 768 000
AC324	Obligations & autres titres à revenus fixes Takaful		1 000 000 000		1 000 000 000	
AC324	Autres prêts	(III-2-3)	721 842 861	690 260	720 652 601	711 344 683
AC325	Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(III-2-4)				6 000 000 000
AC326	Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers non Takaful					4 000 000 000
AC328	Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers Takaful					1 000 000 000
AC328	Autres	(III-2-4)	21 800 770 911		21 800 770 911	19 607 640 818
AC328	Autres non Takaful		21 001 088 911		21 001 088 911	19 297 420 818
AC328	Autres Takaful		800 682 000		800 682 000	310 120 000
AC329	Avances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-2)	69 784 216 723		69 784 216 723	71 792 234 668
AC329	Avances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes non Takaful		69 398 074 381		69 398 074 381	71 609 452 897
AC329	Avances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Takaful		386 142 342		386 142 342	122 789 689
	Total		243 738 074 926	2 880 670 193	240 844 648 733	236 062 296 080
AC6	PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH	(IV)	68 884 343 110		68 884 343 110	100 071 820 381
AC610	Provision pour primes non acquises	(IV-1)	29 670 684 281		29 670 684 281	37 836 869 969
AC610	Provision pour primes non acquises non Takaful		29 411 720 898		29 411 720 898	37 836 260 637
AC610	Provision pour primes non acquises Takaful		268 663 393		268 663 393	99 205 322
AC631	Provision pour sinistres	(IV-2)	49 313 748 849		49 313 748 849	62 136 360 392
AC631	Provision pour sinistres non Takaful		49 248 428 269		49 248 428 269	62 104 327 105
AC631	Provision pour sinistres Takaful		65 320 690		65 320 690	33 633 197
AC6	CREANCES	(V)	41 032 463 448	1 488 804 031	39 543 699 414	48 940 896 831
AC66	Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	26 731 906 387	760 697 000	25 981 911 387	28 663 788 818
AC66	Créances nées des opérations d'acceptation non Takaful		28 748 179 780	760 697 000	28 007 482 780	29 142 891
AC66	Créances nées des opérations d'acceptation Takaful		986 726 607		986 726 607	520 896 927
AC66	Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	6 723 368 116	710 182 926	6 026 206 190	12 222 107 437
AC66	Créances nées des opérations de rétrocession non Takaful		6 721 848 773	710 182 926	6 003 296 847	12 220 298 094
AC66	Créances nées des opérations de rétrocession Takaful		1 809 343		1 809 343	1 009 343
AC63	Autres créances	(V-3)	8 677 128 962	19 744 106	8 657 384 857	13 080 999 784
AC631	Personnel		23 462 613		23 462 613	29 872 634
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale & collect. Publiques		4 812 762 284		4 812 762 284	4 828 006 890
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale & collect. Publiques non Takaful		4 792 809 167		4 792 809 167	4 807 931 131
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale & collect. Publiques Takaful		19 963 127		19 963 127	17 074 767
AC633	Débiteurs divers		1 208 661 184	19 744 106	1 228 917 060	1 419 043 929
AC634	FGC Débiteurs					
AC635	FPC		2 432 241 000		2 432 241 000	6 996 177 423
	Total		129 918 746 666	1 488 804 031	128 427 941 824	148 916 829 412
AC7	AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VI)	40 600 187 626		40 600 187 626	37 840 904 761
AC71	Avoir en banque, chèques & caisse	(VI-1)	8 020 606 299		8 020 606 299	7 406 268 398
AC71	Avoir en banque, chèques & caisse non Takaful		7 430 796 647		7 430 796 647	7 089 934 699
AC71	Avoir en banque, chèques & caisse Takaful		589 809 742		589 809 742	326 333 797
AC72	Charges reportées	(VI-2)	10 845 228 112		10 845 228 112	8 898 982 093
AC721	Frais d'acquisition reportés		10 476 629 638		10 476 629 638	9 161 692 930
AC721	Frais d'acquisition reportés non Takaful		10 238 926 300		10 238 926 300	8 639 706 684
AC721	Frais d'acquisition reportés Takaful		240 602 238		240 602 238	121 885 249
AC722	Autres charges à répartir		368 609 677		368 609 677	737 309 163
AC722	Autres charges à répartir non Takaful		368 609 677		368 609 677	737 309 163
AC722	Autres charges à répartir Takaful					
AC73	Comptes de régularisation actif	(VI-3)	16 246 171 871		16 246 171 871	18 217 714 802
AC731	Intérêts acquis & non échus		1 926 699 003		1 926 699 003	1 964 126 006
AC731	Intérêts acquis & non échus non Takaful		1 926 000 972		1 926 000 972	1 963 969 690
AC731	Intérêts acquis & non échus Takaful		698 030		698 030	176 416
AC732	Estimations d'éléments techniques-Acceptation		12 646 484 040		12 646 484 040	11 907 022 670
AC732	Estimations d'éléments techniques-Acceptation non Takaful		12 468 817 388		12 468 817 388	11 888 872 161
AC732	Estimations d'éléments techniques-Acceptation Takaful		187 666 654		187 666 654	210 150 709
AC7321	Estimations d'éléments techniques-Rétrocession					
AC733	Autres comptes de régularisation		1 662 968 829		1 662 968 829	1 266 668 826
AC733	Autres comptes de régularisation non Takaful		816 973 898		816 973 898	963 030 336
AC733	Autres comptes de régularisation Takaful		847 016 831		847 016 831	303 616
AC74	Ecart de conversion	(VI-4)	6 394 181 684		6 394 181 684	6 317 932 460
AC74	Ecart de conversion non Takaful		6 380 327 087		6 380 327 087	4 936 680 802
AC74	Ecart de conversion Takaful		13 864 687		13 864 687	381 251 658
	Total		40 600 187 626		40 600 187 626	37 840 904 761
TOTAL DES ACTIFS			414 188 009 067	4 379 336 224	409 778 678 733	419 782 029 243

BILAN GLOBAL

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	(I)	126 015 840,555	125 287 801,049
CP1 Capital social	(I-1)	75 000 000,000	75 000 000,000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	47 053 847,447	45 411 657,866
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	-223 825,000	-216 500,000
CP5 Résultats reportés	(I-4)	4 185 818,108	5 092 643,183
CP5 Résultats reportés non Takaful		2 468 559,291	3 944 439,183
CP5 Résultats reportés Takaful		1 717 258,817	1 148 204,000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		126 015 840,555	125 287 801,049
RESULTAT DE L'EXERCICE	(I-5)	7 673 726,449	6 191 725,615
RESULTAT DE L'EXERCICE NON TAKAFUL		6 995 618,557	5 622 670,798
RESULTAT DE L'EXERCICE TAKAFUL		678 107,892	569 054,817
Total capitaux propres avant affectation		133 689 567,004	131 479 526,664
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	4 275 275,814	2 728 841,338
A22 Provisions pour litiges	(II-1)		386 425,866
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	762 569,331	1 342 415,472
PA23 Provisions pour pertes & charges non Takaful		762 569,331	1 289 311,492
PA23 Provisions pour pertes & charges Takaful			53 103,980
PA24 Provisions pour risques	(II-3)	3 512 706,483	1 000 000,000
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	164 959 133,923	171 512 710,600
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	54 630 311,723	51 281 425,365
PA310 Provisions pour primes non acquises non Takaful		53 759 733,862	50 840 804,389
PA310 Provisions pour primes non acquises Takaful		870 577,861	440 620,976
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	106 803 259,471	118 529 047,910
PA331 Provisions pour sinistres non Takaful		105 825 080,330	118 025 503,592
PA331 Provisions pour sinistres Takaful		978 179,141	503 544,318
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	3 525 562,729	1 702 237,325
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	48 002 002,448	47 413 718,502
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires non Takaful		47 863 970,856	47 342 898,728
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires Takaful		138 031,592	70 819,774
PA6 AUTRES DETTES	(V)	44 455 589,344	53 277 392,290
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(V-1)	13 120 835,262	17 680 244,257
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation non Takaful		12 983 464,395	17 610 939,368
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Takaful		137 370,867	69 304,889
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(V-2)	26 736 085,271	26 285 726,382
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession non Takaful		26 049 105,004	26 062 618,614
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession Takaful		686 980,267	223 107,768
PA63 Dettes diverses	(V-3)	4 598 668,811	9 311 421,651
PA632 Personnel		553 589,785	559 949,195
PA632 Personnel non Takaful		553 589,785	559 949,195
PA632 Personnel Takaful			
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		356 545,156	412 317,162
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques non Takaful		356 291,627	409 244,546
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Takaful		253,529	3 072,616
PA634 Crédoiteurs divers		1 251 448,817	1 339 133,818
PA634 Crédoiteurs divers non Takaful		1 220 871,817	1 308 556,818
PA634 Crédoiteurs divers Takaful		30 577,000	30 577,000
PA635 FGIC Crédoiteurs		4 844,053	4 844,053
PA636 FPC		2 432 241,000	6 995 177,423
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	14 397 110,252	13 349 839,848
PA71 Comptes de régularisation passif	(VI-1)	9 753 767,074	9 374 322,860
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		7 548 856,880	6 679 792,813
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs non Takaful		7 505 793,018	6 655 567,694
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Takaful		43 063,862	24 225,119
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 325 564,754	1 356 449,238
PA711 Estimation d'éléments techniques non Takaful		1 296 627,465	1 327 126,159
PA711 Estimation d'éléments techniques Takaful		28 937,289	29 323,079
PA712 Autres comptes de régularisation passif		879 345,440	1 338 080,809
PA712 Autres comptes de régularisation passif non Takaful		846 109,840	1 316 845,209
PA712 Autres comptes de régularisation passif Takaful		33 235,600	21 235,600
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	4 643 343,178	3 975 516,988
PA72 Ecart de conversion non Takaful		4 617 757,766	3 647 369,010
PA72 Ecart de conversion Takaful		25 585,412	328 147,978
Total passif		276 089 111,781	288 282 502,578
Total des capitaux propres & passif		409 778 678,783	419 762 029,243

ETAT DE RESULTAT GLOBAL

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		1 848 023,628	2 389 888,328
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON TAKAFUL		1 611 468,372	2 188 896,922
RTNV RESULTAT TECHNIQUE TAKAFUL		236 555,256	200 991,
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	9 902 794,982	7 497 617,091
PRNT11 Revenus des placements		9 232 870,094	6 969 425,350
PRNT11 Revenus des placements non Takaful		9 165 091,771	6 928 788,936
PRNT11 Revenus des placements Takaful		67 778,323	40 636,414
	S/Total 1a	9 232 870,094	6 969 425,350
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements		267 184,674	121 173,892
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		402 740,214	407 017,849
	S/Total 1	669 924,888	528 191,741
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	-1 818 730,361	-1 602 220,961
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL		-1 817 152,646	-1 600 815,249
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT TAKAFUL		-1 577,715	-1 405,712
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	3 447 509,752	2 287 048,092
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		1 195 666,668	1 319 324,323
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt non Takaful		1 194 199,246	1 318 819,488
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt Takaful		1 467,422	504,835
CHNT12 Correction de valeur sur placement		2 161 013,422	967 723,769
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements		90 829,662	
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(IV)	12 994 064,988	13 695 312,004
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES NON TAKAFUL		12 010 504,338	13 594 974,612
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES TAKAFUL		983 560,650	100 337,392
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(V)	10 553 210,121	12 672 155,049
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES NON TAKAFUL		9 953 120,011	12 901 155,201
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES TAKAFUL		600 090,110	-229 000,152
Résultat provenant des activités ordinaires		8 925 433,364	7 021 393,321
Résultat provenant des activités ordinaires non Takaful		8 240 674,382	6 452 338,504
Résultat provenant des activités ordinaires Takaful		684 758,981	569 054,817
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(VI)	1 251 706,914	829 667,706
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES NON TAKAFUL		1 245 055,825	829 667,706
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES TAKAFUL		6 651,089	
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		7 673 726,449	6 191 725,615
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts non Takaful		6 995 618,557	5 622 670,798
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts Takaful		678 107,892	569 054,817
Résultat net de l'exercice		7 673 726,449	6 191 725,615
Résultat net de l'exercice non Takaful		6 995 618,557	5 622 670,798
Résultat net de l'exercice Takaful		678 107,892	569 054,817
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS)			
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		7 673 726,449	6 191 725,615
Résultat net de l'exercice après modifications comptables non Takaful		6 995 618,557	5 622 670,798
Résultat net de l'exercice après modifications comptables Takaful		678 107,892	569 054,817

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE GLOBAL

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	82 828 604 801	41 343 796 426	41 185 608 375	40 454 127 482
PRNV11 Primes	(I-1)	85 878 491 159	42 978 820 698	42 899 670 481	39 489 199,784
PRNV11 Primes non Takaful		82 930 844 290	42 310 489 759	40 620 354 531	38 317 562 354
PRNV11 Primes Takaful		2 947 646 869	668 330,939	2 279 315 950	1 171 637 430
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	3 348 888 358	1 635 024,272	1 713 862,088	964 927 898
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful		2 918 929 473	1 575 460,253	1 343 469 220	1 081 088 578
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful		429 958 885	59 564 019	370 392 868	116 160 880
PRNT3 PRODUITS DE PLAC ALLOUES, TRANS DE L ETAT DE RESULTAT	(II)	1 818 730 381		1 818 730 381	1 602 220 961
PRNT3 PRODUITS DE PLAC ALLOUES TRANS DE L ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL		1 817 152 848		1 817 152 848	1 600 815,249
PRNT3 PRODUITS DE PLAC ALLOUES TRANS DE L ETAT DE RESULTAT TAKAFUL		1 577 715		1 577 715	1 405 712
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)	34 307 054,647	13 437 485,751	20 869 588,898	21 834 774 824
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	46 032 843 088	26 260 097 294	19 772 745 792	21 364 805 300
CHNV11 Sinistres payés non Takaful		45 229 193,308	26 239 542,735	18 889 650 573	21 099 865 345
CHNV11 Sinistres payés Takaful		803 649 778	20 554 559	783 095 219	264 839 955
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	11 725 788,439	12 822 611 543	1 096 823 104	469 969 524
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful		12 200 423 282	12 855 898 938	655 475 674	148 784,106
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful		474 634,823	33 287 393	441 347 430	321 175,418
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)	26 844 475 381	6 557 529 149	20 288 848 212	17 831 685,291
CHNV41 Frais d acquisition	(IV-1)	20 842 844 324	-	20 842 844 324	17 088 618 888
CHNV41 Frais d acquisition non Takaful		20 006 444 680		20 006 444 660	16 769 515 728
CHNV41 Frais d acquisition Takaful		636 199 784		536 199 784	319 103 160
CHNV42 Frais d administration	(IV-2)	6 301 831 037		6 301 831 037	5 603 520 896
CHNV42 Frais d administration non Takaful		6 289 007 370		6 289 007 370	5 592 782 483
CHNV42 Frais d administration Takaful		12 823 667		12 823 667	10 738 533
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(IV-3)		6 557 529 149	6 557 529 149	4 860 454 591
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful			6 458 008 592	6 458 008 592	4 800 488 381
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful			99 520 557	99 520,557	59 966 210
RTNV Résultat technique		23 196 605 154	21 348 781 526	1 848 023,628	2 389 888 328
RTNV Résultat technique non Takaful		22 604 845 487	20 893 377 115	1 611 488 372	2 188 896 922
RTNV Résultat technique Takaful		691 959 667	455 404 411	236 555,256	200 991,406

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE GLOAL NON VIE

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	78 314 605,617	41 331 766,424	36 982 839,193	37 259 604,308
PRNV11 Primes	(I-1)	81 261 859,430	42 966 790,696	38 295 068,734	36 101 426,176
PRNV11 Primes non Takaful		78 777 756,989	42 298 459,757	36 479 297,232	35 060 493,176
PRNV11 Primes Takaful		2 484 102,441	668 330,939	1 815 771,502	1 040 933,000
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-2 947 253,813	-1 635 024,272	-1 312 229,541	1 158 178,132
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful		-2 689 316,200	-1 575 460,253	-1 113 855,947	1 286 764,132
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful		-257 937,613	-59 564,019	-198 373,594	-128 586,000
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	1 757 526,054		1 757 526,054	1 549 512,849
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL		1 755 948,339		1 755 948,339	1 548 106,849
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT TAKAFUL		1 577,715		1 577,715	1 406,000
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)	32 086 489,040	13 437 485,751	18 649 003,289	20 351 208,467
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	44 202 736,570	26 260 097,294	17 942 639,276	20 167 613,214
CHNV11 Sinistres payés non Takaful		43 742 985,326	26 239 542,735	17 503 442,591	19 990 477,214
CHNV11 Sinistres payés Takaful		459 751,244	20 554,559	439 196,685	177 136,000
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	-12 116 247,530	-12 822 611,543	706 364,013	183 595,253
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful		-12 576 271,130	-12 855 898,936	279 627,806	-107 797,747
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful		460 023,600	33 287,393	426 736,207	291 393,000
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)	24 712 529,451	6 557 529,149	18 155 000,302	16 321 765,011
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	18 655 226,672		18 655 226,672	15 744 757,929
CHNV41 Frais d'acquisition non Takaful		18 096 604,946		18 096 604,946	15 441 039,929
CHNV41 Frais d'acquisition Takaful		558 621,726		558 621,726	303 718,000
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6 057 302,779		6 057 302,779	5 437 461,463
CHNV42 Frais d'administration non Takaful		6 046 495,751		6 046 495,751	5 427 692,463
CHNV42 Frais d'administration Takaful		10 807,028		10 807,028	9 769,000
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(IV-3)		6 557 529,149	-6 557 529,149	-4 860 454,381
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful			6 458 008,592	-6 458 008,592	-4 800 488,381
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful			99 520,557	-99 520,557	-59 966,000
RTNV Résultat technique		23 273 113,180	21 336 751,524	1 936 361,656	2 136 143,679
RTNV Résultat technique non Takaful		22 534 574,235	20 881 347,113	1 653 227,122	1 944 440,679
RTNV Résultat technique Takaful		738 538,945	455 404,411	283 134,534	191 703,000

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE GLOBAL VIE

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2013			31/12/2012
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	4 214 999,184	12 030,002	4 202 969,182	3 194 523,624
PRNV11 Primes	(I-1)	4 616 631,729	12 030,002	4 604 601,727	3 387 774,178
PRNV11 Primes non Takaful		4 153 087,301	12 030,002	4 141 057,299	3 257 069,178
PRNV11 Primes Takaful		463 544,428		463 544,428	130 705,000
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-401 632,545		-401 632,545	-193 250,554
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful		-229 613,273		-229 613,273	-205 675,554
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful		-172 019,272		-172 019,272	12 425,000
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)	2 220 565,607		2 220 565,607	1 483 566,984
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	1 830 106,516		1 830 106,516	1 197 192,131
CHNV11 Sinistres payés non Takaful		1 486 207,982		1 486 207,982	1 109 488,131
CHNV11 Sinistres payés Takaful		343 898,534		343 898,534	87 704,000
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	390 459,091		390 459,091	286 374,853
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful		375 847,868		375 847,868	256 591,853
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful		14 611,223		14 611,223	29 783,000
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)	2 131 945,910		2 131 945,910	1 509 920,797
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	1 887 417,652		1 887 417,652	1 343 860,797
CHNV41 Frais d'acquisition non Takaful		1 909 839,614		1 909 839,614	1 328 475,797
CHNV41 Frais d'acquisition Takaful		-22 421,962		-22 421,962	15 385,000
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	244 528,258		244 528,258	166 060,000
CHNV42 Frais d'administration non Takaful		242 511,619		242 511,619	165 090,000
CHNV42 Frais d'administration Takaful		2 016,639		2 016,639	970,000
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(IV-3)				
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful					
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful					
CHV12 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	(IIV)	61 204,307		61 204,307	52 708,400
RTNV Résultat technique		-76 308,026	12 030,002	-88 338,028	253 745,243
RTNV Résultat technique non Takaful		-29 728,748	12 030,002	-41 758,750	244 456,243
RTNV Résultat technique Takaful		-46 579,278		-46 579,278	9 289,000

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2013

GLOBAL

	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
I FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X 1	38 999 846 212	30 198 416,271
* Versements aux cédantes	X 2	27 584 605 500	24 235 796,529
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	21 783 655 604	21 259 735,189
Versements aux rétrocessionnaires	X-4	22 591 177 894	20 850 244 025
Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	140 971 491 976	278 098 623 961
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	137 868 697 735	323 678 731 673
Produits financiers reçus	X 7	5 413 524,425	4 665 633 028
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	16 007 056 634	2 963 106 399
Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X 9	21 322 367 498	10 705 193 275
Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X 10	2 009 911 193	1 609 429 856
Flux provenant de l'exploitation			43 925 879 513
Flux affectés à l'exploitation		10 799 016 024	
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des Imm. corporelles	XI 1	11 369 142	81 980,717
* Décaissements provenant de l'acquisition des Imm. corporelles	XI-2	531 740 704	1 608 188,932
* Encaissements provenant de la cession des Imm. financières	XI-3	5 247 074 694	1 903 789 605
Encaissements des revenus sur immob financières	XI-4	536 762 710	390 211 994
* Décaissements provenant de l'acquisition des Imm. financières	XI-5	11 080 395 230	10 500 000 000
Décaissements provenant de l'acquisition des Imm. Incorporelles	XI-6	70 334 350	24 136,819
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		5 683 263,738	9 756 345 536
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement			
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII 1		60 000 300 000
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII 2		771 402 196
* Dividendes & autres distributions	XII-3	5 236 952,350	2 924 995,460
Flux provenant des activités de financements		5 236 952 350	56 303 902,364
Flux affectés aux activités de financements			
IV INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII	984 870 792	82 668,246
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII 1	984 870 792	82 668 246
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV XV	658 389 728	2 704 245 651
Trésorerie au début de l'exercice		7 351 718,047	4 647 472 496
Trésorerie à la clôture de l'exercice		8 010 087 775	7 351 718 047

Annexe N°8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
AU 31/12/2013

Désignation	valeurs brutes				amortissements & provisions								V C N à la clôture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		
					Amort	Provisions	Amort.	Prov	Amort	Prov	Amort.	Prov	
ACTIFS INCORPORELS	400 142	88 335		488 477	353 739		51 247				404 856		81 491
Logiciel	400 142	88 335		488 477	353 739		51 247				404 856		81 491
ACTIFS CORPORELS	1 984 181	217 314	32 187	2 149 308	1 236 214		197 257		31 510		1 401 961		747 346
Inst générales ager amén	506 366	7 575		513 940	331 568		31 870				363 438		150 502
Rayonnage métallique	261			261	142		13				155		106
matériel de transport	349 434	82 175	16 500	418 109	162 111		70 170		16 500		215 780		199 329
Matériel électrique & électronique	126 680	16 339	5 200	137 819	89 304		7 404		5 200		101 508		36 311
matériel informatique	448 430	89 196	10 486	627 140	314 804		52 327		9 810		357 322		169 619
Mobilier	409 941	22 028		431 969	225 989		23 168				249 155		182 814
Climatisation	123 069			123 069	102 297		12 307				114 604		8 466
PLACEMENTS	230 298 100	178 847 819	187 746 429	241 099 290	77 941	194 224	135 800	100 000			213 741	294 224	240 015 711
Terrains & constructions d'expl	5 342 430	620 635		5 962 968	77 941		135 800				213 741		5 749 225
Construction	5 342 430	620 635		5 962 968	77 941		135 800				213 741		5 749 225
Terrains & constructions hors expl	3 182 788	279 068		3 461 856									2 888 242
Terrains affectés à une const.en cours	3 182 788	279 068		3 461 856	498 287		77 327				575 614		2 888 242
Autres placements financiers	149 980 647	162 478 420	150 638 815	161 920 262		194 224		100 000				294 224	161 628 028
Actions, autres titres à revenu variable	31 905 116	29 486 833	16 051 268	45 340 683		193 334		100 000				293 334	45 047 349
Obligations & autres titres à revenu fixe	96 785 765	79 109 000	81 993 600	93 871 255									93 871 255
Autres prêts	712 235	161 437	152 129	721 543		890						890	720 652
Dépôts auprès des étab bancaires & fin	1 000 000		1 000 000										
De	19 573 420	53 682 135	51 341 920	21 913 635									21 913 635
Autres	34 121	39 015		73 136									73 136
Créances pour espèces déposées	71 792 235	16 169 696	17 207 614	69 764 217									69 754 217
TOTAL	232 662 424	178 851 267	187 776 616	243 735 076	1 667 894	194 224	384 304	100 000	31 510		2 020 668	294 224	240 844 549

ANNEXE N°9
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

En Dinars

Catégorie	valeur brute	valeur nette	juste valeur	plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	9 424 821	8 635 467	13 426 355	4 790 888
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	28 138 549	27 845 215	32 689 117	4 843 902
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	2 736 502	2 736 502	2 751 113	14 611
Autres parts d'OPCVM	14 465 632	14 465 632	14 587 794	122 162
Obligations et autres titres à revenu fixe	35 871 255	35 871 255	35 871 255	0
Prets hypothécaires				0
Autres prêts et effets assimilés	794 679	793 789	793 789	0
Dépôts auprès des cédantes	69 756 275	69 756 275	69 756 275	0
Autres dépôts	79 913 635	79 913 635	79 913 635	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total Général	241 101 349	240 017 770	249 789 333	9 771 562

Annexe N°11
Ventilations des charges & des produits des placements
AU 31/12/2013

	autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers	837 409,400	837 409,400
Revenu des participations	422 115,250	422 115,250
Revenu des placements	7 973 345,444	7 973 345,444
Autres revenus financiers (com.,hon.)	12 994 064,988	12 994 064,988
Total produits des placements	22 226 935,082	22 226 935,082
Intérêts	1 195 666,668	1 195 666,668
Frais externes		
autres frais	10 553 210,121	10 553 210,121
Total charges des placements	11 748 876,789	11 748 876,789

**LES NOTES AUX
ETATS
FINANCIERS**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (montants exprimés en dinars)**PRESENTATION DE Tunis Re****Création**

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 75 000 000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques

Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cedante ou la rétrocedante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet

- 1 La réalisation des opérations de réassurance, de rétrocession, de rétakaful et de rétotakaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux
- 2 La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères
- 3 L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful, de réassurance ou de rétakaful
- 4 L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de rétrocession ou de rétotakaful
- 5 L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation
- 6 La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie

- 7 La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts

Le modèle Retakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste dans la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts

- ✓ Un contrat d'agent Wakala sous lequel le souscripteur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakalah) Il ne participera pas au bénéfice dégagé
- ✓ Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les assurés acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un événement survenu à l'un des assurés

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 900 mille dinars placé selon les règles de la Shariaa

Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment

- ⇒ Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ,
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ,
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché

Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2013 se présente par catégorie comme suit, y compris le Président Directeur Général

P D G	1
Catégorie I	57
Catégorie II	15
Catégorie III	5
Catégorie IV	2
Catégorie V	1
Total	<u>81</u>

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 3 238 654 dinars

Autres informations

Tunis Re gere pour le compte de l'Etat le Fonds de Perequation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le Ministere des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et le Fonds de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires et ce du 17 decembre 2010 au 28 fevrier 2011

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

Au cours de l'exercice 2013, le secteur des assurances a enregistre les sinistres importants suivants

❖ Branche Incendie

- ✓ « Ste DECO », évalué à ce jour à 100% à 2,515 MDT
- ✓ « Ste Transformation de coton », évalué à 100% à 0,764 MDT ,
- ✓ « Ste , TetraHygiene », évalué à 100% à 0,639 MDT ,
- ✓ « Ste I T TEX », évalué à 100% à 2,400 MDT ,
- ✓ « Fabrique d'Orthopédique », évalué à 100% à 2,440 MDT ,
- ✓ « Ste UNITEX », évalué à 100% à 2,410 MDT ,
- ✓ « STEG Sousse », évalué à 100% à 10 MDT

❖ Banche Aviation

- ✓ Sinistre Tunis Air, évalué à 100% à 13,422 MDT,

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2013 au 31/12/2013 sont etablis conformément aux règles prevues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 decembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par l'arrête du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance d'autre part

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2013, la societe a procede a

- ✓ la présentation du résultat technique (affaires ordinaires) par catégorie d'assurances vie et non vie

- ✓ la présentation du résultat technique (affaires Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie
- ✓ la présentation du résultat technique consolidé par catégorie d'assurances vie et non vie
- ✓ L'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat

Les règles comptables

- ❖ Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2013 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage
- ❖ Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2013 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation »
- ❖ Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de blanchiment »
- ❖ La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires »
- ❖ Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant
- ❖ Au 31/12/2013, Tunis Re a porté un changement aux règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères telles qu'elles sont prévues par la norme comptable NC15 relative aux opérations en monnaies étrangères. La méthode comptable de ces opérations au niveau des modalités de conversion en dinars Tunisien se traduit par l'application des règles suivantes
 - Les opérations comptabilisées au cours d'un mois sont intégrées dans la comptabilité en dinars Tunisien sur la base du cours moyens de change du mois précédent
 - La différence de change est constatée lors des règlements
- ❖ Les cours de change retenus pour l'exercice 2013 sont calculés sur la base des cours moyens de chaque mois de l'année 2013 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiés par la BCT sont calculés sur la base des cours publiés par la NATIXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier à Décembre 2013

Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2012 :

3-3-1 POSTES DU BILAN

3-3-1-1 Actifs incorporels :

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, ils sont amortis sur 3 ans.

3-3-1-2-Actifs corporels d'exploitation :

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2013 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8 ans)	12,5%
Matériel informatique (amortis sur 6 ans)	15%
Matériel de rayonnage (amortis sur 20 ans)	5%

3-3-3 Les placements :

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers :

- Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition. Une expertise d'évaluation de ces immobilisations a fait ressortir des plus values latentes non comptabilisées de 4,791 MDT.
- L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers :

Les placements financiers se composent des :

- ✓ Participations ;
- ✓ Actions cotées ;
- ✓ Emprunts obligataires
- ✓ Parts d'OPCVM ;
- ✓ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ✓ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ✓ Cautionnements ;
- ✓ Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2013 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements à la clôture de l'exercice a dégagé des plus values non comptabilisées de 8,391 MDT et des moins values provisionnées de 3,718 MDT au titre des actions cotées.

EN MDT

	Plus value	Moins value
Participations	7,274	0,293
Actions (actions cotées)	0,319	2,849
OPCVM	0,798	0,676
Total	8,391	3,818

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2013.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte de résultat technique vie et non vie et ceux découlant des opérations de rétrocession sont portés au compte « autres charges techniques ».

3-3-4 Les provisions techniques

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2013 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2013, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2013 ;

- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2013 ;
- ✓ Les provisions pour risque d'exigibilité : il s'agit des moins values calculées sur les valeurs des placements.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.

Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »

3.3.5 Ecarts de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2013, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2013 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 5 394 181 dinars et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 5.317.932 dinars.

3-3-2 LES COMPTES DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

3-3-6 Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués des primes acceptées augmentées ou diminuées des variations des provisions pour primes non acquises.

3-3-7 Les charges techniques

Les charges de Tunis-Re sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique et appelées charges d'acquisition que l'on verse aux cedantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques ,

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent

- Les charges d'acquisition constituées de commission, de sur commission, de courtage et d'autres charges accessoires ,
- Les sinistres ,
- Les provisions techniques ,
- Les participations aux pertes ,
- Les charges d'administration qui correspondent à la quote-part des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions, destinées à l'activité Technique

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences

1^{ère} Séquence

Traitement des charges directement affectées aux centres de travail

2^{ème} Séquence

Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clef de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail

3^{ème} Séquence

Repartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LES CLES DE REPARTITION

<u>CENTRES DE TRAVAIL</u>	<u>CLE DE REPARTITION</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale <ul style="list-style-type: none"> + Bureau d'Ordre Central + Direction des Fonds. + Direction Audit Interne et Organisation + ERM et Window Tunis Re Takaful • Département Développement et Production 	Effectif Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Acceptations conventionnelles Tunisie. <ul style="list-style-type: none"> + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques • Département Rétrocession et Gestion Technique <ul style="list-style-type: none"> + Direction de Rétrocession + Direction de Recouvrement + Direction Gestion des Comptes souscriptions conventionnelles • Département Support Fonctionnel <ul style="list-style-type: none"> + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financieres & Comptable + Direction Contrôle de Gestion 	Primes acceptees Primes acceptees Primes acceptees Effectif Comptes Comptes Comptes Effectif Effectif Effectif Effectif

Les charges techniques liées directement aux opérations d'acceptation et de retrocession (les charges sinistres et les charges d'acquisition) sont enregistrées directement dans les catégories correspondantes. Les charges d'administration sont enregistrées dans les comptes de charges par nature puis allouées en charges techniques et en charges non techniques selon la méthode suivante :

- Allocation des frais de personnel propres à chaque Direction ,
- Répartition des autres charges sur les centres de travail en utilisant comme cle de répartition l'effectif ,
- Répartition du total des charges des directions communes entre les directions techniques en utilisant comme cle de répartition l'effectif de chaque Direction ,

- Répartition des charges de la gestion technique et de rétrocession entre les catégories d'assurance en utilisant comme clé de répartition le nombre de comptes techniques traités dans chaque catégorie ;
- Répartition des charges des directions de souscription entre les catégories en utilisant comme clé de répartition les primes acceptées.

Pour la détermination des frais d'administration liés à l'activité Rétakaful, il a été retenu outre les frais imputés directement, 20% de la totalité des frais d'administration employés des charges.

3-3-8 LES COMPTES DE L'ETAT DE RESULTAT

- ✓ Les intérêts sur dépôts des cédantes sont imputés directement au compte de résultat technique respectivement en vie et non vie. Ces montants sont venus en déduction dans le compte de résultat.
- ✓ Les produits et les charges des placements ne sont pas retenus comme des éléments techniques ;
- ✓ Une partie des charges par nature est imputée en charges non techniques. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion des FONDS DE GARANTIE de l'Etat ;
- ✓ Les autres produits et les autres charges non techniques comprennent les différences de change et les provisions sur les éléments d'actif ;
- ✓ Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-9 HORS BILAN

Aucun engagement reçu ou donné au cours de l'exercice 2013.

RESULTATS

Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2013 arrêté au 31/12/2013 est soldé par un excédent de 1 848 024 dinars représentant (4)% des primes nettes.

Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice après impôts de 7 673 726 dinars dégageant un taux de 10,2% de rentabilité du capital social.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2013 (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS

Le montant net des immobilisations incorporelles au 31/12/2013 est de 81 491 contre un montant net au 31/12/2012 de 46 403 soit une augmentation de 35 088 qui représente des acquisitions de l'exercice de 86 335 et des dotations aux amortissements de 51 247

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2013	SOLDE AU 31/12/2012	VARIATIONS
LOGICIEL	486 477	400 142	86 335
TOTAL	486 477	400 142	86 335
AMORTISSEMENT LOGICIEL	404 986	353 739	51 247
TOTAL	404 986	353 739	51 247
VCN	81 491	46 403	35 088

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2013 est de 747 346 contre un montant net au 31/12/2012 de 727 966 soit une augmentation de 19 380

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/2013	1 431 171	533 010	1 964 181
Acquisitions de la période	195 286	22 028	217 314
Cessions de la période	32 187	-	32 187
Valeur brute au 31/12/2013	1 594 270	555 038	2 149 308
Amortissement au 01/01/2013	907 929	328 285	1 236 214
Dotation	161 784	35 473	197 257
Cessions et régularisation	31 510	-	31 510
Amortissement au 31/12/2013	1 038 203	363 759	1 401 962
VCN au 01/01/2013	523 242	204 725	727 967
VCN au 31/12/2013	556 067	191 280	747 346

Note II-1 : Installations techniques & machines :

Désignation	Installations & aménagement	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Total
Valeur brute au 01/01/2013	506 626	349 434	126 680	448 430	1 431 171
Acquisitions de la période	7 575	82 175	16 339	89 196	195 286
Cessions de la période		16 500	5 200	10 486	32 187
Valeur brute au 31/12/2013	514 201	415 109	137 819	527 140	1 594 270
Amortissement au 01/01/2013	331 710	162 111	99 304	314 804	907 929
Dotation	31 883	70 170	7 404	52 327	161 784
Cessions et régularisation	-	16 500	5 200	9 810	31 510
Amortissement au 31/12/2013	363 593	215 781	101 508	357 321	1 038 203
VCN au 01/01/2013	174 916	187 323	27 376	133 626	523 242
VCN au 31/12/2013	150 608	199 329	36 311	169 819	556 067

Note II-2 : Autres installations, outillage & mobilier

Valeur brute au 01/01/2013	409 941	123 069	533 010
Acquisitions de la période	22 028	-	22 028
Cessions de la période	-	-	0
Valeur brute au 31/12/2013	431 969	123 069	555 038
Amortissement au 01/01/2013	225 989	102 297	328 285
Dotation	23 166	12 307	35 473
Cessions et régularisation	-	-	0
Amortissement au 31/12/2013	249 155	114 604	363 759
VCN au 01/01/2013	183 952	20 773	204 725
VCN au 31/12/2013	182 814	8 466	191 280

NOTE III- PLACEMENTS :

Les placements totalisent au 31/12/2013, un montant brut de 241 099290 contre un montant brut au 31/12/2012 de 235 898 380 soit une variation de 5 200 910 détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Terrains & constructions	III-1	9 424 821	9 125 499	299 322
Autres placements financiers	III-2	161 920 252	154 980 647	6 939 605
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	69 754 217	71 792 235	- 2 038 018
Total		241 099 290	235 898 380	5 200 910

Note III-1 Terrains & constructions :

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2013 un montant brut de 9 424 821 contre un montant de 9 125 499 au 31/12/2012 soit une variation de 299 322

III-1-1 Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2013	SOLDE AU 31/12/2012	VARIATIONS
TERRAINS	-	600 280	- 600 280
CONSTRUCTIONS	5 962 966	5 342 430	620 536
TOTAL	5 962 966	5 942 710	20 256
AMORTISSEMENTS TERRAIN	-	-	-
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	213 741	77 941	135 800
TOTAL	213 741	77 941	135 800
VCN	5 749 225	5 864 769	- 115 544

III-1-2 Terrains & constructions hors exploitation

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2013	SOLDE AU 31/12/2012	VARIATIONS
IMMEUBLES BATIS HORS IMMEUBLE	-	-	-
D'EXPLOITATION	3 461 856	3 182 788	279 068
TOTAL	3 461 856	3 182 788	279 068
AMORTISSEMENTS	575 614	498 287	77 327
TOTAL	575 614	498 287	77 327
VCN	2 886 242	2 684 501	201 741

Note III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2013 un montant brut de 161 920 252 contre un montant brut de 31/12/2012 de 154 980 647 soit une variation de 6 939 605.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions & autres titres à revenus variables	(1)	45 340 683	293 334	3 525 563
Obligations & autres titres à revenus fixes	(2)	93 871 255		
Prêts aux personnels	(3)	721 543	890	
Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(4)	-		
Autres	(5)	21 986 771		
Total		161 920 252	294 224	3 525 563

III-2-1 Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 31/12/2013 comme suit

Désignation	Note	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
		Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité	Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions cotées	A	17 073 827	0	2 849 367	6 527 099		1 065 921
OPCVM obligataires	A	2 736 502			3 626 907		0
OPCVM mixtes	A	14 465 632	0	676 196	15 302 783		348 806
Valeurs étrangères	B	7 596 046	0	0	5 380 827		
Valeurs tunisiennes	C	3 468 676	293 334	0	1 067 500	193 334	
Total		45 340 683	293 334	3 525 563	31 905 116	193 334	1 414 727

A Actions cotées et titres d'OPCVM

Cette rubrique fait ressortir une moins value provisionnée au passif au niveau du risque d'exigibilité d'un montant total de 3 525 563. La plus value latente non comptabilisée est de

1 132 144

Le risque d'exigibilité se détaille comme suit

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Valeur boursière	Risque d'exigibilité	Plus value
Actions cotées					
ADWYA	-	-	-	-	-
Ae Tech	2 000	13 980	11 178	2 802	-
AMS	62 000	491 893	429 908	61 985	-
ASSAD	31 249	262 816	223 368	39 448	-
ATB	12 500	96 419	53 175	43 244	-
ATL	14 712	73 573	35 662	37 911	-
ATT LEASING	19 650	773 264	510 369	262 894	-
ATTIJARI BANK	10 000	167 288	164 560	2 728	-
BEST Lease 2	239 000	501 900	502 378	-	478
BIAT	3 500	226 881	215 485	11 396	-
BT	76 455	722 887	666 152	56 734	-
BT DA	1	3	3	-	-
BTE	24 020	505 436	604 199	-	98 763
Carthage cem	603 067	2 328 870	2 099 879	228 991	-
Cim de Bizerte	87 000	1 000 500	495 117	505 383	-
ELECTROSTAR	1 323	26 190	13 914	12 276	-
ENNAKL	70 000	763 000	706 090	56 910	-
Euro-Cycles 5	89 286	1 000 003	839 824	160 179	-
GIF FILTRES	39 017	218 582	181 234	37 348	-
GIF DA 27/1000	521	68	68	-	-
Hannibal Lease 1	159 023	1 523 224	1 454 424	68 800	-
Hexabyte	2 695	16 170	28 621	-	12 451
LAND'OR	-	-	-	-	-
MONOPRIX	6 895	191 687	163 929	27 758	-
MPBS	25 000	150 000	150 000	-	-
New Body Line 6	60 127	499 969	412 832	87 137	-
NBL DA 1/45	5	1	1	-	-
One Tech 3	157 865	1 030 395	1 037 805	3 236	10 645
POULINA HG	5 000	37 700	26 940	10 760	-
SAH	53 476	500 001	500 001	-	-
SALIM	-	-	-	-	-
SERVICOM	6 000	76 192	138 180	-	61 988
SFBT	31 876	304 862	431 123	894	127 154
SFBT DA	68	24	24	-	-
SITS	14 250	36 480	44 175	-	7 695
SITS	49 834	163 954	120 648	43 306	-
SOMOCER	41 000	122 642	113 570	9 072	-
SOMOCER DA 1/45	24	-	-	-	-
SOMOCER DA 2/35	68 143	10 903	10 903	-	-
SOPAT	95 150	341 877	182 498	159 379	-
SOTEMAIL	49 363	123 408	123 408	-	-
SOTETEL	15 000	112 469	56 160	56 309	-
SOTRAPIL	7 609	84 148	70 893	13 255	-
SOTUVER	25 790	181 740	172 612	9 128	-
SOTUVER DA	2	2	2	-	0
STB	30 850	577 777	169 675	408 102	-
Syphax Airlines 4	58 091	582 528	512 769	69 759	-
TELNET	5 000	33 758	27 800	5 958	-
TPR	69 144	365 871	299 048	66 823	-
TUNISAIR	264 488	540 472	282 738	257 734	-
Tunisie Leasing	12 471	292 022	260 295	31 728	-
Sous Total 1		17 073 827	14 543 634	2 849 367	319 175

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Valeur boursière	Risque d'exigibilité	Plus value
Parts d'OPCVM obligataires					
Plac Ob SICAV	4 085	422 955	425 298	-	2 342
T-E SICAV	9 544	983 205	988 052	-	4 847
AXIS Tresor SICAV	-	-	-	-	-
Amen Trésor SICAV	1	103	106	-	2
Att Oblg SICAV	1 163	118 597	119 416	-	819
SICAV Entreprise	719	75 167	75 276	-	110
Tunisie SICAV	1 261	184 480	186 714	-	2 233
Fidelity SICAV	41	4 311	4 328	-	17
SANADETT SICAV	3 940	423 037	426 371	-	3 334
S/T SICAV OBLIGATAIRES		2 211 856	2 225 561	-	13 705
FCP AXIS AAA	-	-	-	-	-
FCP HELION MONEO	5 078	524 647	525 553	-	906
S/T FCP OBLIGATAIRES		524 647	525 553	-	906
Sous Total 2		2 736 502	2 751 113	-	14 611
Parts d'OPCVM mixtes					
Stratégie Actions SICAV	569	1 405 441	1 291 823	113 618	-
Att valeurs SICAV	3 050	499 404	429 812	69 592	-
Att placements SICAV	306	499 879	430 495	69 385	-
S/T SICAV MIXTES		2 404 724	2 152 130	252 594	-
Max Crois Equilibrée	7 595	999 988	918 463	81 525	-
Max Stability	8 413	1 000 087	932 758	67 329	-
MAC Croissance FCP	2 526	499 860	436 877	62 983	-
MAC Al houda FCP	3 334	499 900	419 237	80 663	-
FCP VIVEO N I	3 930	499 951	436 564	63 387	-
FCP Hélion Act Déf	4 707	505 881	471 411	34 470	-
AXIS Cap Prudent	211	500 239	466 995	33 244	-
AXIS Dynamique	-	-	-	-	-
FCP Sécurité	60 000	6 555 002	7 353 360	-	798 358
S/T FCP MIXTES		11 060 908	11 435 665	423 601	798 358
FCPR MAX Espoir	500	500 000	500 000	-	-
FCPR SWING	500	500 000	500 000	-	-
S/T FCPR		1 000 000	1 000 000	-	-
Sous Total 3		14 465 632	14 587 794	676 196	798 358
TOTAL		34 275 961	31 882 542	3 525 563	1 132 144

B. Participations :

Valeurs étrangères :

Cette rubrique est détaillée au 31/12/2013 comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	30 000	5 410 159	9 025 560	-	3 615 401
Arab Re	1 791 639	2 185 887	5 575 581	-	3 389 693
TOTAL		7 596 046	14 601 141	-	7 005 094

Valeurs tunisiennes :

Cette rubrique est détaillée au 31/12/2013 comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
AI AMANA TAKAFUL	60 000	600 000	600 000		
Attakafoulya	160 000	800 000	800 000		
COTUNACE	14 074	1 476 176	1 745 176		269 000
SDA	15	7 500	7 500		
SGFCC	500	50 000	-	50 000	
BTS	10 000	100 000	-	100 000	
STAR PAPIER	1 500	150 000	101 666	48 334	
AGRO FRESH	2 850	285 000	190 000	95 000	
TOTAL		3 468 676	3 444 342	293 334	269 000

III-2-2 Obligations & autres titres à revenus fixes :

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 31/12/2013 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Emprunts Obligataires	32 241 800	29 680 300	2 561 500
BTA	3 629 455	3 629 455	-
BIELLET DE TRESORERIE		1 000 000	- 1 000 000
Comptes à Terme court Terme	36 500 000	42 266 000	- 5 766 000
Comptes à Terme Long Terme	21 500 000	22 180 000	- 680 000
Total	93 871 255	98 755 755	- 4 884 500

III-2-3 Prêts au personnel :

Les prêts au personnel totalisent au 31/12/2013 un montant de 721 543 DT se détaillant comme suit:

Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2012	712 235
Prêts accordés en 2013	161 437
Remboursement de prêts effectués en 2013	152 129
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2013	721 543

III-2-5 Autres :

Les autres placements totalisent au 31/12/2013 un montant de 21 986 771 DT et se détaille comme suit

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Placements interbancaires en devises	21 007 950	19 263 300	1 744 650
Placements interbancaires en devises TAKAFUL	905 685	310 120	595 565
Cautionnement	73 136	34 121	39 015
Total	21 986 771	19 607 541	2 379 230

III-3 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Les créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes totalisent au 31/12/2013 un montant de 69 754 217 contre un montant au 31/12/2012 de 71 792 235 soit une variation de

2 038 018 détaillée comme suit :

par nature

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Prime non acquise	20 299 032
Sinistre à payer	49 056 125
Autres	42 917
Sous total non Takaful	69 398 074
Takaful	
Prime non acquise	200 916
Sinistre à payer	155 227
Autres	-
Sous total Takaful	356 143
TOTAL	69 754 217

- Par monnaie

Non Takaful	
TND	51 910 340
Autres monnaies	17 487 734
Sous total non Takaful	69 398 074
Takaful	
TND	136 849
Autres monnaies	219 293
Sous total Takaful	356 142
TOTAL	69 754 217

- Par zone

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Tunisie	52 104 199
Etranger	17 293 875
Sous total non Takaful	69 398 074
Takaful	
Tunisie	136 850
Etranger	219 293
Sous total Takaful	356 143
TOTAL	69 754 217

NOTE - MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF :

Annexe N°6
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif
AU 31/12/2013

Désignation	valeurs brutes				amortissements & provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		
					Amort.	Provisions	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	
ACTIFS INCORPORELS	400 142	86 336		486 477	353 739		51 247				404 886		81 491
Logiciel	400 142	86 336		486 477	353 739		51 247				404 886		81 491
ACTIFS CORPORELS	1 964 181	217 314	32 187	2 149 308	1 236 214		187 297		31 610		1 401 961		747 346
Inst générales agen amén	506 366	7 576		513 940	331 844		31 870				363 439		150 502
Rayonnage métallique	261			261	142		13				155		106
Matériel de transport	349 434	82 176	16 500	415 109	162 111		70 170		16 500		215 780		199 329
Matériel électrique & électronique	128 680	16 339	5 200	137 819	99 304		7 404		5 200		101 508		36 311
Matériel informatique	448 430	89 196	10 488	527 140	314 804		62 327		9 810		357 322		169 819
Mobilier	409 941	22 028		431 969	225 989		23 186				249 165		182 814
Climatisation	123 069			123 069	102 297		12 307				114 604		6 466
PLACEMENTS	230 298 100	176 847 619	167 746 428	241 099 290	77 941	294 224	135 800				213 741	294 224	240 015 711
Terrains & constructions d expl.	6 342 430	620 535		6 962 966	77 941		135 800				213 741		6 749 225
Construction	6 342 430	620 535		6 962 966	77 941		135 800				213 741		6 749 225
Terrains & constructions hors expl.	3 182 788	279 068		3 461 856									2 886 242
Terrains affectés à une const.en cours	3 182 788	279 068		3 461 856	488 287		77 327				676 614		2 886 242
Autres placements financiers	149 980 647	182 478 420	150 536 816	181 920 252		294 224					294 224		181 626 028
Actions autres titres à revenu variable	31 905 116	29 486 633	16 051 266	45 340 883		293 334					293 334		45 047 349
Obligations & autres titres à revenu fixe	98 755 756	79 109 000	81 893 800	93 871 265									93 871 256
Autres prêts	712 236	161 437	162 129	721 643		890					890		720 652
Dépôts auprès des étab bancaires & fin	1 000 000		1 000 000										
Devises	19 673 420	63 682 135	51 341 920	21 013 635									21 013 635
Autres	34 121	39 015		73 136									73 136
Créances pour espèces déposées	71 792 235	16 169 596	17 207 614	69 754 217									69 754 217
TOTAL	232 662 424	178 851 267	167 778 618	243 735 076	1 667 894	294 224	384 304		31 610		2 020 686	294 224	240 844 849

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Catégorie	valeur brute	valeur nette	juste valeur	plus ou moins valeur latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	9 424 821	8 635 467	13 426 355	4 790 888
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	26 138 549	27 845 215	32 689 117	7 593 269
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	2 736 502	2 736 502	2 751 113	14 611
Autres parts d'OPCVM	14 465 632	14 465 632	14 587 794	798 358
Obligations et autres titres à revenu fixe	35 871 255	35 871 255	35 871 255	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	794 679	793 788	793 788	-
Depôts auprès des cedantes	69 754 217	69 754 217	69 754 217	-
Autres dépôts	79 913 635	79 913 635	79 913 635	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total General	241 099 290	240 015 711	249 787 274	13 197 126

NOTE IV- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2013 un montant de 88 884 343 contre au 31/12/2012 un montant de 100 071 930 soit une variation de 11 187 587 détaillée comme suit

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Provision pour primes non acquises	39 570 594	37 935 570	1 635 024
Provision pour sinistres	49 313 749	62 136 360	- 12 822 611
Totaux	88 884 343	100 071 930	- 11 187 587

Note IV-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	5 380 461
Accident et risques divers	429 591
Risques techniques	21 349 450
Transport	922 934
Aviation	11 329 282
Vie	-
Sous total non Takaful	39 411 720
Incendie	121 028
Accident et risques divers	13 019
Risques techniques	23 591
Transport	1 233
Vie	-
Sous total Takaful	158 873
TOTAL	39 570 594

Note IV-2 Provisions pour sinistres :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	28 658 257
Accident et risques divers	1 793 803
Risques techniques	5 650 881
Transport	4 841 876
Aviation	8 303 612
Sous total non Takaful	49 248 428
Incendie	56 777
Accident et risques divers	647
Risques techniques	2 726
Transport	5 168
Sous total Takaful	65 320
TOTAL	49 313 749

NOTE V- CREANCES :

Les créances totalisent au 31/12/2013 un montant net de 39 543 599 contre un montant net de 45 946 896 au 31/12/2012 soit une variation de 6 403 297 détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2013			VCN au 31/12/2012
		Brut	Provisions	VCN	
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		22 202 813	750 897	21 451 916	18 249 747
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		4 529 095		4 529 095	2 414 041
Sous total 1	V-1	26 731 908	750 897	25 981 011	20 663 789
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		5 034 290	718 163	4 316 126	11 631 248
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		689 079		689 079	590 859
Sous total 2	V-2	5 723 368	718 163	5 005 205	12 222 108
Autres créances					
Personnel		23 463		23 463	20 873
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		4 812 762		4 812 762	4 625 006
Débiteurs divers		1 308 661	19 744	1 288 917	1 419 944
FPC		2 432 241		2 432 241	6 995 177
Sous total 3	V-3	8 577 127	19 744	8 557 383	13 061 000
TOTAL		41 032 403	1 488 804	39 543 599	45 946 895

*V-1 Créances nées des opérations d'acceptations :***NON TAKAFUL**

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		20 493 084			20 493 084
Tunisiennes	Brut	12 988 996			
	Provisions	-17 935			
Etrangères	Brut	8 254 985			
	Provisions	-732 962			
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		4 501 198			4 501 198
Tunisiennes		2 954 934			
Etrangères		1 546 265			
TOTAL		24 994 283	0	0	24 994 283

TAKAFUL

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		958 832			958 832
Tunisiennes	Brut	2 737			
	Provisions	0			
Etrangères	Brut	956 095			
	Provisions	0			
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		27 897			27 897
Tunisiennes		0			
Etrangères		27 897			
TOTAL		986 729	0	0	986 729

V-2 Créances nées des opérations de rétrocession :

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les rétrocessionnaires		4 316 127			4 316 127
Tunisiennes	Brut	79 122			
	Provisions	0			
Etrangères	Brut	4 955 168			
	Provisions	-718 163			
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		689 079			689 079
Tunisiennes		-87 811			
Etrangères		776 890			
TOTAL		5 005 206	0	0	5 005 206

V-3 Autres créances :

NON TAKAFUL

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	23 463			23 463
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	4 792 809			4 792 809
Etat retenue à la source : IS	4 792 809			4 792 809
Autres impôts et taxes	0			0
Débiteurs divers	1 288 917			1 288 917
Brut	1 308 661			1 308 661
Provisions	-19 744			-19 744
FPC	2 432 241			2 432 241
TOTAL	8 537 430	0	0	8 537 430

TAKAFUL

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	19 953			19 953
Etat retenue à la source : IS	19 953		0	19 953
Autres impôts et taxes	0			0
TOTAL	19 953	0	0	19 953

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF :

Les autres éléments d'actifs totalisent au 31/12/2013 un montant 40 506 187 contre un montant de 37 840 905 soit une variation de 2 665 282. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse	8 020 606	7 406 266	614 340
Charges reportées	10 845 228	9 898 992	946 236
Comptes de régularisation actif	16 246 172	15 217 715	1 028 457
Ecart de conversion	5 394 182	5 317 932	76 250
Totaux	40 506 187	37 840 905	2 665 282

Note VI-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :

741			
Avoirs en Caisse en TND	819	741	78
Avoirs en Caisse en XAF	890	-	
Avoirs en Banques en TND	460 981	679 223	- 218 242
Avoirs en banques en USD	4 146 366	2 691 464	1 454 902
Avoirs en banques en EUR	2 353 663	2 549 548	- 195 885
Avoirs en banques en GBP	438 591	900 699	- 462 108
Avoirs en banques XAF	24 967	204 711	- 179 744
Chèques Remis à l'Encaissement	10 519	54 548	- 44 029
Sous total non Takaful	7 436 796	7 080 935	354 972
Takaful			
Avoirs en Banques en TND	292 728	95 662	197 066
Avoirs en banques en USD	279 513	229 669	49 844
Avoirs en banques en EUR	11 569	-	11 569
Sous total Takaful	583 810	325 331	258 479
TOTAL	8 020 606	7 406 266	613 451

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 8.020.606 avec celui de l'Etat de Flux 8.010.088 représente le montant des chèques remis à l'encaissement. Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 31-12-2013

Note VI-2 Charges reportées :

Désignation	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Variation
Non Takaful			
Frais d'acquisition reportés	10 235 926	9 039 701	1 196 225
Autres charges à répartir	368 700	737 399	- 368 699
Sous total non Takaful	10 604 626	9 777 100	827 526
Takaful			
Frais d'acquisition reportés	240 602	121 893	118 709
Autres charges à répartir		-	-
Sous total Takaful	240 602	121 893	118 709
TOTAL	10 845 228	9 898 993	946 235

Note VI-3 Comptes de régularisation actif :

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

- Activité non Takaful

Désignation	Note	Au 31/12/2013
Intérêts acquis et non échus sur placements		1 926 000
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	12 468 817
Estimation d'éléments techniques rétrocession	(B)	-
Autres comptes de régularisation		815 973
Produits à recevoir		779 859
Charges constatées d'avance		36 114
TOTAL		15 210 791

- Activité Takaful

Désignation	Note	Au 31/12/2013
Intérêts acquis et non échus sur placements		698
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	187 667
Estimation d'éléments techniques rétrocession	(B)	-
Autres comptes de régularisation		847 015
Produits à recevoir		847 015
Charges constatées d'avance		-
TOTAL		1 035 380

Estimation d'éléments technique acceptation :

LIBBRE	Prime nette Non Takaful	Prime nette Takaful	Prime nette Globale
INCENDIE	2 862 446	46 524	2 909
ACC. RISQUES DIVERS	1 006 710	42 726	1 049
RISQUE TECHNIQUES	1 868 939	9 487	1 878
TRANSPORTS	1 188 042	39 904	1 228
AVIATION	5 381 565	-	5 382
VIE	161 116	49 025	210
Total	12 468 817	187 667	12 656 484

VI-4 Ecart de conversion :

Désignation	2013	2012	Ecart
Non Takaful	5 380 327	4 936 681	443 647
Takaful	13 854	381 252	- 367 398
Total général	5 394 182	5 317 932	76 249

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- Activité non Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	122 784	117 486	5 298
Avances rétrocession	19 729	9 634	10 095
Soldes à reporter acceptation	4 797 624	4 462 119	335 504
Soldes à reporter rétrocession	439 988	346 722	93 265
Dépôts espèces	202	719	- 517
TOTAL	5 380 327	4 936 681	443 648

- Activité Takaful

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	494,15	-	494
Avances rétrocession	-	9 634	- 9 634
Soldes à reporter acceptation	13 360,30	24 895	- 11 535
Soldes à reporter rétrocession	-	346 722	- 346 722
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	13 854	381 252	- 367 397

Le total des actifs arrêté au 31/12/2013 est de 409 778 679 dinars contre 419 762 029 dinars au 31/12/2012 soit une diminution de 9 983 350 (2,44%)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**CAPITAUX PROPRES****NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT**

Les capitaux propres avant résultat au 31/12/2013 totalisent un montant de 126 015 841 contre un montant de 125 287 801 au 31/12/2012, soit une augmentation de 728 040

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat

Désignation	31/12/2011	31/12/2012	Variation	31/12/2013	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	45 000 000	75 000 000	30 000 000	75 000 000	-
I-2 Réserves et primes liées au capital :					
Reserve légale	3 212 712	3 649 924	437 212	4 214 142	564 218
Reserve generale	3 975 000	3 975 000	-	4 975 000	1 000 000
Fonds social	1 145 883	1 277 529	131 646	1 360 775	83 246
Rachats d'actions propres	-269 568	-216 500	53 068	-223 825	7 325
Prime d'émission	6 770 000	36 509 205	29 739 205	36 503 930	5 275
I-3 Résultat reporté :					
Résultat reporté	6 083 054	5 092 643	- 990 411	4 185 818	906 825
I-4 Résultat de l'exercice :					
Resultat de l'exercice	2 661 188	6 191 726	3 530 538	7 673 726	1 482 000
TOTAL	68 578 269	131 479 527	62 901 258	133 689 567	2 210 040

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Resultat Reporte	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31-12-2010	45 000 000	2 699 130	3 975 000	6 770 000	1 017 797	0	5 513 405	4 758 231	69 733 563
Affectation du résultat 2010		513 582			300 000		3 944 649	-4 758 231	0
Distribution des dividendes							-3 375 000		-3 375 000
Rachat actions propres						-269 568			-269 568
Mouvements Fonds Social					-171 914				171 914
Augmentation de capital									0
Resultat de l'exercice 2011								2 661 189	2 661 189
Solde au 31-12-2011	45 000 000	3 212 712	3 975 000	6 770 000	1 145 883	-269 568	6 083 054	2 661 189	68 578 270
Affectation du résultat 2011		437 212			300 000		1 934 589	-2 661 189	10 613
Distribution des dividendes							2 925 000		2 925 000
Correction rachat actions propres				156 813		156 813			0
Rachat actions propres				-103 982		103 745			-207 727
Mouvements Fonds Social					-168 354				-168 354
Augmentation de capital	30 000 000			30 000 000					60 000 000
Résultat de l'exercice 2012								6 191 726	6 191 726
Solde au 31-12-2012	75 000 000	3 649 924	3 975 000	36 509 205	1 277 529	-216 500	5 092 643	6 191 726	131 479 527
Affectation du résultat 2012		564 218	1 000 000		300 000		-922 493	-6 191 726	-5 250 000
Distribution des dividendes							0		0
Correction rachat actions propres				0		0	0		0
Rachat actions propres				-5 275		-7 325	15 668		3 068
Mouvements Fonds Social					216 754				-216 754
Augmentation de capital	0			0					0
Résultat de l'exercice 2013								7 673 726	7 673 726
Solde au 31-12-2013	75 000 000	4 214 142	4 975 000	36 503 930	1 360 775	223 825	4 185 818	7 673 726	133 689 567

NOTE I-1

Le capital social au 31/12/2013 est de 75 000 000 dinars divisé en 15 000 000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2

Le fonds social enregistre en 2013 une augmentation de 83 246 dinars, résultat des mouvements suivants :

Ressources	
Disponible de l'exercice 2013	1 277 529
Dotation de l'exercice	300 000
Intérêts sur prêts	16 317
Total ressources	1 593 846
Emplois	
Restauration	80 040
Subvention de scolarité	27 072
Subvention de scolarité garderie	2 582
Bons de fin d'année	15 600
Dons Aïd	18 170
Prime d'assurance auto Personnels	8 608
Cadeaux de fin d'année	2 000
Cadeaux départ à la retraite	4 000
Amicale de Tunis Re	75 000
Total emplois	233 071
Solde au 31/12/2013	1 360 775

NOTE I-3

Suite à l'introduction en bourse des titres « Tunis Re », un contrat de régulation du cours a été finalisé et sa gestion a été confiée à l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

Au 31/12/2013, la situation de ce contrat fait ressortir un solde de 44 765 actions « Tunis Re » acquis pour un montant de 489 894,810. Les commissions y afférentes sont de 3 627,086..

Opération	Date	Quantité	Cours	Nominal	Prime	Montant	Commissions
Solde au	31/12/2012	43 300	2 187,600	216 500,000	260 794,760	477 294,760	3 532,377
Tunis Re Achat	29/01/2013	5	8,600	25,000	18,000	43,000	0,892
Tunis Re Achat	10/01/2013	250	8,630	1 250,000	907,500	2 157,500	15,657
Tunis Re Achat	03/01/2013	3	8,590	15,000	10,770	25,770	0,890
Tunis Re Achat	03/01/2013	7	8,540	35,000	24,780	59,780	0,896
Tunis Re Achat	03/01/2013	100	8,700	500,000	370,000	870,000	7,016
Tunis Re Achat	02/01/2013	100	8,540	500,000	354,000	854,000	6,197
Tunis Re Achat	02/01/2013	1 000	8,590	5 000,000	3 590,000	8 590,000	63,161
Solde au	31/12/2013	44 765	-	223 825,000	266 069,810	489 894,810	3 627,086

NOTE I-4

La variation du résultat reporté de 15 667,750 dinars entre 2012 et 2013 n'est autre que l'annulation des dividendes sur les actions propres « Tunis Re » selon le Norme Comptable Tunisienne N°2 relative aux capitaux propres et qui se détaillent comme suit :

Nombre d'actions propres détenues jusqu'au 31/12/2013	44 765
Dividende par action se rattachant au résultat de l'exercice 2012	0,350
Dividende sur actions propres annulés en 2013	15 667,750

Le résultat reporté enregistre une diminution de 906825 dinars résultant de l'affectation du résultat 2013.

NOTE I-5

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 est bénéficiaire de 7.673.726 dinars contre 6.191.726 dinars en 2012, soit une augmentation de 19,3%, sa défalcation entre non takaful et takaful est la suivante :

Résultat non takaful	6 995 618
Résultat takaful	678 108

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 133 689 567 dinars contre 131 479 527 dinars au 31/12/2012 Soit une augmentation de 2 210 040 dinars.

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au 31/12/2013 un montant de 276 089 112 contre un montant de 288 282 503 au 31/12/2012 soit une diminution de 12 193 391 expliquée par les notes suivantes

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES

Les provisions pour autres risques & charges totalisent au 31/12/2013 un montant de 4 275 276 dinars et sont détaillées comme suit

Rubrique	31/12/2013
Provisions pour pertes et charges	762 569
Autres provisions pour risques	3 512 706
Totaux	4 275 276

Les Provisions pour pertes & charges sont constituées au titre de la différence des écarts de conversion actif & passif pour un montant de 762 569 au 31/12/2013

Les Autres Provisions pour risques correspondent à des provisions pour toutes éventualités qui totalisent un montant de 3 512 706 au 31/12/2013 (contrôle fiscal 2004 à 2012)

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS

Les provisions techniques acceptations totalisent au 31/12/2013 un montant de 164 959 134 contre un montant de 171 512 711 au 31/12/2012 soit une variation de 6 553 577

Le détail de ces provisions se présente comme suit

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Provisions pour primes non acquises	54 630 312	51 281 425	3 348 886
Provisions pour sinistres	106 803 259	118 529 048	- 11 725 788
Autres provisions techniques	3 525 563	1 702 237	1 823 325
Totaux	164 959 134	171 512 711	- 6 553 577

Note III-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Incendie	9 578 446
Accident et risques divers	1 986 446
Risques techniques	25 672 722
Transport	2 753 811
Aviation	12 155 742
Vie	1 612 564
Sous total non Takaful	53 759 734
Incendie	329 090
Accident et risques divers	93 238
Risques techniques	118 436
Transport	122 585
Vie	207 226
Sous total Takaful	870 577
TOTAL	54 630 312

Note III-2 Provisions pour Sinistres :

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 31/12/2013 se présente ainsi :

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Incendie	47 329 648
Accident et risques divers	20 652 244
Risques techniques	13 901 664
Transport	13 968 077
Aviation	7 983 844
Vie	1 989 605
Sous total non Takaful	105 825 080
Incendie	581 633
Accident et risques divers	212 288
Risques techniques	72 279
Transport	67 586
Vie	44 394
Sous total Takaful	978 179
TOTAL	106 803 259

Note III-3 Autres Provisions Techniques : (voir actif note III-2-1)

Ces autres provisions correspondent au risque d'exigibilité détaillé dans la note III-2-1 ACTIONS & AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES présentée parmi les notes des postes d'ACTIF.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES:

Les dettes pour dépôts en espèces reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2013 un montant de 48 002 002 contre un montant de 47 413 719 au 31/12/2012 soit une variation de 588 284.

NOTE V- AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 31/12/2013 un montant de 44 455 589 contre un montant de 53 277 392 au 31/12/2012 soit une diminution de 8 821 803.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

		31/12/2013	31/12/2012	Variation
Dettes nées des opérations d'acceptation				
Dettes sur les cédantes		8 435 616	13 280 169	- 4 844 553
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)		4 685 219	4 400 075	285 144
Sous total 1	V-1	13 120 835	17 680 244	- 4 559 409
Dettes nées des opérations de rétrocession				
Dettes sur les rétrocessionnaires		23 805 008	23 454 494	350 514
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)				-
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)		2 931 078	2 831 233	99 845
Sous total 2	V-2	26 736 085	26 285 727	450 358
Dettes diverses				
Personnel		553 590	559 949	- 6 359
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		356 545	412 317	- 55 772
Créditeurs divers		1 251 449	1 339 134	- 87 685
FGIC créditeurs		4 844	4 844	0
FPC		2 432 241	6 995 177	- 4 562 936
Sous total 3	V-3	4 598 669	9 311 421	- 4 712 752
TOTAL		44 455 589	53 277 392	- 8 821 803

V-1 Dettes nées des opérations d'acceptations :

NON TAKAFUL

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	8 356 548			8 356 548
Tunisiennes	1 797 263			1 797 263
Etrangères	6 559 285			6 559 285
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	4 626 916			4 626 916
Tunisiennes	3 845 748			3 845 748
Etrangères	781 168			781 168
TOTAL	12 983 464	0	0	12 983 464

TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	79 068			79 068
Tunisiennes				0
Etrangères	79 068			79 068
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	58 303			58 303
Tunisiennes				
Etrangères	58 303			58 303
TOTAL	137 371	0	0	137 371

V-2 Dettes nées des opérations de rétrocession :

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	23 118 027			23 118 027
Tunisiennes	3 908 817			3 908 817
Etrangères	19 209 210			19 209 210
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	2 931 078			2 931 078
Tunisiennes	356 374			356 374
Etrangères	2 574 704			2 574 704
TOTAL	26 049 105	0	0	26 049 105

TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	686 980			686 980
Tunisiennes				0
Etrangères	686 980			686 980
TOTAL	686 980	0	0	686 980

V-3 Dettes diverses :

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	553 590			553 590
Amicale du personnel	23 592			23 592
Personnel (Remb. Ass. Groupe)	0			
Rémunération personnel	139 308			139 308
Dettes provisionnées pour congés payés	390 690			390 690
Dettes provisionnées pour départ à la retraite	0			0
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	356 292			356 292
Etat retenue à la source : Intérêts sur rétro	186 512			186 512
Etat retenue sur les revenus	154 623			154 623
Redevance sur revenu	5 757			5 757
Etat retenue à la source des tiers	6 154			6 154
T.V.A COLLECTIVE	3 245			3 245
REPORT TFP	0			0
Créditeurs divers NON TAKAFUL	1 220 872			1 220 872
Dividendes	767 756			767 756
Dividendes C.I	3			3
Tamtièmes	73 544			73 544
Retenue CNSS	26 948			26 948
Retenue CAVIS	6 376			6 376
Retenue assurance groupe	7 411			7 411
Retenue CNRPS	793			793
Autres comptes créditeurs	338 041			338 041
FGIC	4 844			4 844
FPC	2 432 241			2 432 241
TAKAFUL				
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	254			254
Etat retenue à la source : Impôts sur sociétés	254			254
Créditeurs divers TAKAFUL	30 577			30 577
TOTAL	4 598 669	0	0	4 598 669

NOTE VI- AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs totalisent au 31/12/2013 un montant de 14 397 110 contre un montant de 13 349 840 au 31/12/2012 soit une augmentation de 1 047 270.

Détaillés comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Comptes de régularisation passif	9 753 767	9 374 323	379 444
Ecart de conversion	4 643 343	3 975 517	667 826
Totaux	14 397 110	13 349 840	1 047 270

Note VI-1 Comptes de régularisation passif :

Les comptes de régularisations présentent un total au 31/12/2013 un montant de 9 753 767 détaillé comme suit

Désignation	Au 31/12/2013
Non Takaful	
Report de commissions reçues des réassureurs	7 505 793
Estimation d'éléments techniques	1 296 627
Autres comptes de régularisation passif	846 110
Sous total non Takaful	9 648 531
Takaful	
Report de commissions reçues des réassureurs	43 064
Estimation d'éléments techniques	28 937
Autres comptes de régularisation passif	33 236
Sous total Takaful	105 237
TOTAL	9 753 767

Note VI-2 Ecart de conversion

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- Activité non Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	745 006	359 485	385 521
Avances rétrocession	239 307	114 196	125 110
Soldes à reporter acceptation	3 294 371	2 947 282	347 090
Soldes à reporter rétrocession	323 769	211 460	112 309
Dépôts espèces	15 305	14 947	358
TOTAL	4 617 758	3 647 369	970 389

- Activité Takaful :

Désignation	2013	2012	Ecart
Avances acceptation	4 261	473	3 788
Avances rétrocession	-	115 207	- 115 207
Soldes à reporter acceptation	21 324	1 007	20 317
Soldes à reporter rétrocession	-	211 460	- 211 460
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	25 585	328 148	- 302 563

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2013 à 409 778 679 contre 419 762 029 au 31/12/2012, soit une diminution de 9 983 350 (2,44%).

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE.

NOTE I – PRIMES ACQUISES:

Note I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 85 878 491 contre 77 029 269 au 31/12/2012, soit une augmentation de 11%. La répartition par marché se présente comme suit :

	31/12/2013	Struct	31/12/2012	Struct	Evolution
Tunisie	54 687 126	64%	49 635 859	64%	10%
Maghreb	4 119 362	5%	3 684 729	5%	12%
Pays arabes	13 622 009	16%	9 979 572	13%	36%
Afrique	6 590 617	8%	5 822 308	8%	13%
Europe	91 397	0%	795 289	1%	-89%
Asie & reste du monde	6 767 974	8%	7 111 512	9%	-5%
TOTAL	85 878 491	100%	77 029 269	100%	11%

Les primes Takaful ont atteint 2 947 646, cette prime provient essentiellement du marché des pays arabes à raison de 2 280 636 soit 77%.

Les primes rétrocédées sont de 42 978 820 dinars contre un montant de 37 540 069 dinars au 31/12/2012, soit une augmentation de 14%. La répartition par branches se présente comme suit :

	31/12/2013	Struct	31/12/2012	Struct	Evolution
INCENDIE	14 632 471	34%	9 481 723	25%	54%
ARD	2 287 237	5%	1 535 079	4%	49%
RISQUES TECHNIQUES	8 522 627	20%	6 545 165	17%	30%
TRANSPORTS	3 985 490	9%	3 737 741	10%	7%
AVIATION	13 538 960	32%	16 229 493	43%	-17%
VIE	12 030	0%	10 868	0%	11%
TOTAL	42 978 820	100%	37 540 069	100%	14%

Le montant des primes nettes sont de 42 899 670 dinars contre 39 489 200 dinars en 2012 soit une augmentation de 14%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de 1 713 862 dinars contre 964 928 en 2012. Cette variation s'explique par ce qui suit :

- ✓ Variation des Provisions pour Primes Non Acquises de l'acceptation de 51 281 425 à 54 630 311 au 31/12/2013 soit une augmentation de 3 348 886 dinars ;
- ✓ Variation des parts des rétrocessionnaires dans les Provisions pour Primes Non Acquises de 37 935 570 à 39 570 594 au 31/12/2013 d'où une augmentation de 1 635 024 dinars.

NOTE II – PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT :

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 1 818 730 au 31/12/2013 contre un montant de 1 602 221 au 31/12/2012 soit une variation positive de 216 509.

Ce montant est réparti entre Takaful et non Takaful comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012	VARIATION
PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT	1 818 730	1 602 221	216 509
NON TAKAFUL	1 817 153	1 600 815	216 338
TAKAFUL	1 578	1 406	172

NOTE III – CHARGES DE SINISTRES :

Note III-1 Sinistres payés :

Les sinistres payés des acceptations ont passé de 43 363 249 en 2012 à 46 032 843 au 31/12/2013 d'où une augmentation de 2 669 594.

Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont passé de 21 998 444 à 26 260 097 d'où une augmentation de 4 261 653.

Les sinistres payés nets sont passés de 21 364 805 dinars à 19 772 745 d'où une diminution de 8%.

Note III-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer (SAP):

La variation de la provision pour sinistres nette est de 1 096 823 contre 469 970 en 2012 soit une augmentation de 626 853 qui s'explique par ce qui suit :

- Variation de la Provision pour Sinistres à Payer à l'acceptation au 31/12/2013 de 11 725 788 dinars contre 3 220 579 dinars au 31/12/2012.
- variation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 12 822 611 dinars contre 2 750 609 dinars au 31/12/2012.

NOTE IV – CHARGES D'EXPLOITATION :*Note IV-1 Charges d'acquisition :*

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2013 20 542 644 contre 17 088 619 en 2012 d'où une augmentation de 3 454 025.

Note IV-2 Frais d'administration :

Le total des charges par nature soit 6 699 542 dinars se répartit comme suit :

Frais d'administration	6 301 831
Autres charges non techniques (*)	397 711
TOTAL	6 699 542

(*) Ce montant figure parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les charges par nature se détaillent au 31/12/2013 comme suit :

- Charges de personnel : 3 460 887
- Autres charges : 3 238 654

Les charges d'exploitation affectées à l'activité technique totalisent 6 301 831 dinars en 2013 contre un montant de 5 603 521 dinars en 2012 soit une augmentation de 698 310 dinars et représentent 7,34% des primes acceptées. Les charges affectées se détaillent comme suit :

Branches	Montant
Incendie	2 090 270
ARD	664 488
Risque technique	1 159 183
Transport	809 501
Aviation	1 323 053
Vie	242 512
ReTakaful	12 824
Total Charges affectées	6 301 831
Autres charges non techniques	397 711

Note IV-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2013 un montant de 6 557 529 contre un montant de 4 860 455 en 2012 soit une variation de 1 697 075.

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer:

ANNEE D'INVENTAIRE	2008 et antérieur	2009	2010	2011	2012	2013
Règlements cumulés	6 501 641	114 664	2 751 169	8 044 501	25 796 277	2 824 587
Provisions pour sinistres	35 128 517	3 593 978	9 962 740	22 055 892	14 528 418	21 533 710
Total des Charges des Sinistres	1 582 825	- 389 778	1 484 728	801 623	6 469 357	24 358 297
Primes acquises	1 217 177	1 004 898	3 079 922	3 298 699	28 944 046	44 984 860
% Sinistres/Primes Acquises	130%	-39%	48%	24%	22%	54%

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT**RESULTAT TECHNIQUE**

Le résultat technique de l'exercice 2013 s'établit à 1 848 024 contre en 2012 à 2 389 889 soit une diminution de 541865

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 31/12/2013 un montant de 9 902 795 contre un montant au 31/12/2012 de 7 497 617 soit une augmentation de 2 405 178. Ces revenus se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Revenus des placements	9 232 870	6 969 425	2 263 445
Reprise de correction de valeurs sur placements	267 185	121 174	146 011
profits provenant de la réalisation des placements	402 740	407 018	- 4 278
Totaux	9 902 795	7 497 617	2 405 178

NOTE II PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat totalisent au 31/12/2013 un montant de 1 818 730 contre un montant de 1 602 221 au 31/12/2012 soit une variation de 216 509

NOTE III CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 31/12/2013 un montant de 3 447 510 contre un montant de 2 287 048 au 31/12/2012, soit une augmentation de 1 160 462

Détaillée comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des repreneurs	1 195 667	1 319 334	- 123 667
Correction de valeur sur placement	2 161 013	967 724	1 193 289
Pertes provenant de la réalisation des placements	90 830	-	90 830
Totaux	3 447 510	2 287 048	1 160 462

La correction de valeur sur placement de 2 161 013 n'est autre que la dotation aux provisions de l'exercice (provisions pour risque d'exigibilité de l'exercice)

* sur portefeuille actions cotées	1 456 316
* sur portefeuille comptes gérés	277 307
* sur portefeuille OPCVM MIXTES	327 390
Total	2 061 013

NOTE IV VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS

	autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers	837 409,400	837 409,400
Revenu des participations	422 115,250	422 115,250
Revenu des placements	7 973 345,444	7 973 345,444
Autres revenus financiers (com ,hon)	12 994 064,988	12 994 064,988
Total produits des placements	22 226 935,082	22 226 935,082
Intérêts	1 195 666,668	1 195 666,668
Frais externes autres frais	10 553 210,121	10 553 210,121
Total charges des placements	11 748 876,789	11 748 876,789

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE GLOBAL
31/12/2013

EN DINARS

	NON MARINES				MARINES			NON VIE	VIE	GLOBALE
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL			
PRIMES ACQUISES	26 051 367,132	10 113 411,325	13 435 516,966	49 600 295,423	12 377 544,219	16 336 765,975	28 714 310,194	78 314 605,617	4 214 999,184	82 529 604,801
Primes émises	28 310 701,008	10 429 130,481	14 967 897,297	53 707 728,786	12 575 157,966	14 978 972,678	27 554 130,644	81 261 859,430	4 616 631,729	85 878 491,159
Variation des primes non acquises	-2 259 333,876	-315 719,156	-1 532 380,331	-4 107 433,363	-197 613,747	1 357 793,297	1 160 179,550	-2 947 253,813	-401 632,545	-3 348 886,358
CHARGES DE PRESTATIONS	14 120 320,982	5 313 077,610	5 250 196,889	24 683 595,481	3 282 474,832	4 120 418,727	7 402 893,559	32 086 489,040	2 220 565,607	34 307 054,647
Prestations & frais payés	19 143 998,543	3 618 182,690	2 333 869,322	25 096 050,555	4 380 773,453	14 725 912,562	19 106 686,015	44 202 736,570	1 830 106,516	46 032 843,086
Charges des provisions pour prestations diverses	-5 023 677,561	1 694 894,920	2 916 327,567	-412 455,074	-1 098 298,621	-10 605 493,835	-11 703 792,456	-12 116 247,530	390 459,091	-11 725 788,439
Solde de souscription	11 931 046,150	4 800 333,715	8 185 320,077	24 916 699,942	9 095 069,387	12 216 347,248	21 311 416,635	46 228 116,577	1 994 433,577	48 222 550,154
FRAIS D'ACQUISITION	8 465 715,176	2 027 115,771	4 075 227,474	14 568 058,421	3 829 865,144	257 303,107	4 087 168,251	18 655 226,672	1 887 417,652	20 542 644,324
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	2 093 927,201	667 231,021	1 160 227,083	3 921 385,305	812 863,914	1 323 053,560	2 135 917,474	6 057 302,779	244 528,258	6 301 831,037
Charges d'acquisition & de gestion nettes	10 559 642,377	2 694 346,792	5 235 454,557	18 489 443,726	4 642 729,058	1 580 356,667	6 223 085,725	24 712 529,451	2 131 945,910	26 844 475,361
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	691 306,673	379 936,512	544 982,581	1 616 225,766	134 333,296	6 966,992	141 300,288	1 757 526,054	61 204,307	1 818 730,361
Solde financier	2 062 710,446	2 485 923,435	3 494 848,101	8 043 481,982	4 586 673,625	10 642 957,573	15 229 631,198	23 273 113,180	-76 308,026	23 196 805,154
PART DES RETRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	12 979 828,875	2 186 328,685	7 419 029,862	22 585 187,422	4 036 957,265	14 709 621,737	18 746 579,002	41 331 766,424	12 030,002	41 343 796,426
PART DES RETRO. DANS LES PRESTATIONS PAYEES	10 456 116,029	137 815,764	621 782,849	11 215 714,642	1 375 115,868	13 669 266,784	15 044 382,652	26 260 097,294		26 260 097,294
PART DES RETRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	-3 849 578,496	852 574,543	1 345 345,163	-1 651 658,790	-1 192 899,534	-9 978 053,219	-11 170 952,753	-12 822 611,543		-12 822 611,543
PART DES RETRO. DANS LA PARTICIPATION AUX RESULTAT										
COMMISSIONS RECUES DES RETROCESSIONNAIRES	3 557 272,673	392 508,132	2 068 251,897	6 018 032,702	369 400,454	170 095,993	539 496,447	6 557 529,149		6 557 529,149
Solde de rétrocession	2 816 018,669	803 430,246	3 383 849,953	7 003 098,868	3 485 340,477	10 848 312,179	14 333 652,656	21 336 751,524	12 030,002	21 348 781,526
Résultat technique	-753 308,223	1 682 493,189	111 198,148	1 040 383,114	1 101 333,148	-205 354,606	895 978,542	1 936 361,656	-88 338,028	1 848 023,628
Informations complémentaires										
PROVISIONS ACCEPTATIONS										
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/13)	9 907 537,402	2 079 684,216	25 791 158,212	37 778 379,830	2 876 397,742	12 155 742,994	15 032 140,736	52 810 520,566	1 819 791,157	54 630 311,723
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/12)	7 648 203,526	1 763 965,060	24 258 777,881	33 670 946,467	2 678 783,995	13 513 536,291	16 192 320,286	49 863 266,753	1 418 158,612	51 281 425,365
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/13)	47 911 280,592	20 864 531,499	13 973 942,333	82 749 754,424	14 035 662,136	7 983 844,398	22 019 506,534	104 769 260,958	2 033 998,513	106 803 259,471
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/12)	52 934 958,153	19 169 636,579	11 057 614,766	83 162 209,498	15 133 960,757	18 589 338,233	33 723 298,990	116 885 508,488	1 643 539,422	118 529 047,910
PROVISIONS RETROCESSIONS										
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/13)	5 501 490,853	442 611,045	21 373 042,216	27 317 144,114	924 167,890	11 329 282,457	12 253 450,147	39 570 594,261		39 570 594,261
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/12)	3 848 847,361	341 702,171	20 269 443,296	24 459 992,828	975 633,461	12 499 943,700	13 475 577,161	37 935 569,989		37 935 569,989
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/13)	28 715 034,071	1 794 450,913	5 653 607,676	36 163 092,660	4 847 044,396	8 303 611,793	13 150 656,189	49 313 748,849		49 313 748,849
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/12)	32 564 612,567	941 876,370	4 308 262,513	37 814 751,450	6 039 943,930	18 281 665,012	24 321 608,942	62 136 360,392		62 136 360,392

Les autres produits non techniques totalisent au 31/12/2013 un montant de 12 994 065 contre un montant de 13 695 312 au 31/12/2012 soit une variation de 701 247

Le montant de 12 994 065 DT est composé des autres produits non techniques non takaful (soit 12 010 504 DT) et des autres produits non techniques takaful (soit 983 561 DT)

Les autres produits non techniques non takaful sont détaillés comme suit

NON TAKAFUL

Commissions de gestion des fonds gérés par Tunis Re	472 859
Reprises sur provision pour créances douteuses	1 669 570
Profits de change réalisés	6 880 303
l'écart de change sur comptes en devises	1 219 468
Reprises sur provision pour risques et charges (écart de conversion)	1 766 122
Gains sur cessions d'immobilisation	2 182
Total	12 010 504

TAKAFUL

Commissions de gestion des fonds gérés par Tunis Re	482 611
Reprises sur provision pour créances douteuses	0
Profits de change réalisés	411 975
l'écart de change sur comptes en devises	35 871
Reprises sur provision pour risques et charges (écart de conversion)	53 104
Gains sur cessions d'immobilisation	0
Total	983 561

NOTE V AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Les autres charges non techniques totalisent au 31/12/2013 un montant de 10 553 210 contre un montant de 12 672 155 au 31/12/2012 soit une variation de 2 118 945.

Le montant de 10 553 210 DT est composé des autres charges non techniques non takaful (soit 9 953 120 DT) et des autres charges non techniques takaful (soit 600 090 DT).

Les autres charges non techniques sont détaillées comme suit :

NON TAKAFUL

Autres charges non techniques	397 711
Dotations aux résorptions des charges reportées	368 700
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 365 661
Dotations aux provisions pour créances douteuses	1 469 060
Pertes de change réalisées	3 491 586
Ecart de change sur comptes en devises	246 370
Pertes sur cessions d'immobilisations	614 032
Total	9 953 120

TAKAFUL

Pertes de change réalisées	575 693
Ecart de change sur comptes en devises	24 397
Total	600 090

NOTE VI IMPOTS SUR LE RESULTAT

NON TAKAFUL

Est déterminé comme suit

Resultat comptable	8 240 674
Reintegrations des charges non deductibles	5 404 870
Deductions des reintegrations de l'exercice precedent	4 176 927
<i>Benefice brut fiscal</i>	9 468 617
<i>L'exportation</i>	5 411 315
INVESTISSEMENTS EXONERES (ICPR SWING)	500 000
<i>Benefice net fiscal</i>	3 557 303
Impot sur les societes	1 245 056
Resultat net	6 995 618

TAKAFUL

Est déterminé comme suit

Resultat comptable	684 759
Reintegrations des charges non deductibles	0
Deductions des reintegrations de l'exercice precedent	535 715
<i>Benefice brut fiscal</i>	149 044
<i>L'exportation</i>	130 011
Impot sur les societes (35%)	6 651
Resultat net	678 108

Le résultat net de l'exercice clos au 31 decembre 2013 est bénéficiaire de 7,674MDT contre 6,192MDT au 31/12/2012 soit une augmentation de 1,482 MDT et représente 10,2% du capital social

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2013
(en milliers de dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint le montant de **10 799**
contre en 2012 **43 926**
soit une variation de **54 725**

Ils résultent des mouvements suivants

X-1 Encaissements des cédantes **39 000**
contre en 2012 **30 196**
soit une variation de **8 804**

X-2 Versements aux cédantes **27 585**
contre en 2012 **24 236**
soit une variation de **3 349**

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires **21 784**
contre en 2012 **21 260**
soit une variation de **524**

X-4 Versements aux rétrocessionnaires **22 591**
contre en 2012 **20 980**
soit une variation de **1 611**

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint **140 971**
contre en 2012 **278 099**
soit une variation de **137 128**

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant **137 869**
contre en 2012 **323 579**
soit une variation de **185 710**

L'importance de ces décaissements provient du revolving

des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme

X-7 Produits financiers reçus	5 414
contre en 2012	4 866
soit une variation de	548

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	15 007
contre en 2012	2 963
soit une variation de	12 044

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel	21 322
contre en 2012	10 705
soit une variation de	10 617

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	2 010
contre en 2012	1 809
soit une variation de	201

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint	-	5 888
contre en 2012	-	9 756
soit une variation de		3 868

qui s'explique par les mouvements suivants

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles		11
contre en 2012		82
soit une variation de	-	71

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		532
contre en 2012		1 608
soit une variation de	-	1 076

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm Financières		5 247
---	--	-------

contre en 2012	1 904
soit une variation de	3 343

XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières	536
contre en 2012	390
soit une variation de	146

XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm Financières	11 080
contre en 2012	10 500
soit une variation de	580

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	70
contre en 2012	24
soit une variation de	46

NOTE XII

Les flux provenant des activités de financement ont atteint	-	5 237
contre en 2012		56 304
soit une variation de	-	61 541

qui s'explique par les mouvements suivants

XII-1 Encaissements suite à l'émission d'actions	-
---	---

XII-2 Décaissements suite à l'augmentation du capital	-
contre en 2012	771
soit une variation de	- 771

XII-3 Dividende & autres distributions	5 237
contre en 2012	2 925
soit une variation de	2 312

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités	984
contre en 2012	83
soit une variation de	901

NOTE XIV

La composition des liquidités	
La trésorerie totalise à la clôture de	8 010
contre en 2012	7 352

soit une variation de 658

NOTE XV

La composition des liquidités de Tunis-Re déposées en banques est comme suit :

liquidité en dinars	754
contre en 2012	776
soit une variation de	- 22

liquidité en devises	7 256
contre en 2012	6 576
soit une variation de	680

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – VIE

LIBELLE	NOTES	COMPTES RACCORDES	
		ACCEPTATION	RETROCESSION
PRNV1 PRIMES ACQUISES			
PRNV11 Primes	(I-1)	705	708
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	7095-7096	70995-70996
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(II)	7920	
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)		
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	605	609
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	6150-6195	6195-6196
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)		
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	64205-64206-64207-64208-64209-64210-64211	
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6422	
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	(IV-3)		649

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – NON VIE

LIBELLE	NOTES	COMPTES RACCORDES	
		ACCEPTATION	RETROCESSION
PRNV1 PRIMES ACQUISES			
PRNV11 Primes	(I-1)	705	708
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	7095-7096	70995-70996
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(II)	7920	
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)		
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	605	609
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	6150-6195	6195-6196
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)		
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	64205-64206-64207-64208-64209-64210-64211	
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6422	
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	(IV-3)		649

Projet de RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2013

* * * * *

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et les états Financiers relatifs à l'exercice 2013.
- des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société relatifs à l'exercice comptable 2013.

① + ② + ③
Approuve le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers : bilan, état de résultat technique, état de résultat, état de flux de trésorerie, tableau des engagements donnés et reçus et les notes aux états financiers relatifs à l'exercice comptable 2013, et ce sur la base des documents présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à.....

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, prend acte et confirme les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est approuvée à.....

Société Tunisienne de Réassurance

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution est approuvée à.....

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat comptable net de l'exercice 2013 est bénéficiaire de 7 673 726,449 dinars. Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2012, soit 4 185 818,108 dinars, elle décide sur proposition du Conseil d'Administration de répartir le bénéfice total d'un montant de 11 859 544,557 dinars comme suit :

▪ Résultat de l'exercice	7 673 726,449
▪ Résultats Reportés 2012	4 185 818,108
▪ Total (1)	11 859 544,557
▪ Réserve Légale (5% du bénéfice disponible)	592 977,228
▪ Total (2)	11 266 567,329
▪ Réserves générales	1 000 000,000
▪ Réserves pour réinvestissement exonéré	500 000,000
▪ Bénéfice	9 766 567,329
▪ Fonds Social	300 000,000
▪ Bénéfice à distribuer (0,350 dinars par action)	5 250 000,000
▪ Résultat reporté 2013	4 216 567,329
TOTAL	Dinars

Cette résolution est approuvée à.....

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement du dividende d'un montant de 0,350 dinars par titre à partir du **.. Juin 2014** auprès des intermédiaires en bourse à travers la STICODIVAM.

Cette résolution est approuvée à.....

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 6 000 dinars brut le montant des jetons de présence de l'exercice 2013 pour chaque membre du Conseil d'Administration et chaque membre du Comité permanent d'Audit.

Cette résolution est approuvée à.....

SEPTIEME RESOLUTION :

Sous proposition du comité d'audit, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la General D'audit représentée par Mr Chiheb GHANMI de « Tunis Re » pour les années 2014, 2015 et 2016.

Cette résolution est approuvée à.....

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Président Directeur Général ou son représentant de l'accomplissement de toutes les formalités légales et de la publicité des présentes.

Cette résolution est approuvée à.....

ajout d'une résolutⁿ en la date
du 10 juin 2014
relative à la réserve générale
de 1.000.000 qui se réserve
générale pour réinvestissement exonéré

مشروع القرارات التي ستعرض على الجلسة العامة العادية لسنة 2013 * * * * *

القرار الأول :

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها :

- إلى تقرير مجلس الإدارة حول تصرف سنة 2013 وجدول القوائم المالية لهذه السنة،
- وإلى التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات المتعلقين بالسنة المحاسبية 2013،

تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2013 الموازية وقائمة النتائج الفنية وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية وجدول التعهدات الممنوحة والمقبولة والإيضاحات حولها للسنة المحاسبية 2013، وذلك استنادا على الوثائق المقدّمة من مجلس الإدارة.

وتمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثاني :

إن الجلسة العامة العادية بعد استماعها للتقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 وما بعده من مجلة الشركات التجارية، تأخذ علما بمحتوى هذا التقرير وتصادق على ما ورد فيه.

وتمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثالث :

تبرأ الجلسة العامة العادية تماما وبدون تحفظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرفهم بعنوان سنة 2013.

وتمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

الشركة التونسية لإعادة التأمين

القرار الرابع :

تسجل الجلسة العامة العادية أن الأرباح الصافية للسنة المحاسبية 2013 بلغت 7 673 726,449 دينار و باعتبار الأرباح المؤجلة من السنة المحاسبية 2012 بمقدار 4 185 818,108 دينار، تقرّر تخصيص المبلغ الجملي للأرباح وقدره 11 859 544,557 دينار على النحو التالي :

7 673 726,449 :	- نتيجة السنة المحاسبية 2013
4 185 818,108 :	- أرباح مؤجلة
11 859 544,557 :	- الباقي (1)
592 977,228 :	- احتياطات قانونية (5 %)
11 266 567,329 :	- الباقي (2)
1 000 000,000 :	- احتياطي عام
500 000,000 :	- احتياطات لإعادة الإستثمار المعفى
9 766 567,329 :	- أرباح
300.000,000 :	- الصندوق الاجتماعي
5 250 000,000 :	- أرباح للتوزيع على الأسهم (0.350 دينار على كل سهم)
4 216 567,329 :	- مؤجل من جديد

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الخامس :

قررت الجلسة العامة العادية تسديد حصص الأرباح للتوزيع بقيمة 0.350 دينار عن كل سهم لمستحقيها بداية من 26 جوان 2014 لدى وسطاء بورصة الأوراق المالية بتونس عن طريق الشركة التونسية بين المهنيين للمقاصة وإيداع الأوراق المالية.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار السادس :

جددت الجلسة العامة العادية المبلغ السنوي الخام لمنحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة ولمكافأة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2013 بمبلغ 6.000 دينار خام لكل عضو بمجلس الإدارة ولكل عضو باللجنة الدائمة للتدقيق.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار السابع :

بإقترح من اللجنة الدائمة للتدقيق، جدت الجلسة العامة العادية مهمة مكتب الشركة العامة للتدقيق والاستشارة ممثها السيد شهاب الغانمي كمرقب الحسابات للشركة التونسية لإعادة التأمين "الإعادة التونسية" لسنوات 2014 و 2015 و 2016.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثامن :

تكأف الجلسة العامة العادية الرئيس المدير العام أو من يوفيه بالقيام بكافة إجراءات الإستهار القانوني لهذه القرارات.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....